HISTOIRE NATURELLE

DES

QUADRUPEDES OVIPARES,

ET DES SERPENTS,

PAR LE Cen LACEPEDE.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.

AVERTISSEMENT.

Personne ne sent plus vivement que moi combien la mort de M. le comte de Buffon m'a privé d'un puissant secours pour l'ouvrage dont je publie aujourd'hui le troisième volume, et que je n'aurois jamais entrepris s'il ne s'étoit engagé à m'éclairer dans la route qu'il m'avoit indiquée lui-même en me chargeant de continuer l'*Histoire naturelle*. Quelque temps avant cet événement funeste aux lettres, l'un des coopérateurs de M. de Buffon, l'éloquent auteur d'une partie de l'Histoire des Oiseaux, et du Discours préliminaire de la Collection académique, avoit été enlevé aux sciences, et sa mort avoit fait évanouir les grandes espérances qu'avoient conçues les amateurs de l'histoire naturelle, ainsi que l'espoir particulier que j'avois fondé sur ses connoissances et la bonté de son caractère. Heureusement pour moi, l'on diroit que

plusieurs naturalistes de France ou des pays étrangers, et particulièrement ceux qui viennent d'entreprendre de grands voyages pour l'avancement des sciences, ont cherché à diminuer les pertes que j'ai faites, en m'envoyant ou en me promettant un très-grand nombre d'observations importantes. C'est avec bien de la reconnoissance que je les remercie ici, et des bienfaits que j'ai déja reçus, et de ceux que je dois recevoir encore. J'ai fait usage de quelques unes de ces observations dans le volume que je publie aujourd'hui, et j'emploierai les autres dans ceux qui le suivront. M. le marquis de la Billardrie, successeur de M. de Buffon dans la place d'intendant du jardin de sa majesté, et qui se propose de ne rien négliger pour l'avancement des sciences naturelles, tant par l'étendue de ses correspondances que par les différens voyages qu'il pourra faire faire dans les pays les plus intéressans pour les naturalistes, a eu aussi la bonté de me promettre les différentes observations qui lui arriveront directement, et qui pourront être relatives à

mon travail. D'ailleurs M. de Buffon m'avoit remis, dans le temps, les notes, les lettres et les divers manuscrits qu'il avoit reçus à différentes époques, au sujet des animaux dont je devois publier l'histoire. Deux mois avant sa mort, il voulut bien me remettre encore tous les manuscrits et les dessins originaux que feu M. Commerson, très-habile naturaliste, a composés ou fait exécuter, relativement aux diverses classes d'animaux, pendant son séjour dans l'île de Bourbon, où il avoit été envoyé par le gouvernement. M. de Buffon a publié la partie de ces manuscrits qui concerne les quadrupèdes vivipares et les oiseaux; et je serai d'autant plus empressé d'enrichir mon ouvrage de ceux qui traitent des autres animaux, que les naturalistes les attendent depuis long-temps avec impatience. De plus, M. le comte de Buffon, fils du grand homme que nous regrettons, et qui, entré avec honneur dans la carrière militaire, fera briller au milieu des armes un nom rendu immortel par la gloire des lettres, a bien voulu, ainsi que son

oncle, M. le chevalier de Buffon, officier supérieur distingué par ses services, et connu depuis long-temps par son goût pour les sciences et les beaux arts, me communiquer toutes les notes qui se sont trouvées dans les papiers de feu M. le comte de Buffon, et qui pouvoient m'être utiles pour la continuation de l'*Histoire naturelle.* Mais ce qui est pour moi l'un des plus grands encouragemens, ce sont les rapports que j'ai l'avantage d'avoir avec M. Daubenton; c'est l'amitié qui me lie avec ce célèbre naturaliste, dans les lumières duquel j'ai trouvé tant de secours, et que je me plairois tant à louer, si je pouvois, sans blesser sa modestie, répéter très-près de lui ce que la voix publique fait retentir par-tout où l'on s'intéresse au progrès des sciences naturelles. Le monde savant l'a vu avec regret cesser, dans le temps, de travailler à l'*Histoire naturelle*, conjointement avec M. de Buffon, et suspendre la description du Cabinet de sa majesté : aussi m'empressé-je d'annoncer au public qu'il jouira bientôt de la continuation de cette

partie de l'*Histoire naturelle*, que M. Daubenton se propose de reprendre au point où des circonstances particulières l'ont engagé à l'interrompre.

ÉLOGE

DU COMTE DE BUFFON.

Je préparois ce nouveau volume, entrepris pour compléter l'*Histoire naturelle*, publiée avec tant de succès par le grand homme qui faisoit un des plus beaux ornemens de la France, lorsqu'il a terminé sa glorieuse carrière. Toutes les contrées éclairées par la lumière des sciences, après avoir retenti, pendant sa vie, des applaudissemens donnés à ses triomphes, ont répété plus haut encore après sa mort les accens de l'admiration, auxquels se sont mêlés ceux des regrets; et la postérité a commencé, pour ainsi dire, de couronner sa statue. Au milieu de tous les hommages rendus à sa mémoire, que ne puis-je faire entendre une voix éloquente qui redise son éloge dans le sanctuaire même consacré par son génie à la science qu'il chérissoit !

Lorsque Platon quitta sa dépouille mor-

telle pour s'élever à l'immortalité, ses disciples en pleurs se rassemblèrent sur le promontoire fameux *, voisin de la célèbre Athènes, où ils avoient si souvent entendu cette voix imposante et enchanteresse; ils répétèrent leurs tendres plaintes sur ce même rocher antique contre lequel venoient se briser les flots de la mer agitée, et où leur maître, assis comme le maître des dieux sur le sommet du mont Olympe, leur avoit si souvent dévoilé les secrets de la science et ceux de la vertu. Ils consacrèrent ce mont à leur père chéri; ils en firent, pour ainsi dire, un lieu saint; et pour charmer leur peine, diminuer leur perte, et se retracer avec plus de force les vérités sublimes qu'il leur avoit montrées, ils chantèrent un hymne funèbre, et peignirent dans leurs chants tristes et lugubres, et son génie, et leur douleur.

Que ne pouvons-nous aussi, nous tous qui, consacrés à l'étude de l'histoire naturelle, avons reçu les leçons, avons

* Le promontoire de Sunium. Il est décrit et représenté dans le *Voyage du jeune Anacharsis*.

entendu la voix du Platon moderne, chanter en son honneur un hymne funéraire ! Rassemblés des divers points du globe, où chacun de nous a conservé cet amour de la Nature qu'il savoit inspirer si vivement à ses disciples, que ne pouvons-nous pénétrer tous ensemble jusqu'au milieu des plus anciens monumens élevés par cette Nature puissante, porter nos pas vers ces monts sourcilleux dont les cimes, toujours couvertes de neiges et de frimas, dominent sur les nuées, et semblent réunir le ciel avec la terre ! C'est sur ces masses énormes, sur ces blocs immenses de granits, que les siècles ont attaqués en vain, et qui seuls paroissent avoir résisté aux combats des élémens et à toutes les révolutions éprouvées par le globe de la terre ; c'est sur ces tables respectées par le temps que nous irions graver le nom de Buffon ; c'est à ces antiques témoins des antiques bouleversemens de notre planète que nous irions confier le souvenir de nos regrets et de notre admiration : tout autre monument seroit trop périssable pour une aussi longue renommée.

Élevons-nous du moins par la pensée au-dessus de ces rocs escarpés, avançons sur le bord des profonds abîmes qui les entourent, et parvenons jusqu'au sommet de ces monts entassés sur d'autres monts. La nuit règne encore; aucun nuage ne nous dérobe le firmament; l'atmosphère la plus pure laisse resplendir les étoiles à nos yeux; nous voyons ces astres fixes briller des feux qui leur sont propres, et les astres errans nous renvoyer une douce lumière; ravis d'admiration, plongés dans une méditation profonde, nous croyons voir *le génie de la Nature dans la contemplation de l'univers*[1]; tout nous rappelle ces vives images prodiguées par Buffon avec tant de magnificence, ce tableau mobile des cieux, que, dans sa noble audace, il a tracé avec tant de grandeur[2]; et debout sur les lieux les plus élevés du globe, nous entonnons un hymne en son honneur.

[1] Voyez la planche qui sert de frontispice à la *Théorie de la terre* de M. de Buffon.

[2] *Introduction à l'histoire des minéraux*, par M. de Buffon.

Nous te saluons, ô Buffon, peintre sublime de ce spectacle auguste ; toi dont le génie hardi, non content de parcourir l'immensité des cieux, et de chercher les limites de l'espace, a voulu remonter jusques à celles du temps.*

Tu as demandé à la matière par quelle force pénétrante ces astres immobiles, ces pivots embrasés de l'univers, brûlent des feux dont ils resplendissent.

Tu as demandé aux siècles par quel moteur puissant ces autres astres errans, qui brillent d'une lumière étrangère et circulent en esclaves soumis autour des soleils qui les maîtrisent, furent placés sur la route céleste qui leur a été prescrite, et reçurent le mouvement dont ils paroissent animés.

Nous te saluons, ô chantre immortel des cieux ; que le firmament semé d'étoiles, que toutes les clartés répandues dans l'espace, que tout ce magnifique cortége de la nuit rappelle à jamais ta gloire.

Cependant les premiers feux du jour

* Article de la *formation des planètes ; première et seconde Vues de la Nature*, etc. par M. de Buffon.

dorent l'Orient ; l'astre de la lumière se montre dans toute sa majesté ; il rougit les cimes isolées qui s'élancent dans les airs , et étincelle , pour ainsi dire, contre les immenses glaciers qui investissent les monts. Une vapeur épaisse remplit encore le fond des vallées , et dérobe les collines à nos yeux. Une vaste mer paroît avoir envahi le globe ; quelques pics couverts de glaces resplendissantes se montrent seulement au-dessus de cette mer immense dont les flots légers, agités par le vent , roulent en grands volumes , s'élèvent en tourbillons , et menacent de surmonter les roches les plus hautes. Nous croyons voir, avec Buffon , la terre encore couverte par les eaux de l'Océan , et recevant au milieu des ondes sa forme, ses inégalités , ses montagnes , ses vallées; et notre hymne continue.

Nous te saluons , ô Buffon , toi dont le génie , après avoir parcouru l'immensité de l'espace et du temps , a plané au-dessus de notre globe et de ses âges *.

* *Théorie de la terre* et *Époques de la Nature*, par M. de Buffon.

Tu as vu la terre sortant du sein des eaux ; les montagnes secondaires s'élevant par les efforts accumulés des courans du vaste Océan ; les vallons creusés par ses ondes rapides ; les végétaux développant leurs cimes verdoyantes sur les premières hauteurs abandonnées par les eaux ; ces bois touffus livrant leurs dépouilles aux flots agités ; les abîmes de l'Océan recevant ces dépôts précieux comme autant de sources de chaleur et de feu pour les siècles à venir, et les plaines de la mer peuplées d'animaux dont les débris forment de nouveaux rivages ou exhaussent les anciens.

Tu as vu le feu jaillissant avec violence des entrailles de la terre, sur le bord des ondes qui se retiroient, élevant par son effort de nouvelles montagnes, ébranlant les anciennes, couvrant les plaines de torrens enflammés ; et les tonnerres retentissans, les foudres rapides, les orages des airs, mêlant leur puissance à celle des orages intérieurs de la terre, et des tempêtes de la mer.

Nous te saluons, toi dont les chants ont célébré ces grands objets : que le feu des volcans, que les ondes agitées, que les tonnerres des airs rappellent à jamais ta gloire !

Mais la vapeur épaisse se dissipe, et nous laisse voir des plaines immenses, des côteaux fertiles, des champs fleuris, des retraites tranquilles. O Nature, tu te montres dans toute ta beauté ! Les habitans des airs, voltigeant au milieu des bocages, saluent par leur chant l'astre bienfaisant source de la chaleur ; l'aigle altier vole jusqu'au-dessus des plus hautes cimes *; le cheval belliqueux, relevant sa mobile crinière, s'élance dans les vertes prairies ; les divers animaux qui embellissent le globe, paroissent en quelque sorte à nos yeux. Saisis d'un noble enthousiasme, entraînés par l'espèce de délire qui s'empare de nos sens, nous croyons nous détacher, pour ainsi dire, de la terre, et voir le globe roulant sous nos pieds nous présenter successivement toute sa surface. Le tigre féroce, le lion terrible

* Voyez particulièrement dans l'Histoire des Quadrupèdes et des Oiseaux, par M. de Buffon, les articles *du cheval, du tigre, du lion, du chameau, de l'éléphant, du castor, des singes, de l'aigle, des perroquets, de l'oiseau-mouche, du kamichi*, etc.

régnant avec empire dans les solitudes embrasées de l'Afrique ; le chameau, supportant la soif au milieu des sables brûlans de l'Arabie ; l'éléphant des grandes Indes, étonnant l'intelligence humaine par l'étendue de son instinct ; le castor du Canada, montrant par son industrie ce que peuvent le nombre et le concert ; les singes des deux mondes, imitateurs pétulans des mouvemens de l'homme ; les perroquets richement colorés des contrées voisines de l'équateur, le brillant oiseau-mouche et le colibri doré du nouveau continent, le kamichi des côtes à demi noyées de la Guiane ; tous passent sous nos yeux. Rien ne peut nous dérober aucun de ces objets que Buffon a revêtus de ses couleurs éclatantes ; et au milieu des sujets de ses magnifiques tableaux, nous voyons sur tous les points de la terre habitable le chef-d'œuvre de la force productrice, l'homme, qui par la pensée a conquis le sceptre de la Nature, domté les élémens, fertilisé la terre, embelli son asyle, et créé le bonheur par l'amour et par la vertu. Depuis le pole sur lequel

brille l'ourse, depuis les bornes du vaste empire de la souveraine de la Néva [1], et cette contrée fertile en héros, où Reinsberg [2] voit les arts cultivés par des mains victorieuses, jusques aux plages ardentes du Mexique et aux sommets du Potosi, quelle partie du globe ne nous rappelle pas des tributs offerts au génie de Buffon ?

Nous voyons au milieu de l'Athènes moderne ces lieux fameux consacrés à la science ou aux arts sublimes de l'éloquence et de la poésie, ces temples de la Renommée, qui parleront à jamais de la

[1] C'est principalement de la Russie, ainsi que de l'Amérique septentrionale et méridionale, que l'on s'est empressé d'offrir à M. de Buffon les divers objets d'histoire naturelle qui pouvoient l'intéresser. Il en a reçu de plusieurs souverains, et sur-tout de l'impératrice de toutes les Russies.

[2] Château du Brandebourg, appartenant au prince Henri de Prusse. Avec quel plaisir M. de Buffon ne parloit-il pas de son dévouement pour ce prince ! combien ne se plaisoit-il pas à rappeler les marques d'attachement qu'il en avoit reçues, ainsi qu'à s'entretenir de l'amitié que lui a toujours témoignée la digne compagne d'un grand et célèbre ministre du meilleur des rois!

gloire de Buffon, où il a laissé des amis, des compagnons de ses travaux, un surtout, qui, né sous le même ciel, et réuni avec lui dès sa plus tendre jeunesse, a partagé sa gloire et ses couronnes. Nous croyons entendre leurs voix; et ce concert de louanges du génie et de l'amitié retentissant jusques au fond de nos cœurs, nous nous écrions de nouveau :

Nous te saluons, ô Buffon, toi qui as chanté les œuvres de la création sur ta lyre harmonieuse; toi qui d'une main habile as gravé sur un monument plus durable que le bronze, les traits augustes du roi de la Nature; qui l'as suivi d'un œil attentif sous tous les climats, depuis le moment de sa naissance jusques à celui où il disparoît de dessus la terre. A ta voix la Nature a rassemblé ses différentes productions; les divers animaux se sont réunis devant toi; tu leur as assigné leur forme, leur physionomie, leurs habitudes, leur caractère, leur pays, leur nom. Que par-tout tes chants soient répétés; que tout parle de toi. Poète sublime, tu as célébré et tous les êtres et tous les temps.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des divers noms donnés aux serpens, et dont il est fait mention dans cet ouvrage.

A

B

C

Cerastes aurora, — aurore.
Cerastes candidus, — couleuvre très-blanche.
Cerastes cobella, — cobel.
Cerastes lacteus, — lacté.
Cerastes mexicanus, — couleuvre pétalaire.
Cerastes nebulatus, — couleuvre nébuleuse.
Cerastes plicatilis, — bali.
Cerastes rhombeatus, — coul. rhomboïdale.
Cerastes severus, — couleuvre hébraïque.
Cerchrias, — ammodyte.
Ceristalis, — céraste.
Chasseur, — devin.
Chain snake, — chaîne.
Chayquarona, — chayque.
Coach-whip-snake, — fil.
Cobra atropos, — atropos.
Cobra de las cabecas, — amphisbène enfumé.
Cobra de cabelo, — naja.
Cobra de capello, — naja.
Cobra de corais, — ibiboca.
Cobra de veado, — devin.
Cobre vega, — amphisbène enfumé.
Collier, — demi-collier.
Coluber Æsculapii, — coul. bande noire.
Coluber æstivus, — couleuvre verdâtre.
Coluber agilis, — couleuvre agile.

Coluber domesticus, — coul. domestique.
Coluber domicella, — couleuvre des dames.
Coluber exoletus, — couleuvre décolorée.
Coluber fasciatus, — vampum.
Coluber filiformis, — fil.
Coluber fulvus, — couleuvre noire et fauve.
Coluber fuscus, — couleuvre sombre.
Coluber getulus, — chaîne.
Coluber guttatus, — tyrie.
Coluber guttatus, — couleuvre mouchetée.
Coluber hippocrepis, — fer-à-cheval.
Coluber hydrus, — hydre.
Coluber jaculatrix, — dard.
Coluber jugularis, — rouge-gorge.
Coluber lacteus, — lacté.
Coluber laticaudatus, — coul. queue-plate.
Coluber lebetinus, — lébetin.
Coluber lemniscatus, — coul. galonnée.
Coluber lineatus, — couleuvre rayée.
Coluber maurus, — couleuvre maure.
Coluber melanocephalus, — tête-noire.
Coluber miliaris, — couleuvre miliaire.
Coluber mexicanus, — couleuvre mexicaine.
Coluber Minervæ, — couleuvre de Minerve.
Coluber molurus, — molure.
Coluber monilis, — demi-collier.

Coluber sirtalis, — couleuvre sirtale.
Coluber situla, — couleuvre situle.
Coluber stolatus, — chayque.
Coluber striatulus, — couleuvre striée.
Coluber triscalis, — triscale.
Coluber typhius, — typhie.
Coluber tyria, — tyrie.
Coluber vipera, — vipère d'Égypte.
Coluber vipera Anglorum, — vipère noire.
Coluber viridissimus, — couleuvre verte.
Coluber vittatus, — couleuvre rubanée.
Colubro nero, — couleuvre à collier.
Constrictor auspex, — devin.
Constrictor diviniloquus, — devin.
Constrictor formosissimus, — devin.
Constrictor rex serpentum, — devin.
Copper-belly snake, — couleuvre striée.
Coronella austriaca, — couleuvre lisse.
Coronella petola, — pétole.
Couleuvre chasseuse, — devin.
Couleuvre commune, — couleuvre à collier.
Couleuvre commune, — coul. d'Esculape.
Couleuvre commune, — orvet.
Couleuvre commune, — quatre-raies.
Couleuvre commune, — coul. verte et jaune.
Couleuvre jaune, — fer-de-lance.

D

E

F

Fedagoso, — devin.

G

Gerende, — devin.
Giarende, — devin.
Giboya, — devin.
Glass snake, — anguis jaune et brun.
Gorende, — devin.
Grand hydre, — devin.
Grand serpent d'eau, — devin.
Grande couleuvre, — devin.
Green snake, — couleuvre verdâtre.
Guimpe, — couleuvre ovivore.
Guimpuaguara, — couleuvre ovivore.

H

Hog-nose snake, — groin.
Hydrus, — couleuvre à collier.

I—J

Ibiboca, — ibibe.
Ibijara, — amphisbène enfumé.

N

O

P

R

S

Serpens indicus gracilis viridis, — boiga.
Serpens palustris, — devin.
Serpens peregrinus, — devin.
Serpent âpre, — couleuvre rude.
Serpent aveugle, — amphisbène enfumé.
Serpent bai-rouge, — coul. blanche et brune.
Serpent de blé, — couleuvre tachetée.
Serpent à chaîne, — chaîne.
Serpent à chapelet, — couleuvre mouchetée.
Serpent à chaperon, — naja.
Serpent à collier, — couleuvre à collier.
Serpent coral, — anguis rouge.
Serpent cornu, — ammodyte.
Serpent cornu, — céraste.
Serpent couronné, — naja.
Serpent des dames, — couleuvre des dames.
Serpent fétiche, — daboie.
Serpent idole, — daboie.
Serpent impérial, — devin.
Serpent à large queue, — queue-lancéolée.
Serpent à large queue, — queue-plate.
Serpent à lunettes, — naja.
Serpent mangeur de rats, — boa rativore.
Serpent nageur, — couleuvre à collier.
Serpent d'oreille, — lombric.
Serpent à queue-plate, — plature.

T

V—W

Viper, — vipère commune.
Vipera anglica nigricans, — vipère noire.
Vipera Brasiliæ caudisona, — boiquira.
Vipera caudisona, — boiquira.
Vipera indica vittata gesticularia, — naja.
Vipera maculata, — aspic.
Vipera Mosis, — vipère commune.
Vipera pileata, — naja.
Vipera vera Indiæ orientalis, — vipère commune.
Vipère cornue, — céraste.
Vipère cornue d'Illyrie, — ammodyte.
Vipère d'eau, — serpent à sonnette piscivore.
Vipère du Japon, — couleuvre hébraïque.
Vipère jaune de la Martinique, — fer-de-lance.

X

Xalxalhua, — devin.
Xaxathua, — devin.
Xequipiles, — dard.

Y

Yacu-mama, — devin.
Yellow snake, — devin.

HISTOIRE NATURELLE DES SERPENS.

DISCOURS SUR LA NATURE DES SERPENS.

A la suite des nombreuses espèces des quadrupèdes et des oiseaux, se présente l'ordre des serpens ; ordre remarquable en ce qu'au premier coup d'œil, les animaux qui le composent paroissent privés de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destinés à vivre sur la place où le hasard les fait naître. Peu d'animaux cependant ont les mouvemens aussi prompts et se transportent avec autant de

vîtesse que le serpent ; il égale presque, par sa rapidité, une fleche tirée par un bras vigoureux, lorsqu'il s'élance sur sa proie ou qu'il fuit devant son ennemi : chacune de ses parties devient alors comme un ressort qui se débande avec violence ; il semble ne toucher à la terre que pour en rejaillir, et, pour ainsi dire, sans cesse repoussé par les corps sur lesquels il s'appuie, on diroit qu'il nage au milieu de l'air en rasant la surface du terrain qu'il parcourt. S'il veut s'élever encore davantage, il le dispute à plusieurs espèces d'oiseaux par la facilité avec laquelle il parvient jusqu'au plus haut des arbres, autour desquels il roule et déroule son corps avec tant de promptitude, que l'œil a de la peine à le suivre. Souvent même, lorsqu'il ne change pas encore de place, mais qu'il est prêt à s'élancer, et qu'il est agité par quelque affection vive, comme l'amour, la colère ou la crainte, il n'appuie contre terre que sa queue, qu'il replie en contours sinueux ; il redresse avec fierté sa tête ; il relève avec vîtesse le devant de son corps, et,

le retenant dans une attitude droite et perpendiculaire, bien loin de paroître uniquement destiné à ramper, il offre l'image de la force, du courage, et d'une sorte d'empire.

Placé par la Nature à la suite des quadrupèdes ovipares, ressemblant à un lézard qui seroit privé de pattes, et pouvant sur-tout être quelquefois confondu avec les espèces que nous avons nommées *seps* et *chalcide*[1], ainsi qu'avec les reptiles bipèdes[2], le serpent réunit cet ordre des quadrupèdes ovipares à celui des poissons, avec plusieurs espèces desquels il a un grand nombre de rapports extérieurs, et dans lesquels il paroît en quelque sorte se dégrader par des nuances successives offertes par les *anguilles*, les *murènes* proprement dites, les *gymnotes*, etc.

Malgré la grande vîtesse avec laquelle le serpent échappe, pour ainsi dire, à

[1] Voyez l'article du *seps* et celui du *chalcide*, dans l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.

[2] Article des *reptiles bipèdes*, à la suite de l'Histoire des quadrupèdes ovipares.

la surface sur laquelle il s'avance, plusieurs points de son corps portent sur la terre, même dans le temps où il paroît le moins y toucher ; et il est entièrement privé de membres qui puissent le tenir élevé au-dessus du terrain, ainsi que les quadrupèdes : aussi le nom de *reptile* nous a-t-il paru lui appartenir principalement, et celui de *serpent* vient-il de *serpere*, qui désigne l'action de ramper. Cette forme extérieure, ce défaut absolu de bras, de pieds, et de tout membre propre à se mouvoir, le caractérise essentiellement, et empêche qu'on ne le confonde, même à l'extérieur, avec aucun des animaux qui ont du sang, et particulièrement avec les murènes proprement dites, les anguilles et les autres poissons, qui ont tous des nageoires plus ou moins étendues et plus ou moins nombreuses.

Les limites qui circonscrivent l'ordre des serpens sont donc tracées d'une manière précise, malgré les grands rapports qui les lient avec les ordres voisins.

Leurs espèces sont en grand nombre ;

nous en décrivons plus de cent quarante dans cet ouvrage : quelques unes parviennent à une grandeur très-considérable ; elles ont plus de trente pieds, et souvent même de quarante pieds, de longueur *. Toutes sont couvertes d'écailles ou de tubercules écailleux, comme les lézards et les poissons, qu'elles lient les uns avec les autres ; mais ces écailles varient beaucoup par leur forme et par leur grandeur : les unes, que l'on nomme *plaques*, sont hexagones, étroites et très-alongées ; les autres, presque rondes, ou ovales, ou rhomboïdales, ou quarrées ; celles-ci entièrement plates ; celles-là relevées par une arête saillante, etc. Toutes ces diverses sortes d'écailles sont différemment combinées dans les espèces particulières de serpens : les uns en ont de quatre sortes, les autres de trois, les autres de deux, les autres n'en ont que d'une seule sorte ; et c'est principalement en réunissant les caractères tirés de la forme, du nombre et de la position de

* Voyez à ce sujet, dans cette Histoire naturelle, l'article du *devin*.

ces écailles, que nous avons pu parvenir à distinguer non seulement les genres, mais encore les espèces de serpens, ainsi qu'on pourra le voir dans la table méthodique de ces animaux.

Si, avant d'examiner les habitudes naturelles de ces reptiles, nous voulons jeter un coup d'œil sur leur organisation interne, et si nous commençons par considérer leur tête, nous trouverons que la boîte osseuse en est à peu près conformée comme celle des quadrupèdes ovipares : cependant la partie de cette boîte qui représente l'os occipital, et qui est faite en forme de triangle dont le sommet est tourné vers la queue, ne paroît pas en général avancer autant vers le dos que dans ces quadrupèdes ; elle garantit peu l'origine de la moelle épinière, et voilà pourquoi les serpens peuvent être attaqués avec avantage, et recevoir aisément la mort par cet endroit mal défendu.

Le reste de leur charpente osseuse présente de grands rapports avec celle de plusieurs espèces de poissons ; mais elle offre cependant une conformation qui

leur est particulière, et d'après laquelle il est presque aussi aisé de les distinguer que d'après leur forme extérieure. Elle est la plus simple de toutes celles des animaux qui ont du sang : elle ne se divise pas en diverses branches pour donner naissance aux pattes comme dans les quadrupèdes, aux ailes comme dans les oiseaux, etc. ; elle n'est composée que d'une longue suite de vertèbres qui s'étend jusqu'au bout de la queue. Les apophyses ou éminences de ces vertèbres sont placées, dans la plupart des serpens, de manière que l'animal puisse se tourner dans tous les sens, et même se replier plusieurs fois sur lui-même ; et d'ailleurs, dans presque tous ces reptiles, ces vertèbres sont très-mobiles, les unes relativement aux autres, l'extrémité postérieure de chacune étant terminée par une sorte de globe qui entre dans une cavité de la vertèbre suivante, et y joue librement comme dans une genouillère. De chaque côté de ces vertèbres sont attachées des côtes ordinairement d'autant plus longues qu'elles sont plus près du milieu du

corps, et qui, pouvant se mouvoir en différens sens, se prêtent aux divers mouvemens que le serpent veut exécuter. Vers l'extrémité de la queue, les vertèbres ne présentent plus que des éminences, et sont dépourvues de côtes*.

Ces vertèbres et ces côtes composent toute la partie solide du corps des serpens: aussi leurs organes intérieurs ne sont-ils défendus, dans la partie de leur corps qui touche à terre, que par les plaques ou

* J'ai voulu savoir si le nombre des vertèbres et des côtes des serpens a quelque rapport constant avec les différentes espèces de ces animaux. J'ai disséqué plusieurs individus de diverses espèces de serpens, et j'ai remarqué que le nombre des vertèbres et des côtes augmentoit ou diminuoit dans les couleuvres, les boas, et les serpens à sonnettes, avec celui des plaques qui recouvrent le dessous du corps de ces reptiles; de telle sorte qu'il y avoit toujours une vertèbre, et par conséquent deux côtes, pour chaque plaque. Mais mes observations n'ont pas été assez multipliées pour que j'en regarde le résultat comme constant. Voyez dans l'article intitulé, *Nomenclature des serpens*, ce que l'on peut penser du rapport du nombre de ces plaques avec l'âge ou le sexe des reptiles, etc.

grandes écailles qui les revêtent par-dessous, et par une matière graisseuse considérable que l'on trouve souvent entre la peau de leur ventre et ces mêmes organes. Cette graisse doit aussi contribuer à entretenir leur chaleur intérieure, à préserver leur sang des effets du froid, et à les soustraire, pendant quelque temps, à l'engourdissement auquel ils sont sujets, dans certaines contrées, à l'approche de l'hiver ; elle leur est d'autant plus utile, que la chaleur naturelle de leur sang est peu considérable : ce fluide ne circule dans les serpens qu'avec lenteur, relativement à la vîtesse avec laquelle il coule dans les quadrupèdes vivipares et dans les oiseaux. Et comment seroit-il poussé avec autant de force dans les reptiles que dans les oiseaux et les vivipares, puisque le cœur des serpens n'est composé que d'un ventricule *, et puis-

* L'oreillette du cœur de plusieurs espèces de serpens est conformée de manière à paroître double, ainsi que dans un grand nombre de quadrupèdes ovipares ; mais aucun de ces reptiles n'a deux ventricules.

que la communication entre le sang qui y arrive et le sang qui en sort, peut être indépendante des oscillations des poumons et de la respiration, dont la fréquence échauffe et anime le sang des vivipares et des oiseaux ?

Le jeu du cœur et la circulation ne seroient donc point arrêtés dans les serpens par un très-long séjour sous l'eau, et ces animaux pourroient rester habituellement dans cet élément, comme les poissons, si l'air ne leur étoit pas nécessaire, de même qu'aux quadrupèdes ovipares, pour entretenir dans leur sang les qualités nécessaires à son mouvement et à la vie, pour dégager ce fluide des principes surabondans qui en engourdiroient la masse, ou y porter ceux de liquidité qui doivent l'animer *. Les serpens ne peuvent donc vivre dans l'eau sans venir souvent à la surface, et la respiration leur est presque aussi nécessaire que si leur cœur étoit conformé comme celui de l'homme et des quadrupèdes vivipares, et que la

* Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

circulation de leur sang ne pût avoir lieu qu'autant que leurs poumons aspireroient l'air de l'atmosphère. Mais leur respiration n'est pas aussi fréquente que celle des quadrupèdes vivipares et des oiseaux; au lieu de resserrer et de dilater leurs poumons par des oscillations promptes et régulières, ils laissent échapper avec lenteur la portion d'air atmosphérique qu'ils ont aspirée avec assez de rapidité, et ils peuvent d'autant plus se passer de respirer fréquemment, que leurs poumons sont très-grands en comparaison du volume de leur corps, ainsi que ceux des tortues, des crocodiles, des salamandres, des grenouilles, etc., et que dans certaines espèces, telles que celle du boiquira, la longueur de ces viscères égalant à peu près les trois quarts de celle du corps, ils peuvent aspirer à la fois une très-grande quantité d'air.

Ils sont pourvus de presque autant de viscères que les animaux les mieux organisés; ils ont un œsophage ordinairement très-long, et susceptible d'une très-grande dilatation, un estomac, un foie

avec son conduit, une vésicule du fiel, une sorte de pancréas, et de longs intestins, qui, par leurs circuits, leurs divers diamètres, et les espèces de séparations transversales qu'ils contiennent, forment plusieurs portions distinctes analogues aux intestins grêles et aux gros intestins des vivipares, et, après plusieurs sinuosités, se terminent par une portion droite, par une sorte de rectum, comme dans les quadrupèdes. Ils ont aussi deux reins, dont les conduits n'aboutissent pas à une vessie proprement dite, ainsi que dans les quadrupèdes vivipares, mais se déchargent dans un réservoir commun, semblable au cloaque des oiseaux, et où se mêlent de même les excrémens, tant solides que liquides. Ce réservoir commun n'a qu'une seule ouverture à l'extérieur; il renferme, dans les mâles, les parties qui leur sont nécessaires pour perpétuer leur espèce, et qui y demeurent cachées jusqu'au moment de leur accouplement : c'est aussi dans l'intérieur de ce réservoir que sont placés, dans les femelles, les orifices des deux ovaires;

et voilà pourquoi, dans la plupart des serpens, et excepté certaines circonstances rares, voisines de l'accouplement de ces animaux, on ne peut s'assurer de leur sexe d'après la seule considération de leur conformation extérieure.

Presque toutes les écailles qui recouvrent les serpens, et particulièrement les grandes lames qui sont situées au-dessous de leur corps, sont mobiles indépendamment les unes des autres : ils peuvent redresser chacune de ces lames par un muscle particulier qui y aboutit. Dès-lors chacune de ces pièces, en s'élevant et en se rabaissant, devient une sorte de pied, par le moyen duquel ils trouvent de la résistance, et par conséquent un point d'appui dans le terrain qu'ils parcourent, et peuvent se jeter, pour ainsi dire, dans le sens où ils veulent s'avancer. Mais les serpens se meuvent encore par un moyen plus puissant ; ils relèvent en arc de cercle une partie plus ou moins étendue de leur corps ; ils rapprochent les deux extrémités de cet arc, qui portent sur la terre ; et lorsqu'elles sont près de se toucher, l'une

ou l'autre leur sert de point d'appui pour s'élancer, en applatissant la partie qui étoit élevée en arc de cercle. Lorsqu'ils veulent courir en avant, c'est sur l'extrémité postérieure de cet arc qu'ils s'appuient; et c'est au contraire sur la partie antérieure, lorsqu'ils veulent aller en arrière.

Chaque fois qu'ils répètent cette action, ils font, pour ainsi dire, un pas de la grandeur de la portion de leur corps qu'ils ont courbée, sans compter l'étendue que peut donner à cet intervalle parcouru, l'élasticité de cette même portion de leur corps qu'ils ont pliée, et qui les lance avec roideur en se rétablissant. Ces arcs de cercle sont plus ou moins élevés, ou plus ou moins multipliés, dans chaque individu, suivant son espèce, sa grandeur, ses proportions, sa force, ainsi que le besoin qu'il a de courir plus ou moins vîte; et tous ces arcs, en se débandant successivement, produisent cette sorte de mouvement que l'on a appelé *vermiculaire*, parce que les vers proprement dits, qui sont dépourvus de

pieds, ainsi que les serpens, sont également obligés de l'employer pour changer de place.

Pendant que les serpens exécutent ces divers mouvemens, ils portent leur tête d'autant plus élevée au-dessus du terrain, qu'ils ont plus de vigueur et qu'ils sont animés par des sensations plus vives ; et comme leur tête est articulée avec l'épine du dos, de manière que la face forme un angle droit avec cette épine dorsale, les serpens ne pourroient point se servir de leur gueule, ne verroient point devant eux, et ne s'avanceroient qu'en tâtonnant dans les momens où ils relèvent la partie la plus antérieure de leur corps, s'ils n'en replioient alors l'extrémité de manière à conserver à leur tête une position horizontale.

Quoique toutes les portions du corps des serpens jouissent d'une grande élasticité, cependant, dans le plus grand nombre d'espèces, ce ressort ne doit pas être également distribué dans toutes les parties : aussi la plupart des serpens ont-ils plus de facilité pour avancer que pour

reculer. D'ailleurs les écailles qui les revêtent, et particulièrement les plaques qui garnissent le dessous du ventre, se recouvrent mutuellement, et sont couchées de devant en arrière les unes au-dessus des autres. Il arrive de là que lorsque les serpens les redressent, elles forment contre le terrain un obstacle qui arrête leurs mouvemens, s'ils veulent aller en arrière; tandis qu'au contraire lorsqu'ils s'avancent, la surface qu'ils parcourent applique ces pièces les unes contre les autres dans le sens où elles se recouvrent naturellement.

Quelques espèces cependant, dont le corps est d'une grosseur à peu près égale à ses deux extrémités, et qui, au lieu de plaques, n'ont que des anneaux circulaires, paroissent jouir de la faculté de se mouvoir presque aussi aisément en arrière qu'en avant, ainsi que nous le verrons dans la suite *: mais ces espèces ne forment qu'une petite partie de l'ordre dont nous traitons.

* Articles des *serpens amphisbènes.*

Lorsque certains serpens, au lieu de se mouvoir progressivement pendant un temps plus ou moins considérable, et par une suite d'efforts plusieurs fois répétés, ne cherchent qu'à s'élancer tout d'un coup d'un endroit à un autre, ou à se jeter sur une proie par un seul bond, ils se roulent en spirale au lieu de former des arcs de cercle successifs; ils n'élèvent presque que la tête au-dessus de leur corps ainsi replié et contourné; ils tendent, pour ainsi dire, toutes leurs parties élastiques, et réunissant par-là toutes les forces particulières qu'ils emploient l'une après l'autre dans leurs courses ordinaires, alongeant tout d'un coup toute leur masse, et leurs ressorts se débandant tous à la fois, ils se déroulent et s'élancent vers l'objet qu'ils veulent atteindre, avec la rapidité d'une flèche fortement vibrée, et en franchissant souvent un espace de plusieurs pieds.

Les serpens qui grimpent sur les arbres, s'y retiennent en entourant les tiges et les rameaux par les divers contours de leur corps; ils en parcourent les branches

de la même manière qu'ils s'avancent sur la surface de la terre ; ils s'élancent d'un arbre à un autre, ou d'un rameau à un rameau, en appuyant contre l'arbre une portion de leur corps, et en la pliant de manière qu'elle fasse une sorte de ressort, et qu'elle se débande avec force ; ou bien ils se suspendent par la queue, et, balançant à plusieurs reprises leur corps qu'ils alongent avec effort, ils atteignent la branche à laquelle ils veulent parvenir, s'y attachent en l'embrassant par plusieurs contours de leur partie antérieure, se resserrent alors, se raccourcissent, ramassent pour ainsi dire leur corps, et retirent à eux leur queue qui leur avoit servi à se suspendre.

Les très-grands serpens l'emportent en longueur sur tous les animaux, en y comprenant même les crocodiles, dont la grandeur est la plus démesurée, et qui ont depuis vingt-cinq jusqu'à trente pieds de long, et en n'en exceptant que les baleines et les autres grands cétacées. A l'autre extrémité cependant de l'échelle qui comprend tous ces reptiles arrangés

par ordre de grandeur, on en voit qui ne sont guère plus gros qu'un tuyau de plume, et dont la longueur, qui n'est que de quelques pouces, surpasse à peine celle des plus petits quadrupèdes, tant ovipares que vivipares. L'ordre des serpens est donc celui où les plus grandes et les plus petites espèces diffèrent le plus les unes des autres par la longueur. Mais si, au lieu de mesurer une seule de leurs dimensions, on pèse leur masse, on trouvera que la quantité de matière que renferment les serpens les plus gigantesques, est à peu près dans le même rapport avec la matière des plus petits reptiles, que la masse des grands éléphans, des hippopotames, etc. avec celle des rats, des musaraignes, des plus petits quadrupèdes vivipares.

Ne pourroit-on pas penser que, dans tous les ordres d'animaux, la même proportion se trouve entre la quantité de matière modelée dans les grandes espèces, et celle qui est employée dans les petites? Mais, dans l'ordre des serpens, tous les développemens ont dû se faire en lon-

gueur plutôt qu'en grosseur : sans cela, ces reptiles, et sur-tout ceux qui sont énormes, privés de pattes et de bras, auroient à peine exécuté quelques mouvemens très-lents. La vîtesse de leur course ne doit-elle pas en effet être proportionnée à la grandeur de l'arc que leur corps peut former pour se débander ensuite ? Auroient-ils pu se plier avec facilité, et chercher sur la surface du terrain des points d'appui qui remplaçassent les pieds qui leur manquent ? Ne pouvant ni atteindre leur proie, ni échapper à leurs ennemis, n'auroient-ils pas été comme des masses inertes exposées à tous les dangers et bientôt détruites ? La matière a donc dû être façonnée dans une dimension beaucoup plus que dans une autre, pour que le produit de ce travail pût subsister, et que l'ordre des serpens ne fût pas anéanti, ou du moins très-diminué ; et voilà pourquoi la même proportion de masse se trouve entre les grands et les petits reptiles d'un côté, et les grands et les petits quadrupèdes de l'autre, quoique les énormes serpens l'em-

portent beaucoup plus par leur longueur sur les plus petits de ceux que l'on connoît, que les éléphans ne surpassent les musaraignes et les rats par leur dimension la plus étendue.

Entre les limites assignées par la Nature à la longueur des serpens, c'est-à-dire, depuis celle de quarante ou même cinquante pieds jusqu'à celle de quelques pouces, on trouve presque tous les degrés intermédiaires occupés par quelque espèce ou quelque variété de ces reptiles, au moins à compter depuis les plus courts jusqu'à ceux qui ont vingt ou vingt-cinq pieds de longueur. Les espèces supérieures paroissent ensuite comme isolées : ceci se trouve conforme à ce que l'on a déja remarqué dans les quadrupèdes vivipares *, et prouve également que dans la Nature les grands objets sont moins liés que les petits par des nuances intermédiaires. Mais voilà donc, depuis la petite étendue de quelques pouces jusqu'à celle de vingt-cinq pieds, presque toutes les grandeurs

* Voyez les articles de l'éléphant et des autres grands quadrupèdes.

intermédiaires représentées par autant d'espèces, ou du moins de races plus ou moins constantes ; et cela ne suffiroit-il pas pour montrer la variété qui se trouve dans l'ordre des serpens ? Il semble, à la vérité, au premier coup d'œil, que des espèces très-multipliées doivent se ressembler presque entièrement dans un ordre d'animaux dont le corps, toujours formé sur le même modèle, ne présente aucun membre extérieur et saillant qui, par sa forme et le nombre de ses parties, puisse offrir des différences sensibles. Mais si l'on ajoute à la variété des longueurs des serpens celle des couleurs éclatantes dont ils sont peints, depuis le blanc et le rouge le plus vif jusqu'au violet le plus foncé, et même jusqu'au noir; si l'on observe que ce grand nombre de couleurs sont merveilleusement fondues les unes dans les autres, de manière à ne présenter que très-rarement la même teinte, lorsqu'elles sont diversement éclairées par les rayons du soleil; si l'on se retrace tout à la fois ce nombre de serpens dont les uns n'offrent qu'une seule

nuance, tandis que les autres brillent de plusieurs couleurs plus ou moins contrastées, enchaînées, pour ainsi dire, en réseaux, distribuées en lignes, s'étendant en raies, disposées en bandes, répandues par taches, semées en étoiles, représentant quelquefois les figures les plus régulières, et souvent les plus bizarres; et si l'on réunit encore à toutes ces différences celles que l'on doit tirer de la position, de la grandeur et de la forme des écailles, ne verra-t-on pas que l'ordre des serpens est un des plus variés de ceux qui peuplent et embellissent la surface du globe?

Toutes les espèces de ces animaux habitent de préférence les contrées chaudes ou tempérées: on en trouve dans les deux mondes, où ils paroissent à peu près également répandus en raison de la chaleur, de l'humidité, et de l'espace libre. Plusieurs de ces espèces sont communes aux deux continens; mais il paroît qu'en général ce sont les plus grandes qui appartiennent à un plus grand nombre de contrées différentes. Ces grandes espèces

ayant plus de force et des armes plus meurtrières, peuvent exécuter leurs mouvemens avec plus de promptitude, soutenir pendant plus de temps une course plus rapide, se défendre avec plus d'avantage contre leurs ennemis, chercher et vaincre plus facilement une proie, se répandre bien plus au loin, se trouver au milieu des eaux avec moins de crainte, nager avec plus de constance, lutter contre les flots, voguer avec vîtesse au milieu des ondes agitées, et traverser même des bras de mer étendus. D'ailleurs ne pourroit-on pas dire que le moule des grandes espèces est plus ferme, moins soumis aux influences de la nourriture et du climat? Les petites espèces ont pu être aisément altérées dans leurs proportions, dans la forme ou le nombre de leurs écailles, dans la teinte ou la distribution de leurs couleurs, de manière à ne plus présenter aucune image de leur origine: les changemens qu'elles auront éprouvés n'auront point porté uniquement sur la surface; ils auront pénétré, pour ainsi dire, dans un intérieur peu susceptible

de résistance : toutes ces variations auront influé sur leurs habitudes; et ne pouvant pas opposer de grandes forces aux accidens de toute espèce, non plus qu'aux vicissitudes de l'atmosphère, leurs mœurs auront changé de plus en plus, et tout aura si fort varié dans ces petits animaux, que bientôt les diverses races sorties d'une souche commune n'auront pas présenté assez de ressemblance pour constituer une même espèce. Les grands serpens au contraire peuvent bien offrir, sous les divers climats, quelques différences de couleurs ou d'habitudes qui marquent l'influence de la terre et de l'air, à laquelle aucun animal ne peut se soustraire: mais, plus indépendans des circonstances de lieux et de temps, plus constans dans leurs habitudes, plus inaltérables dans leurs proportions, ils doivent présenter plus souvent, dans les pays les plus éloignés, le nombre et la nature de rapports qui constituent l'identité de l'espèce. Ce seront quelques uns de ces grands serpens, nageant à la surface de la mer, fuyant sur les eaux un ennemi trop à craindre

pour eux, ou jetés au loin par les vagues agitées, élevant avec fierté leur tête au-dessus des flots, et se recourbant avec agilité en replis tortueux, qui auront fait dire, du temps de Pline, ainsi que le rapporte ce grand naturaliste, qu'on avoit vu des migrations par mer de dragons ou grands serpens partis d'Éthiopie, et ayant près de vingt coudées de longueur, et qui auront donné lieu aux divers récits semblables de plusieurs voyageurs modernes.

Mais il n'en est pas des serpens comme des quadrupèdes vivipares: moins parfaits que ces animaux, moins pourvus de sang, moins doués de chaleur et d'activité intérieure, plus rapprochés des insectes, des vers, des animaux les moins bien organisés, ils ne craignent point l'humidité lorsqu'elle est combinée avec la chaleur: elle semble même leur être alors très-favorable; et voilà pourquoi aucune espèce de serpent ne paroît avoir dégénéré en Amérique: on doit penser, d'après les récits des voyageurs, qu'elles n'ont rien perdu, dans ces pays nouveaux, de leur

grandeur ni de leur force ; et même dans les terres les plus inondées de ce continent, les grands serpens présentent une longueur peut-être plus considérable que dans les autres parties du nouveau monde *.

Si l'humidité ne nuit pas aux diverses espèces de serpens, le défaut de chaleur leur est funeste : ce n'est qu'aux environs des contrées équatoriales qu'on rencontre ces énormes reptiles, l'effroi des voyageurs ; et lorsqu'on s'avance vers les régions tempérées, et sur-tout vers les contrées froides, on ne trouve que de très-petites espèces de serpens.

L'on peut présumer que ce n'est pas la chaleur seule qui leur est nécessaire ; nous sommes assez portés à croire que, sans une certaine abondance de feu électrique répandu dans l'atmosphère, tous leurs ressorts ne peuvent pas être mis en jeu avec avantage, et qu'ils ne jouissent pas par conséquent de toute leur activité. Il semble que les temps orageux, où le

* Voyez les articles particuliers de cette Histoire.

fluide électrique de l'atmosphère est dans cet état de distribution inégale qui produit les foudres, animent les serpens au lieu de les appesantir, ainsi qu'ils abattent l'homme et les grands quadrupèdes : c'est principalement dans les contrées très-chaudes que la chaleur, plus abondante, peut, en se combinant, produire une plus grande quantité de fluide électrique ; c'est en effet vers ces contrées équatoriales que le tonnerre gronde le plus souvent et avec le plus de force ; et voilà donc deux causes, l'abondance de la chaleur, et la plus grande quantité de feu électrique, qui retiennent les grandes espèces de l'ordre des serpens aux environs de l'équateur et des tropiques.

On a écrit mille absurdités sur l'accouplement des serpens : la vérité est que le mâle et la femelle, dont le corps est très-flexible, se replient l'un autour de l'autre, et se serrent de si près, qu'ils paroissent ne former qu'un seul corps à deux têtes. Le mâle fait alors sortir par son anus les parties destinées à féconder sa femelle, et qui sont doubles dans les

serpens, ainsi que dans plusieurs quadrupèdes ovipares, et communément cette union intime est longuement prolongée *.

* Sans cette durée de leur accouplement il seroit souvent infécond : ils n'ont point, en effet, de vésicule séminale, et il paroît que c'est dans cette espèce de réservoir que la liqueur prolifique des animaux doit se rassembler, pour que, dans un court espace de temps, ils puissent en fournir une quantité suffisante à la fécondation. Les testicules où cette liqueur se prépare, ne peuvent la laisser échapper que peu à peu ; et d'ailleurs les conduits par où elle va de ces testicules aux organes de la génération, étant très-longs, très-étroits, et plusieurs fois repliés sur eux-mêmes, dans les serpens, il n'est pas surprenant qu'ils aient besoin de demeurer long-temps accouplés pour que la fécondation puisse s'opérer. Il en est de même des tortues et des autres quadrupèdes ovipares, qui, n'ayant pas non plus de vésicule séminale, demeurent unis pendant un temps assez long ; et cette union très-prolongée est, en quelque sorte, forcée dans les serpens, par une suite de la conformation de la double verge du mâle ; elle est garnie de petits piquans tournés en arrière, et qui doivent servir à l'animal à retenir sa femelle, et peut-être à l'animer. Au reste, l'impression de ces aiguillons ne doit pas être très-forte sur les parties sexuelles de la

Tous les serpens viennent d'un œuf, ainsi que les quadrupèdes ovipares, les oiseaux et les poissons : mais, dans certaines espèces de ces reptiles, les œufs éclosent dans le ventre de la mère ; et ce sont celles auxquelles on doit donner le nom de *vipères*, au lieu de celui de *vivipares*, pour les distinguer des animaux vivipares proprement dits *.

femelle, car elles sont presque toujours cartilagineuses. On peut consulter à ce sujet, dans les *Transactions philosophiques*, n° 144, les observations de M. Tyson, célèbre anatomiste, dont nous adoptons ici l'opinion.

* Nous croyons, pour éviter toute difficulté relativement à cette expression d'*ovipare* et à la propriété qu'elle désigne, devoir exposer ici la différence qu'il y a entre les animaux vivipares proprement dits et les ovipares; différence qui a été très-bien sentie par plusieurs naturalistes. On peut, à la rigueur, regarder tous les animaux comme venant d'un œuf, et dès-lors il sembleroit qu'on ne pourroit distinguer les vivipares d'avec les ovipares que par la propriété de mettre au jour des petits tout formés, ou de pondre des œufs. Mais l'on doit admettre deux sortes d'œufs. Dans la première, le fœtus est renfermé dans une enveloppe que l'on

Le nombre des œufs doit varier suivant les espèces. Nous ignorons s'il diminue

nomme *amnios*, avec un peu de liqueur qui peut lui fournir le premier aliment; mais comme cette liqueur n'est pas suffisante pour le nourrir pendant son développement, l'œuf est lié par un cordon ombilical, ou par quelque autre communication, avec le corps de la mère, ou quelque corps étranger dont le fœtus tire sa nourriture : cet œuf ne pouvant pas suffire à l'accroissement ni même à l'entretien de l'animal, n'est donc qu'un œuf incomplet; et tels sont ceux dans lesquels sont renfermés les fœtus de l'homme et des animaux à mamelles, qui ne peuvent point être appelés *ovipares*, puisqu'ils ne produisent pas d'œuf parfait, d'œuf proprement dit. Les œufs de la seconde sorte sont, au contraire, ceux qui contiennent non seulement un peu de liqueur capable de sustenter le fœtus dans les premiers momens de sa formation, mais encore toute la nourriture qui lui est nécessaire jusqu'au moment où il brise ou déchire ses enveloppes pour venir à la lumière. Ces derniers œufs sont pondus bientôt après avoir été formés; ou s'ils demeurent dans le ventre de la mère, ils n'y tiennent en aucune manière; ils en sont entièrement indépendans, ils n'en reçoivent que de la chaleur, ils sont véritablement complets; ce sont des œufs proprement dits, et tels sont ceux des oiseaux, des poissons, des serpens et des quadrupèdes qui n'ont point

en proportion de la grandeur des animaux, ainsi que dans les oiseaux, et de

de mamelles. Tous ces animaux doivent être appelés *ovipares*, parce qu'ils viennent d'un véritable œuf; et si dans quelques espèces de l'ordre des poissons ou de celui des quadrupèdes sans mamelles, ou de celui des serpens, les œufs éclosent dans le ventre même de la mere, d'où les petits sortent tout formés, ces œufs sont toujours des œufs parfaits et isolés; les animaux qui en éclosent doivent être appelés *ovipares;* et si on en nomme quelques uns *vipères* ou *vivipares*, pour les distinguer de ceux qui pondent, et dont l incubation ne se fait pas dans le ventre même de la mère, il ne faut point les considérer comme des vivipares proprement dits, ce nom n'appartenant qu'aux animaux dont les œufs sont incomplets et ne contiennent pas toute la nourriture nécessaire au fœtus. On doit donc distinguer trois manières dont les animaux viennent au jour : premièrement, ils peuvent sortir d'une enveloppe à laquelle on peut, si l'on veut, donner le nom d'*œuf*, mais qui ne forme qu'un œuf imparfait et nécessairement lié avec un corps étranger ou le ventre de la mère; secondement, ils peuvent venir d'un œuf complet et isolé, éclos dans le ventre de la mère; et troisièmement, ils peuvent sortir d'un œuf aussi isolé et complet, mais pondu plus ou moins de temps avant d'éclore. Ces deux dernières manières sont les mêmes quant

même que le nombre des petits dans les quadrupèdes vivipares : on a jusqu'à présent trop peu observé les mœurs des reptiles, pour qu'on puisse rien dire à ce sujet. L'on sait seulement qu'il y a des espèces de vipères qui donnent le jour à plus de trente vipereaux; et l'on sait aussi que le nombre des œufs, dans certaines espèces de serpens ovipares des contrées tempérées, va quelquefois jusqu'à treize.

au fond; elles diffèrent beaucoup de la première, mais elles ne diffèrent l'une de l'autre que par les circonstances de l'incubation; dans la seconde, la chaleur intérieure du ventre de la mère développe le véritable œuf, tandis que, dans la troisième, la chaleur extérieure du corps de la mère, ou la chaleur plus étrangère du soleil et de l'atmosphère, le fait éclore. Les animaux qui viennent au jour de la seconde et de la troisième manière sont donc également ovipares : j'ai donc été fondé à donner ce nom, avec la plupart des naturalistes, aux tortues, crocodiles, lézards, salamandres, grenouilles, et autres quadrupèdes sans mamelles; et tous les serpens, même les viperes, doivent être aussi regardés comme de vrais ovipares, très-différens également, par leur manière de venir au jour, des vivipares proprement dits.

Les œufs, dans quelques espèces, ne sortent pas l'un après l'autre immédiatement : la femelle paroît avoir besoin de se reposer après la sortie de chaque œuf. Il est même des espèces où cette sortie est assez difficile pour être très-douloureuse. Une couleuvre femelle qu'un observateur avoit trouvée pondant ses œufs avec lenteur et beaucoup d'efforts, et qu'il aida à se débarrasser de son fardeau, paroissoit recevoir ce secours, non seulement sans peine, mais même avec un plaisir assez vif; et en frottant mollement le dessus de sa tête contre la main de l'observateur, elle sembloit vouloir lui rendre de douces caresses pour son bienfait.

L'on ignore encore combien de jours s'écoulent dans les diverses espèces, entre la ponte des œufs et le moment où le serpenteau vient à la lumière. Ce temps doit être très-relatif à la chaleur du climat.

Les femelles ne couvent point leurs œufs ; elles les abandonnent après la ponte ; elles les laissent quelquefois sur la

terre nue, sur-tout dans les contrées très-chaudes : mais le plus souvent elles les couvrent avec plus ou moins de soin, suivant que l'ardeur du soleil et celle de l'atmosphère sont plus ou moins vives; nous verrons même que certaines espèces qui habitent les contrées tempérées, les déposent dans des endroits remplis de végétaux en putréfaction, et dont la fermentation produit une chaleur active *.

Si l'on casse ces œufs avant que les petits soient éclos, on trouve le serpenteau roulé en spirale. Il paroît pendant quelque temps immobile : mais si le terme de sa sortie de l'œuf n'étoit pas bien éloigné, il ouvre la gueule et aspire à plusieurs reprises l'air de l'atmosphère; ses poumons se remplissent, et le jeu alternatif des inspirations et des expirations est pour lui un nouveau moteur assez puissant pour qu'il s'agite, se déroule et commence à ramper.

Lorsque les petits serpens sont éclos ou qu'ils sont sortis tout formés du ventre

* Voyez particulièrement l'article de *la couleuvre à collier*.

de leur mère, ils traînent seuls leur frêle existence; ils n'apprennent de leur mère, dont ils sont séparés, ni à distinguer leur proie, ni à trouver un abri; ils sont réduits à leur seul instinct : aussi doit-il en périr beaucoup avant qu'ils soient assez développés et qu'ils aient acquis assez d'expérience pour se garantir des dangers. Et si nous voulons rechercher quelle peut être la force de cet instinct, si nous examinons pour cela les sens dont les serpens ont été pourvus, nous trouverons que celui de l'ouïe doit être très-obtus dans ces animaux. Non seulement ils sont privés d'une conque extérieure qui ramasse les rayons sonores, mais ils sont encore dépourvus d'une ouverture qui laisse parvenir librement ces mêmes rayons jusqu'au tympan, auquel ils ne peuvent aboutir qu'au travers d'écailles assez fortes et serrées l'une contre l'autre. Leur odorat ne doit pas être très-fin, car l'ouverture de leurs narines est petite et environnée d'écailles : mais leurs yeux, garnis, dans la plupart des espèces, d'une membrane clignotante qui les pré-

serve de plusieurs accidens et des effets d'une lumière presque toujours trop vive dans les climats qu'ils habitent, sont ordinairement brillans et animés, très-mobiles, très-saillans, placés de manière à recevoir l'image d'un espace étendu; et la prunelle pouvant aisément se dilater et se contracter, admet un grand nombre de rayons lumineux, ou arrête ceux qui nuiroient à ces organes [1]. Leur vue doit donc être, et est en effet, très-perçante. Leur goût peut d'ailleurs être assez actif, leur langue étant déliée et fendue de manière à se coller aisément contre les corps savoureux [2]. Leur toucher même

[1] Lorsque la prunelle est resserrée, elle est très-alongée, comme dans les chats, les oiseaux de proie de nuit, etc. et elle forme une fente horizontale dans certaines espèces, et verticale dans d'autres, quand la tête du serpent est parallèle à l'horizon.

[2] Elle est ordinairement étroite, mince, déliée, et composée de deux corps longs et ronds, réunis ensemble dans les deux tiers de leur longueur. Pline a écrit qu'elle étoit fendue en trois: elle peut le paroître lorsque le serpent l'agite vivement; mais

doit être assez fort. Ils ne peuvent pas, à la vérité, appliquer immédiatement aux différentes surfaces la partie sensible de leur corps; ils ne peuvent recevoir par le tact l'impression des objets qui les environnent, qu'au travers des dures écailles qui les revêtent; ils n'ont point de membres divisés en plusieurs parties, des mains, des pieds, des doigts séparés les uns des autres, pour embrasser étroitement ces mêmes objets : mais comme ils peuvent former facilement plusieurs replis autour de ceux qu'ils saisissent, qu'ils les touchent, pour ainsi dire, par une sorte de main composée d'autant de parties qu'il y a d'écailles dans le dessous de leur

elle ne l'est réellement qu'en deux. Dans la plupart des espèces, elle est renfermée presque en entier dans un fourreau, d'où l'animal peut la faire sortir en l'alongeant; il peut même la darder hors de sa gueule sans remuer ses mâchoires, et sans les séparer l'une de l'autre, la mâchoire supérieure ayant au-dessous du museau une petite échancrure par où la langue peut passer, et par où, en effet, on voit souvent déborder les deux pointes de cet organe, même dans l'état de repos du serpent.

corps, et que par-là ils doivent avoir un toucher plus parfait que celui de beaucoup d'animaux, et particulièrement des quadrupèdes ovipares, nous pensons qu'ils sont plus sensibles que ces derniers, et qu'ils ne cèdent en activité intérieure qu'aux quadrupèdes vivipares et aux oiseaux. D'ailleurs l'habitude d'exécuter avec facilité des mouvemens agiles et de s'élancer avec rapidité à d'assez grandes distances, ne doit-elle pas leur faire éprouver dans un temps très-court un grand nombre de sensations qui remontent, pour ainsi dire, les ressorts de leur machine, ajoutent à leur chaleur intérieure, augmentent leur sensibilité, et par conséquent leur instinct? La patience avec laquelle ils savent attendre pendant très-long-temps dans une immobilité presque absolue le moment de se jeter sur leur proie, la colère qu'ils paroissent éprouver lorsqu'on les attaque, leur fierté lorsqu'ils se redressent vers ceux qui s'opposent à leur passage, la hardiesse avec laquelle ils s'élancent même contre les ennemis qui leur sont supérieurs, leur

fureur lorsqu'ils se précipitent sur ceux qui les troublent dans leurs combats ou dans leurs amours, leur acharnement lorsqu'ils défendent leur femelle, la vivacité du sentiment qui semble les animer dans leur union avec elle, ne prouvent-ils pas, en effet, la supériorité de leur sensibilité sur celle de tous les animaux, excepté les oiseaux et les quadrupèdes vivipares ? Non seulement plusieurs espèces de serpens vivent tranquillement auprès des habitations de l'homme, entrent familièrement dans ses demeures, s'y établissent même quelquefois et les délivrent d'animaux nuisibles, et particulièrement d'insectes malfaisans ; mais l'on a vu des serpens réduits à une vraie domesticité donner à leurs maîtres des signes d'attachement supérieurs à tous ceux qu'on a remarqués dans plusieurs espèces d'oiseaux et même de quadrupèdes, et ne le céder, en quelque sorte, par leur fidélité, qu'à l'animal même qui en est le symbole *.

* Voyez particulièrement l'article de *la couleuvre commune.*

Il en est des serpens comme de plusieurs autres ordres d'animaux : ceux qui sont très-grands, sont rarement plusieurs ensemble. Il leur faut trop de place pour se mouvoir, trop d'espace pour chasser ; doués de plus de force et d'armes plus puissantes, ils doivent s'inspirer mutuellement plus de crainte. Mais ceux qui ne parviennent pas à une longueur très-considérable, et qui n'excèdent pas sept ou huit pieds de long, habitent souvent en très-grand nombre, non seulement sur le même rivage ou dans la même forêt, suivant qu'ils se nourrissent d'animaux aquatiques ou de ceux des bois, mais dans le même asyle souterrain ; c'est dans des cavernes profondes qu'on les rencontre quelquefois entassés, pour ainsi dire, les uns contre les autres, repliés et entrelacés de telle sorte, qu'on croiroit voir des serpens à plusieurs têtes. Lorsqu'on parvient dans ces antres ténébreux, on n'entend d'abord que le petit bruit qu'ils peuvent faire au milieu des feuilles sèches, ou sur le gravier, en se tournant et en se retournant, parce que,

naturellement paisibles lorsqu'on ne les attaque point, ils ne cherchent alors qu'à se cacher davantage, ou continuent sans crainte leurs mouvemens accoutumés : mais si on les effraie ou les irrite par un séjour trop long dans leurs repaires, on entend autour de soi leurs sifflemens aigus ; et si l'on peut appercevoir les objets à l'aide de la foible clarté qui parvient dans la caverne, on voit un grand nombre de têtes se dresser au-dessus de plusieurs corps écailleux, entortillés et pressés les uns contre les autres, et tous les serpens faire briller leurs yeux et agiter avec vîtesse leur langue déliée.

Telle est l'espèce de société dont ces animaux sont susceptibles : mais, dépourvus de mains et de pieds, ne pouvant rien porter qu'avec leur gueule, ils sont plusieurs ensemble sans que leur union produise jamais aucun ouvrage combiné, sans que leurs efforts particuliers tendent à un résultat commun, sans qu'ils cherchent à rendre leur retraite plus commode ; et peut-être est-ce par une suite de ce défaut de concert dans

leurs mouvemens, qu'on ne les voit point se réunir contre les ennemis qui les attaquent, ni chasser en commun une proie dont ils viendroient plus aisément à bout par le nombre.

Ils éprouvent, pendant l'hiver des latitudes élevées, un engourdissement plus ou moins profond et plus ou moins long, suivant la rigueur et la durée du froid : ce ne sont guère que les petites espèces qui tombent dans cette torpeur, parce que les très-grands serpens vivent dans la zone torride, où les saisons ne sont jamais assez froides pour diminuer leur mouvement vital au point de les engourdir.

Ils sortent de leur sommeil annuel, lorsque les premiers jours chauds du printemps se font ressentir; mais ce qui peut paroître singulier, c'est qu'ainsi que les quadrupèdes ovipares, et presque tous les animaux qui passent le temps du froid dans un état de sopeur, ils se réveillent de leur sommeil d'hiver lorsque la température est encore moins chaude que celle qui n'a pas suffi, vers la fin de l'au-

tomne, pour les tenir en activité. On a observé que ces divers animaux se retiroient souvent, pendant l'automne, dans leurs asyles d'hiver, et s'y engourdissoient à une température égale à celle qui les ranimoit au printemps. D'où vient donc cette différence d'effets de la chaleur du printemps et de celle de l'automne ? Pourquoi, vers la fin de l'hiver, le même degré de chaleur produit-il un plus haut degré d'activité dans les animaux? C'est que la chaleur du printemps n'est point le seul agent qui ranime alors et mette en mouvement les animaux engourdis. Dans cette saison, non seulement l'atmosphère commence à être pénétrée de chaleur, mais encore elle se remplit d'une grande quantité de fluide électrique qui se dissipe avec les orages de l'été ; et voilà pourquoi on n'entend jamais pendant l'automne un aussi grand nombre d'orages ni de coups de tonnerre aussi violens, quoique quelquefois la chaleur de ces deux saisons soit égale. Ce feu électrique est un des grands agens dont se sert la Nature pour animer

les êtres vivans ; il n'est donc pas surprenant que lorsqu'il abonde dans l'atmosphère, les animaux, déja mus par cette cause puissante, n'aient besoin, pour reprendre tous leurs mouvemens, que d'une chaleur égale à celle qui les laisseroit dans leur état de torpeur, si elle agissoit seule. La plupart des animaux qui ont assez de chaleur intérieure pour ne pas s'engourdir, et l'homme même, éprouvent cette différence d'action de la chaleur du printemps et de celle de l'automne ; ils ont, tout égal d'ailleurs, bien plus de forces vitales et d'activité intérieure dans le commencement du printemps qu'à l'approche de l'hiver, parce qu'ils sont également susceptibles d'être plus ou moins animés par le fluide électrique, dont l'action est bien moins forte dans l'automne qu'au printemps.

Quelque temps après que les serpens sont sortis de leur torpeur, ils se dépouillent comme les quadrupèdes ovipares, et revêtent une peau nouvelle ; ils se tiennent de même plus ou moins cachés pendant que cette nouvelle peau n'est pas

encore endurcie *: mais le temps de leur dépouillement doit varier suivant les espèces, la température du climat, et celle de la saison. C'est même dans les serpens que les anciens ont principalement observé le dépouillement annuel; et comme leur imagination riante et féconde se plaisoit à tout embellir, ils ont regardé cette opération comme une sorte de rajeunissement, comme le signe d'une nouvelle existence, comme un dépouillement de la vieillesse, et une réparation de tous les effets de l'âge : ils ont consacré cette idée par plusieurs proverbes; et supposant que le serpent reprenoit, chaque année, des forces nouvelles avec sa nouvelle parure, qu'il jouissoit d'une jeunesse qui s'étendoit autant que sa vie, et que cette vie elle-même étoit très-longue, ils se sont déterminés d'autant plus aisément à le regarder comme le symbole de l'éternité, que plusieurs de leurs idées

* L'on trouvera, à l'article de *la couleuvre d'Esculape*, l'exposition très-détaillée de la manière dont se fait le dépouillement des serpens.

astronomiques et religieuses se lioient avec ces idées physiques.

On ignore, dans le fait, quelle est la longueur de la vie des serpens. On doit croire qu'elle varie suivant les espèces, et qu'elle est d'autant plus considérable qu'elles parviennent à de plus grandes dimensions: mais on n'a point, à ce sujet, d'observations précises et suivies. Et comment auroit-on pu en avoir ? La conformation extérieure de ces reptiles est trop simple et trop peu variée, pour qu'on ait pu s'assurer d'avoir vu plusieurs fois le même individu dans les bois ou dans les autres endroits où ils vivent en liberté: et d'ailleurs les grands serpens ont toujours inspiré trop de crainte pour qu'on ait osé essayer de les observer avec assiduité; les moins grands ont été aussi l'objet d'une grande frayeur, ou leur petitesse, ainsi que la nature de leurs retraites, les ont dérobés aux regards de ceux qui auroient voulu étudier leurs habitudes. Mais si nous manquons de faits positifs et de preuves directes à ce sujet, nous pouvons présumer, par analogie,

qu'en général leur vie comprend un grand nombre d'années. Les quadrupèdes ovipares, avec lesquels ils ont de très-grands rapports, tant par leur conformation intérieure, la température de leur sang, le peu de solidité de leurs os, leurs écailles, etc., que par leurs habitudes, leur engourdissement périodique et leur dépouillement annuel, jouissent, en général, d'une vie assez longue. Les très-grandes espèces de serpens doivent donc vivre très-long-temps; si nous les comparons en effet avec les crocodiles, qui ne parviennent de la longueur de quelques pouces à celle de vingt-cinq ou trente pieds qu'au bout de trente ans *, nous trouverons que les serpens dont la grandeur excède quelquefois quarante pieds, ne doivent y parvenir qu'au bout d'un temps pour le moins aussi long. Ces énormes serpens sortent en effet d'un œuf, comme les crocodiles; leurs œufs sont à peu près de la même grosseur que ceux de ces derniers animaux, et le fœtus

* Voyez l'article du *crocodile* dans l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares*.

ne doit guère avoir plus de deux pieds de long lorsqu'il éclot, à quelque espèce démesurée qu'il appartienne: nous avons vu et mesuré de jeunes serpens évidemment de la même espèce que ceux qui parviennent à trente ou quarante pieds de long, et leur longueur n'étoit qu'environ de trois pieds, quoique leur conformation et la position de leurs diverses écailles annonçassent qu'ils étoient sortis de leur œuf depuis quelque temps lorsqu'ils avoient été tués. Mais si ces grands serpens ont besoin au moins du même temps que les crocodiles pour atteindre à leur entier développement, ne doit-on pas supposer que leur vie est aussi longue ?

Sa durée seroit bien plus considérable, ainsi que celle de presque tous les animaux qui vivent dans l'état sauvage, et qui ne reçoivent de l'homme ni abri ni nourriture, s'ils pouvoient passer par un véritable état de vieillesse, et si le commencement de leur dépérissement n'étoit pas presque toujours le terme de leur vie. Presque aucun des animaux qui sont dans

le pur état de nature, ne prolonge son existence au-delà du moment où ses forces commencent à s'affoiblir. Cette époque, qui, dans l'homme placé au milieu de la société, n'indique tout au plus que les deux tiers de sa vie, marque la fin de celle de l'animal sauvage. Dès le moment que sa vigueur diminue, il ne peut ni atteindre à la course les animaux dont il se nourrit, ni supporter la fatigue d'une longue recherche pour se procurer les alimens qui lui conviennent, ni échapper par la fuite aux ennemis qui le poursuivent, ni attaquer ou se défendre avec des armes supérieures ou égales. Dès-lors ayant moins de ressources lorsqu'il auroit besoin de plus de secours, exposé à plus de dangers lorsqu'il a moins de puissance et de légéreté pour s'en garantir, manquant le plus souvent d'alimens lorsqu'il lui est plus nécessaire de réparer des forces qui s'épuisent plus vîte, sa foiblesse va toujours en augmentant; la vieillesse n'est pour lui qu'un instant très-court, auquel succède une décrépitude dont tous les degrés se suivent avec

rapidité : bientôt retiré dans son asyle, où même quelquefois il a bien de la peine à se traîner, il meurt de dépérissement et de faim, ou est dévoré par des animaux plus vigoureux que lui ; et voilà pourquoi l'on ne rencontre presque jamais d'animal sauvage avec les signes de la caducité. Il en seroit de même de l'homme qui vivroit seul dans le véritable état de nature ; sa vie se termineroit toujours au moment où elle commenceroit à s'affoiblir : la société seule, en lui fournissant les secours, les abris, les divers alimens, a prolongé des jours qui ne peuvent se soutenir que par ces forces étrangères ; l'intelligence humaine a doublé, pour ainsi dire, la vie que la Nature avoit accordée à l'homme ; et si les produits de cette intelligence, si les résultats de la société, si les arts de toute espèce ont amené les excès qui diminuent les sources de l'existence, ils ont créé ces secours puissans qui empêchent qu'elles ne tarissent presque au moment où elles commencent à n'être plus si abondantes. Tout compté, ils ont donné à l'homme

bien plus d'années par tous les biens qu'ils lui procurent, qu'ils ne lui en ont ôté par les maux qu'ils entraînent. Les animaux élevés en domesticité, jouissant des mêmes abris, et trouvant toujours à leur portée la nourriture qui leur convient, parviendroient presque tous, comme l'homme, à une longue vieillesse ; ils recevroient ce bienfait de nos arts en dédommagement de la liberté qui leur est ravie, si l'intérêt qui les élève, ne les abandonnoit dès que leurs forces affoiblies et leurs qualités diminuées les rendent inutiles à nos jouissances.

Lorsque les très-grands serpens sont encore éloignés de leur courte vieillesse, lorsqu'ils jouissent de toute leur activité et de toutes leurs forces, ils doivent les entretenir par une grande quantité de nourriture substantielle : aussi ne se contentent-ils pas de brouter l'herbe ou de manger des graines et des fruits, ils dévorent les animaux qu'ils peuvent saisir; et comme, dans la plupart des serpens, la digestion est très-longue, et que

leurs alimens demeurent très-long-temps dans leur corps, les substances animales qu'ils avalent, et qui sont très-susceptibles de putréfaction, s'y décomposent et s'y corrompent au point de répandre l'odeur la plus fétide. Il est arrivé à plusieurs voyageurs, et particulièrement à M. de la Borde, qui avoient ouvert le corps d'un serpent, d'être comme suffoqués par l'odeur forte et puante qui s'exhaloit des restes d'alimens que l'animal avoit encore dans les intestins. Cette odeur vive pénètre le corps du serpent, et, se faisant sentir de très-loin, annonce à une assez grande distance l'approche du reptile. Fortifiée, dans plusieurs espèces, par celle qu'exhalent des glandes particulières, elle sort, pour ainsi dire, par tous les pores, mais se répand sur-tout par la gueule de l'animal; elle est produite par un grand volume de miasmes corrupteurs et de vapeurs méphitiques, qui, s'étendant jusqu'à la victime que le serpent veut dévorer, l'investit, la suffoque, ou, ajoutant à la frayeur qu'inspire la présence du reptile, l'enivre, lui ôte

l'usage de ses membres, suspend ses mouvemens, anéantit ses forces, la plonge dans une sorte d'abattement, et la livre sans défense à l'animal vorace et carnassier.

Cette vapeur putride, qui produit des effets si funestes sur les animaux qui y sont exposés, et qui a donné lieu à tant de contes bizarres et absurdes, forme une sorte d'atmosphère empestée autour de presque tous les grands reptiles, soit qu'ils aient du venin, ou qu'ils n'en soient pas infectés; et elle ne doit être presque jamais rapportée à la nature de ce poison, qui, malgré son activité, ne répand pas souvent une odeur sensible, même lorsqu'il est mortel.

Lorsque les serpens se sont précipités sur les animaux dont ils se nourrissent, ils les retiennent en se roulant plusieurs fois autour d'eux, et en les serrant dans leurs nombreux replis; ils les dévorent alors; et ce qui sert à expliquer comment ils avalent des volumes très-considérables, c'est que leurs deux mâchoires sont articulées ensemble de manière à

pouvoir se séparer l'une de l'autre, et s'écarter autant que la peau de la tête peut le permettre : cette peau obéissant avec facilité aux efforts de l'animal, et les deux os qui forment les deux côtés de chaque mâchoire, n'étant réunis vers le museau que par des ligamens qui se prêtent plus ou moins à leur séparation, il n'est pas surprenant que la gueule des serpens devienne une large ouverture par laquelle ils peuvent engloutir des corps très-gros. D'ailleurs, comme ils commencent par briser au milieu de leurs contours les os des animaux et les autres substances très-dures qu'ils veulent avaler; comme ils s'aident, pour y parvenir plus facilement, des arbres, des grosses pierres et de tous les corps très-résistans qui peuvent être à leur portée; comme ils les enveloppent dans les mêmes replis que leurs victimes, et qu'ils s'en servent comme d'autant de leviers pour les écraser, il est encore moins étonnant que leurs alimens, étant broyés de manière à céder aux différentes pressions, et étant enduits de leur bave et d'une liqueur qui

les rend plus souples et plus gluans, puissent entrer en grande masse dans leur gueule très-élargie; ils serrent même souvent leur proie avec tant de force et de promptitude, que non seulement ils la compriment, la brisent et la concassent, mais la coupent comme le fer le plus tranchant.

Les anciens connoissoient cette manière d'attaquer qu'emploient presque tous les serpens, et sur-tout les très-grandes espèces. Pline a écrit même que lorsque ces énormes reptiles avoient avalé quelque grand animal, et par exemple une brebis, ils s'efforçoient de le briser en se roulant en plusieurs sens et en comprimant ainsi avec force les os et les différentes parties de l'animal qu'ils avoient dévoré.

Leurs alimens étant triturés et préparés avant de parvenir dans leur estomac, il est aisé de voir qu'ils doivent être aisément digérés, d'autant plus que leurs sucs digestifs paroissent très-abondans, leur vésicule du fiel, par exemple, étant en général très-grande en proportion des autres parties de leur corps.

La masse des alimens qu'ils avalent est quelquefois si grosse, relativement à l'ouverture de leur gosier, que, malgré tous leurs efforts, l'écartement de leurs mâchoires et l'extension de leur peau, leur proie ne peut entrer qu'à demi dans leur estomac. Étendus alors dans leur retraite, ils sont obligés d'attendre que la partie qu'ils ont déja avalée soit digérée, et qu'ils puissent de nouveau écraser, broyer, enduire et préparer les portions trop grosses ; et on ne doit pas être étonné qu'ils ne soient cependant pas étouffés par cette masse d'alimens qui remplit leur gosier et y interdit tout passage à l'air : leur trachée-artère, par où l'air de l'atmosphère parvient à leurs poumons *, s'étend jusqu'au-dessus du fourreau qui enveloppe leur langue ; elle s'avance dans leur bouche de manière que son ouverture ne soit pas obstruée par un volume

* Il n'y a point d'épiglotte pour fermer l'ouverture de la trachée ; cette ouverture ne consiste communément que dans une fente très-étroite, et voilà pourquoi les serpens ne peuvent faire entendre que des sifflemens.

d'alimens suffisant néanmoins pour remplir toute la capacité du gosier ; et l'air ne cesse de pénétrer plus ou moins librement dans leurs poumons, jusqu'à ce que presque toutes les portions des animaux qu'ils ont saisis, soient ramollies, mêlées avec les sucs digestifs, triturées, etc. Quelques efforts qu'ils fassent cependant pour briser et concasser les os, ainsi que pour ramollir les chairs et les enduire de leur bave, il y a certaines parties, telles, par exemple, que les plumes des oiseaux, qu'ils ne peuvent point ou presque point digérer, et qu'ils rejettent presque toujours.

Lorsque leur digestion est achevée, ils reprennent une activité d'autant plus grande que leurs forces ont été plus renouvelées; et pour peu sur-tout qu'ils ressentent alors de nouveau l'aiguillon de la faim, ils redeviennent très-dangereux pour les animaux plus foibles qu'eux ou moins bien armés. Ils préludent presque toujours aux combats qu'ils livrent, par des sifflemens plus ou moins forts. Leur langue étant très-déliée et très-fen-

due, et ces animaux la lançant en dehors lorsqu'ils veulent faire entendre quelques sons, leurs cris doivent toujours être modifiés en sifflemens; et il est à remarquer que ces sifflemens, plus ou moins aigus, ne paroissent pas être, comme les cris de plusieurs quadrupèdes ou le chant de plusieurs oiseaux, une sorte de langage qui exprime les sensations douces aussi-bien que les affections terribles; ils n'annoncent, dans les grands serpens, que le besoin extrême, ou celui de l'amour, ou celui de la faim. On diroit qu'aucune affection paisible ne les émeut assez vivement pour qu'ils la manifestent par l'organe de la voix. Presque tous les animaux de proie, tant de l'air que de la terre, les aigles, les vautours, les tigres, les léopards, les panthères, ne font également entendre leurs cris ou leurs hurlemens que lorsque leurs chasses commencent, ou qu'ils se livrent des combats à mort pour la libre possession de leurs femelles. Jamais on ne les a entendus, comme plusieurs de nos animaux domestiques et la plupart des oiseaux chanteurs, radoucir,

en quelque sorte, les sons qu'ils peuvent proférer, et exprimer par une suite d'accens plus ou moins tranquilles une joie paisible, une jouissance douce, et, pour ainsi dire, un plaisir innocent : leur langage ne signifie jamais que *colère* et *fureur;* leurs clameurs ne sont que des bruits de guerre ; elles n'annoncent que le desir de saisir une proie et d'immoler un ennemi, ou ne sont que l'expression terrible de la douleur aiguë qu'ils éprouvent, lorsque leur force trompée n'a pu les garantir de blessures cruelles, ni leur conserver la femelle vers laquelle ils étoient entraînés par une puissance irrésistible.

Si les sifflemens des très-grands serpens étoient entendus de loin, comme les cris des tigres, des aigles, des vautours, etc., ils serviroient à garantir de l'approche dangereuse de ces énormes reptiles : mais ils sont bien moins forts que les rugissemens des grands quadrupèdes carnassiers et des oiseaux de proie. La masse seule de ces grands serpens les trahit et les empêche de cacher leur poursuite : on s'apperçoit facilement de leur approche, dans

les endroits qui ne sont pas couverts de bois, par le mouvement des hautes herbes qui s'agitent et se courbent sous leur poids; et on les voit aussi quelquefois de loin repliés sur eux-mêmes, et présentant ainsi un cercle assez vaste et assez élevé.

Soit qu'ils recherchent naturellement l'humidité, ou que l'expérience leur ait appris que le bord des eaux, dans les contrées torrides, étoit toujours fréquenté par les animaux dont ils font leur proie, et qu'ils peuvent y trouver en abondance et sans la peine de la recherche l'aliment qu'ils préfèrent, c'est auprès des mares, des fontaines, ou des bords des fleuves, qu'ils choisissent leur repaire. C'est là que, sous le soleil ardent des contrées équatoriales, et, par exemple, au milieu des déserts sablonneux de l'Afrique, ils attendent que la chaleur du midi amène au bord des eaux les gazelles, les antilopes, les chevrotains, qui, consumés par la soif, excédés de fatigue, et souvent de disette au milieu de ces terres desséchées et dépouillées de verdure, viennent leur livrer une proie facile à

vaincre. Les tigres et les autres animaux moins altérés d'eau que de sang, viennent aussi sur ces rives, plutôt pour y saisir leurs victimes que pour y étancher leur soif. Attaqués souvent par les énormes serpens, ils les attaquent eux-mêmes. C'est sur-tout au moment où la chaleur de ces contrées est rendue plus dévorante par l'approche d'un orage qui fait briller les foudres et entendre ses affreux roulemens, et où l'action du fluide électrique répandu dans l'atmosphère donne en quelque sorte une nouvelle vie aux reptiles, que, tourmentés par une faim extrême, animés par toute l'ardeur d'un sable brûlant et d'un ciel qui paroît s'allumer, environnés de feu, et le lançant, pour ainsi dire, eux-mêmes par leurs yeux étincelans, le serpent et le tigre se disputent avec le plus d'acharnement l'empire de ces bords si souvent ensanglantés. Des voyageurs disent avoir vu ce spectacle terrible; ils ont vu un tigre furieux, et dont les rugissemens portoient au loin l'épouvante, saisir avec ses griffes, déchirer avec ses dents, faire couler le

sang d'un serpent démesuré, qui, roulant son corps gigantesque, et sifflant de douleur et de rage, serroit le tigre dans ses contours multipliés, le couvroit de son écume rougie, l'étouffoit sous son poids, et faisoit craquer ses os au milieu de tous ses ressorts tendus avec force : mais les efforts du tigre furent vains, ses armes furent impuissantes, et il expira au milieu des replis de l'énorme reptile qui le tenoit enchaîné.

Et que l'on ne soit pas étonné de la grande puissance des serpens : si les animaux carnassiers ont tant de force dans leurs mâchoires, quoique la longueur de ces mâchoires n'excède guère un pied, et qu'ils n'agissent que par ce levier unique, quels effets ne doivent pas produire dans les serpens un très-grand nombre de leviers composés des os, des vertèbres et des côtes, et qui, par l'articulation de ces mêmes vertèbres, peuvent s'appliquer avec facilité aux corps que les serpens veulent saisir et écraser?

A la force et à l'adresse les serpens réunissent un nouvel avantage : on ne

peut leur ôter la vie que difficilement, ainsi qu'aux quadrupèdes ovipares; et ils peuvent, sans en périr, perdre une portion de leur queue, qui repousse presque toujours lorsqu'elle a été coupée [1]. Mais ce n'est pas seulement par des blessures qu'il est difficile de les faire mourir; on ne peut y parvenir qu'avec peine par une privation absolue de nourriture, puisqu'ils vivent plusieurs mois sans manger [2]; et même il leur reste encore quelque sensibilité lorsqu'ils ont été privés pendant long-temps et presque entièrement de l'air qui leur est nécessaire pour respirer. Redi a fait des expériences à ce sujet; il a placé des serpens dans le récipient d'une machine pneumatique; et après en avoir pompé presque tout l'air, il les a vus donner encore quelques signes de vie au bout de près de vingt-quatre

[1] Les anciens ont exagéré cette propriété des reptiles : Pline a écrit que lorsqu'on arrachoit les yeux à un jeune serpent, il s'en formoit de nouveaux.

[2] Voyez les divers articles de cette Histoire.

heures *. Cette expérience montre comment ils peuvent parvenir à tout leur accroissement, jouir de toute leur force, et même choisir de préférence leur demeure au milieu des marais fangeux dont les exhalaisons empestées corrompent l'air, le rendent moins propre à la respiration, et produisent dans l'atmosphère l'effet d'un commencement de vide.

Quoique de tous les temps les serpens, et sur-tout les très-grandes espèces, ainsi que celles qui sont venimeuses, aient dû inspirer une frayeur très-vive, leur forme remarquable et leurs habitudes singulières ont attiré sur eux assez d'attention pour qu'on ait reconnu leurs qualités principales. Il paroît que les anciens connoissoient, même dès les temps les plus reculés, toutes les propriétés que nous venons d'exposer. Il faut qu'elles aient été observées dans ces temps antiques dont il nous reste à peine quelques monumens imparfaits, et qui ont précédé les siècles nommés *héroïques*, où

* Boyle a fait aussi des expériences analogues.

la plupart des idées religieuses des Égyptiens et des Grecs ont commencé à prendre ces formes brillantes qui ont fourni tant d'images à la poésie. Si nous ouvrons en effet les livres des premiers poètes dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, si nous consultons les fastes de la mythologie grecque, si nous réunissons sous un même point de vue les différentes parties de ces anciennes traditions où le serpent est employé comme emblême, nous trouverons que les anciens lui ont attribué, ainsi que nous, une grandeur très-considérable, qu'ils sembloient regarder comme dépendante du séjour de ce reptile au milieu des endroits marécageux et humides, puisqu'ils ont supposé qu'à la suite du déluge de Deucalion, le limon de la terre engendra un énorme serpent qu'Apollon tua par ses flèches, c'est-à-dire, que le soleil fit périr et dessécha par la chaleur de ses rayons. Ils lui ont aussi donné la force : car en parlant du combat d'Achéloüs contre Hercule, ils ont supposé que le premier de ces deux demi-dieux avoit

revêtu la forme du serpent pour vaincre plus aisément son redoutable adversaire. C'est son agilité et la promptitude de tous ses mouvemens qui l'ont fait choisir par les auteurs de la mythologie égyptienne et grecque pour le symbole de la vîtesse du temps et de la rapidité avec laquelle les siècles roulent à la suite les uns des autres; et voilà pourquoi ils l'ont donné pour emblême à Saturne, qui désigne ce temps; et voilà pourquoi encore ils l'ont représenté se mordant la queue, et formant ainsi un cercle parfait, pour peindre la succession infinie des siècles de siècles, pour exprimer cette durée éternelle dont chaque instant fuit avec tant de vîtesse, et dont l'ensemble n'a ni commencement ni fin. C'est ainsi qu'il étoit figuré en argent dans un des temples de Memphis, comme l'attestent les monumens échappés au ravage de ce même temps dont il étoit le symbole; et c'est encore ainsi qu'il étoit représenté autour de ces tableaux chronologiques où divers hiéroglyphes retraçoient aux yeux des Mexicains, de ce premier peuple du nouveau monde,

ses années, ses mois, et les divers événemens qui en remplissoient le cours.

Les anciens ne lui ont-ils pas aussi attribué l'instinct étendu que les voyageurs s'accordent à reconnoître dans cet être remarquable? Ils ont anobli, exagéré cet instinct; ils l'ont décoré du nom d'*intelligence*, de *prévoyance*, de *divination* *; et voilà pourquoi, placé autour du miroir de la déesse de la prudence, il fut consa-

* Les habitans d'Argos vénéroient les serpens. Les Athéniens disoient, suivant Hérodote, qu'on avoit vu dans le temple un grand serpent gardien et protecteur de la citadelle; et même Jupiter étoit adoré sous la forme d'un serpent dans plusieurs endroits de la Grèce.

Mais, pour avoir une idée plus précise des opinions des anciens touchant l'intelligence, la vivacité et les autres qualités des serpens, on peut consulter Plutarque, Eusèbe, Shaw, et M. Savary. Les Egyptiens l'employoient, dans leur langue symbolique, pour désigner le soleil. Il représentoit aussi, pour ce peuple, le bon génie, la bonté suprême et infinie, dont le nom *cneph* lui fut donné, suivant Eusèbe; et les Phéniciens le nommoient de même, *agatho daimon*, bon génie.

cré à celle de la santé, ainsi qu'à Esculape, adoré à Épidaure sous la forme d'un serpent. N'ont-ils pas reconnu sa longue vie, lorsqu'ils ont feint que Cadmus et plusieurs autres héros avoient été métamorphosés en serpens, comme pour désigner la durée de leur gloire, et que le choisissant pour représenter les mânes de ce qui leur étoit cher, ils l'ont placé parmi les tombeaux*? N'ont-ils pas fait allusion à l'effroi qu'il inspire, et principalement au poison mortel qu'il recèle quelquefois, lorsqu'ils l'ont donné aux Euménides, dont il entoure et hérisse la tête; à l'Envie, dont il perce le cœur; à la Discorde, dont il arme les mains sanglantes? Et cependant, par un certain contraste d'idées que l'on rencontre presque toujours lorsque les objets ont été examinés plusieurs fois et par divers yeux, n'ont-ils pas vu dans le serpent cette beauté de couleurs et ces proportions déliées que nous y ferons plus d'une fois remarquer? Ne lui ont-ils

* Voyez à ce sujet, dans le cinquième livre de l'*Énéide*, la belle description du serpent qu'Énée vit autour du tombeau de son père.

pas accordé la beauté, puisqu'ils ont dit que Jupiter, qui, pour plaire à Léda, avoit pris la forme élégante du cygne, avoit choisi celle du serpent pour obtenir les faveurs d'une autre divinité? Toutes ces idées, répandues des contrées de l'Asie anciennement peuplées *, s'étendant parmi

* Un roi de Calécut avoit ordonné que celui qui tueroit un serpent, seroit puni aussi rigoureusement que s'il avoit tué un homme. Il regardoit les serpens comme descendus du ciel, comme doués d'une puissance divine, et même comme des divinités, puisqu'ils pouvoient donner la mort en un instant.

Dès les temps les plus reculés, le serpent a été aussi regardé par les Indiens comme le symbole de la sagesse; et leur religion avoit consacré cette idée. (Mémoire manuscrit de feu M. Commerson sur l'*Autorrha-Badhe*, commentaire du *Chasta* ou *Shastah*, le plus ancien des livres sacrés des habitans de l'Indostan et de la presqu'île en-deçà du Gange.)

« Les Égyptiens peignoient un serpent, couvert « d'écailles de différentes couleurs, roulé sur lui-« même. Nous savons, par l'interprétation qu'Horus « Apollo donne des hiéroglyphes égyptiens, que,

les sociétés à demi policées de l'Amérique et parmi les hordes sauvages de l'Afrique,

« dans ce style, les écailles du serpent désignoient « les étoiles du ciel. On apprend encore, par Clé-« ment Alexandrin, que ces peuples représentoient « la marche oblique des astres par les replis tor-« tueux d'un serpent. Les Égyptiens, les Perses, « peignoient un homme nud, entortillé d'un ser-« pent; sur les contours du serpent étoient des-« sinés les signes du zodiaque. C'est ce qu'on voit « sur différens monumens antiques, et en parti-« culier sur une représentation de Mithras, expli-« quée par l'abbé Banier, et sur un tronçon de « statue trouvé à Arles en 1698. Il n'est pas dou-« teux qu'on a voulu représenter par cet emblême « la route du soleil dans les douze signes, et son « double mouvement annuel et diurne, qui, en « se combinant, font qu'il semble s'avancer d'un « tropique à l'autre par des lignes spirales. On « retrouve cet hiéroglyphe jusque chez les Mexi-« cains : ils ont leur cycle de cinquante-deux ans, « représenté par une roue; cette roue est environ-« née d'un serpent qui se mord la queue, et par « ses nœuds marque les quatre divisions du cycle..... « Il est évident que les figures des constellations, « les caractères qui désignent les signes du zodiaque,

accrues par leur éloignement de leur origine, embellies par l'imagination, alté-

« et tout ce qu'on peut appeler la notation astro-
« nomique, sont les restes des anciens hiéroglyphes.
« Il est remarquable que les Chinois appellent les
« nœuds de la lune, la tête et la queue du ciel,
« comme les Arabes disent la tête et la queue du
« dragon. Le dragon est, chez les Chinois, un animal
« céleste : ils ont apparemment confondu ces deux
« idées.... Il est encore fait mention dans l'*Edda*
« d'un grand serpent qui environne la terre. Tout
« cela a quelque analogie avec le serpent, qui par-
« tout représente le temps, et avec le dragon,
« dont la tête et la queue marquent les nœuds de
« l'orbite de la lune, tandis que ce dragon cause
« les éclipses. Mais cette superstition, ce préjugé
« universel qui se retrouve en Amérique comme
« en Asie, n'indique-t-il pas une source commune,
« et ne place-t-il pas même plus naturellement
« cette source au Nord, où peut exister la seule
« communication possible entre l'Asie et l'Amé-
« rique, et d'où les hommes ont pu descendre fa-
« cilement de toutes parts vers le Midi, pour ha-
« biter l'Amérique, la Chine, les Indes, etc. ? »
(M. Bailly, de l'académie françoise, de celle des sciences, et de celle des inscriptions, *Histoire de l'astronomie ancienne*, page 515.)

rées par l'ignorance, falsifiées par la superstition et par la crainte, lui ont attiré les honneurs divins, tant dans l'Amérique qu'au royaume de Juida, et dans d'autres contrées, où il a encore ses temples, ses prêtres, ses victimes; et pour remonter de la considération d'objets profanes et du spectacle de la raison humaine égarée, à la contemplation des vérités sacrées dictées par la parole divine, si nous jetons un œil respectueux sur le plus saint des recueils, ne voyons-nous pas toutes les idées des anciens sur les propriétés du serpent s'accorder avec celles qu'en donne l'écrivain sacré, toutes les fois qu'il s'en sert comme de symbole ?

Grandeur, agilité, vîtesse de mouvement, force, armes funestes, beauté, intelligence, instinct supérieur, tels sont donc les traits sous lesquels les serpens ont été montrés dans tous les temps; et en cherchant ici à présenter cet ordre nombreux et remarquable, je n'ai fait que rétablir des ruines, ramasser des rapports épars, en lier l'ensemble et exposer des résultats généraux, que les anciens

avoient déja recueillis. C'est donc la grande image de ces êtres distingués, déja peinte par les anciens, nos maîtres en tant de genres, que je viens d'essayer de montrer, après avoir tâché de la dégager du voile dont l'ignorance, l'imagination, et l'amour du merveilleux, l'avoient couverte pendant une longue suite de siècles; voile tissu d'or et de soie, et qui embellissoit peut-être l'image que l'on voyoit au travers, mais qui n'étoit que l'ouvrage de l'homme, et que le flambeau de la vérité devoit consumer pour n'éclairer que l'ouvrage de la Nature.

NOMENCLATURE

ET

TABLE MÉTHODIQUE

DES SERPENS.

Nous venons de voir que malgré le grand nombre de ressemblances que présentent les diverses espèces de serpens, elles diffèrent les unes des autres, non seulement par la teinte et la distribution de leurs couleurs, mais encore par le nombre, la grandeur, la forme et l'arrangement de leurs écailles, autant que par leurs habitudes, et particulièrement par la nature de leur habitation, ainsi que de la nourriture qu'elles recherchent. L'ordre des serpens étant d'ailleurs assez nombreux, et renfermant plus de cent quarante espèces*, nous avons cru ne

* Nous décrivons dans cet ouvrage, non seulement plus de cent quarante, mais même plus de

pouvoir en traiter avec clarté qu'en établissant dans l'ordre de ces reptiles quelques divisions générales, fondées sur la différence de leur conformation extérieure, ainsi que sur celle de leurs mœurs. Nous les avons réunis en huit différens groupes, et nous en avons formé huit genres.

Le premier est composé des serpens qui ont un seul rang de grandes écailles sous le ventre, et deux rangs de petites plaques sous la queue. Nous les appelons *couleuvres* (en latin *coluber*) avec la plupart des naturalistes récens, et particulièrement avec M. Linné ; et ce genre comprend la vipère commune, l'aspic, la couleuvre proprement dite, la couleuvre à collier, la quatre-raies, cinq

cent soixante serpens; cependant, comme plusieurs de ces animaux, au lieu de former plus de cent soixante espèces, ainsi que nous le présumons, pourront, dans la suite, n'être regardés, d'après de nouvelles observations des voyageurs ou des naturalistes, que comme des variétés dépendantes de l'âge ou du sexe, nous avons cru ne devoir parler ici que de cent quarante espèces.

serpens très-communs en France, et qui forment, avec l'orvet, et peut-être la couleuvre d'Esculape, les seules espèces qu'on y ait encore observées.

Nous plaçons dans le second genre les serpens qui n'ont qu'un seul rang de grandes plaques, tant au-dessous du corps qu'au-dessous de la queue; et ce genre présente les plus grandes espèces, auxquelles nous laissons le nom générique de *boa*, par lequel elles ont été désignées en latin par Pline et les autres anciens auteurs, et en françois, ainsi qu'en latin, par le plus grand nombre des naturalistes et des voyageurs modernes, et qu'on a ainsi nommées, parce qu'on a écrit qu'elles se nourrissoient avec plaisir du lait des vaches.

Le troisième genre est composé des serpens qui ont de grandes plaques sous le ventre et sous la queue, dont l'extrémité est terminée par des écailles articulées et mobiles, auxquelles on a donné le nom de *sonnettes* *: nous leur conservons le

* Voyez la description de ces écailles ou sonnettes dans l'article du *boiquira*.

nom générique de *serpent à sonnettes* *.

Dans le quatrième genre l'on trouvera les serpens qui n'ont au-dessous du corps et de la queue que des écailles semblables à celles du dos; nous leur laissons le nom générique d'*anguis*. Et c'est dans ce genre qu'est placé l'orvet, serpent très-commun dans quelques unes de nos provinces méridionales.

Nous comprenons dans le cinquième genre ceux qui sont entourés par-tout d'anneaux écailleux, et que les naturalistes ont déja appelés *amphisbènes*.

Nous comptons dans le sixième les serpens dont les côtés du corps sont plissés, et que l'on a nommés *cœciles* (en latin *cœcilia*).

Dans le septième genre doivent être mis ceux dont le dessous du corps présente, vers la tête, de grandes plaques, ne montre ensuite que des anneaux écailleux, et dont la queue, garnie de ces mêmes anneaux à son origine, n'est revêtue que de simples écailles à son

* En latin *crotalus*.

extrémité. Nous les appelons *langaha*, avec les naturels du pays où on les trouve.

Et enfin nous plaçons dans le huitième le serpent qui a sa peau revêtue de petits tubercules, et que nous nommons l'*acrochorde de Java*, avec M. Hornstedt, qui en a publié la description *.

Dans chacun de ces huit genres, différenciés par des signes extérieurs très-constans et très-faciles à reconnoître, il seroit à desirer que l'on pût former une sous-division, d'après une propriété bien importante dont nous allons parler. Chacun de ces genres présenteroit deux groupes secondaires : l'on placeroit dans le premier les serpens dont les petits éclosent dans le ventre de leur mère, et auxquels on doit donner le nom de *vipères ;* et l'on comprendroit dans le second les serpens

* M. Linné a divisé les serpens en six genres, auxquels nous avons ajouté celui des *langaha*, que M. Bruyères, de la société royale de Montpellier, a le premier fait connoître dans le *Journal de physique* du mois de février 1784, et celui que M. Hornstedt a décrit dans les *Mémoires de l'académie de Stockholm*, année 1787, page 306.

proprement dits, et qui pondent des œufs. Cette distribution si naturelle, et fondée sur d'assez grandes différences intérieures, ainsi que sur un fait remarquable, devroit faire partie de tout arrangement méthodique destiné à faire reconnoître l'espèce et le nom des divers individus: mais pour cela il faudroit qu'on eût trouvé des caractères extérieurs constans et faciles à voir, qui distinguassent les vipères d'avec les serpens proprement dits. Un fort bon observateur, M. de la Borde, correspondant du Cabinet du roi à Cayenne, a cru remarquer que toutes les espèces de serpens dont les petits éclosent dans le ventre de leur mère, sont venimeuses, et que par conséquent elles ont toutes des crochets ou dents mobiles semblables à celles de la vipère commune d'Europe. Si cette observation importante, que nous avons vérifiée sur plusieurs espèces de serpens reconnus pour vipères, pouvoit s'appliquer également à toutes les espèces de reptiles qui viennent au jour tout formés, et si ces dents mobiles ne garnissoient les mâchoires d'au-

cun serpent ovipare, on pourroit regarder ces crochets comme des caractères distinctifs de la sous-division des vipères, dans chacun des huit genres des reptiles. Ce caractère est d'autant plus remarquable, qu'il nous a paru toujours réuni avec une conformation particulière des mâchoires, que nous croyons devoir faire connoître ici.

Dans toutes les espèces de couleuvres à crochets que nous avons examinées, nous n'avons trouvé à la mâchoire supérieure qu'un seul rang de petites dents crochues et recourbées en arrière : c'est à l'extérieur de ce rang qu'est placé, de chaque côté, un crochet plus ou moins long, creux, percé vers ses deux extrémités, enveloppé dans une gaine, d'où l'animal peut le faire sortir ; et auprès de sa base sont deux ou trois crochets semblables, quelquefois cependant plus petits, et destinés à remplacer le premier, lorsque quelque accident en prive le reptile *. La mâchoire inférieure ne présente

* Article de la *vipère commune.*

également qu'un seul rang de dents; mais les deux os qui la composent, l'un à droite et l'autre à gauche, bien loin d'être articulés ensemble au bout du museau, ne sont réunis que par la peau et les muscles. Ils sont toujours très-écartés l'un de l'autre, et terminés par des dents crochues, moins petites que les autres dents, mais qui ne sont ni creuses, ni percées, ni mobiles, comme les vrais crochets placés dans la mâchoire supérieure, et ne peuvent distiller aucun venin.

Dans les couleuvres qui n'ont point de vrais crochets mobiles, toutes les dents sont au contraire presque égales. Les deux os de la mâchoire inférieure ne sont pas articulés ensemble; mais ils sont courbés l'un vers l'autre, et ils sont rapprochés au point de paroître se toucher. La mâchoire supérieure est garnie de deux rangs de dents : l'extérieur est à la place des crochets mobiles, et l'intérieur s'étend très-avant vers le gosier *. Cependant,

* Voyez l'article de la *vipère commune*, relativement au jeu des mâchoires et des os qui les composent.

comme l'on devroit desirer un caractère plus extérieur, et par conséquent plus facile à appercevoir, ces crochets ou dents mobiles pouvant d'ailleurs être quelquefois confondus avec les dents crochues, mais immobiles, de plusieurs espèces de serpens venus d'un œuf éclos hors du ventre de la mère, j'ai observé avec soin un grand nombre de couleuvres, et j'ai remarqué que dans ce genre les espèces dont les mâchoires étoient garnies de crochets, avoient le sommet de la tête couvert de petites écailles à peu près semblables à celles du dos *, et que presque toutes les autres l'avoient revêtu au contraire d'écailles plus grandes que celles du dessus du corps, d'une forme très-différente, toujours au nombre de neuf, et placées sur trois rangs; le premier et le second, à compter du museau, étant

* Quelques serpens venimeux, et par conséquent à crochets, ont quelquefois entre les yeux trois écailles un peu plus grandes que celles du dos; mais je n'ai vu que sur la tête du *naja* les neuf grandes écailles qui garnissent celle de la plupart des couleuvres ovipares et non venimeuses.

composés de deux écailles, le troisième de trois, et le quatrième de deux. Nous ne croyons pas néanmoins que l'on doive établir une sous-division rigoureuse dans le genre des couleuvres, et à plus forte raison dans chaque genre de serpens, avant que de nouvelles et de nombreuses observations aient mis les naturalistes à portée de compléter notre travail à ce sujet. Nous croyons devoir nous contenter, en attendant, de séparer, dans la partie historique de chaque genre, les espèces reconnues pour de vraies vipères, ou que nous considérerons comme telles à cause de leur conformation extérieure, de leurs crochets mobiles, et de leur venin, d'avec les autres que nous regarderons comme ovipares, jusqu'à ce que les voyageurs aient éclairci l'histoire de ces espèces peu connues, et presque toutes étrangères.

Le genre des couleuvres étant très-nombreux, et par conséquent les espèces qui le composent ne pouvant pas être reconnues très-aisément, non seulement nous aurions voulu pouvoir séparer les vipères

de celles qui pondent, mais nous aurions desiré pouvoir diviser ensuite les couleuvres ovipares en deux sections différentes. Nous avons pensé à faire ce partage d'après la proportion de la longueur du corps et de celle de la queue, ainsi que d'après la grosseur ou la forme déliée de cette dernière partie : mais, indépendamment que cette proportion et cette forme ont été jusqu'à présent très-peu indiquées par les naturalistes et les voyageurs, et que nous n'aurions pu, d'après cela, classer les espèces que nous n'avons pas vues, et dont nous ne parlerons que d'après les auteurs, nous avons cru nous appercevoir que cette proportion varioit suivant l'âge ou le sexe, etc. Nous devons donc uniquement inviter les voyageurs, et ceux qui ont dans leur collection un grand nombre d'individus de la même espèce, à déterminer, par des observations très-multipliées, les limites de ces variations. Lorsque ces limites seront fixées, on pourra établir une division exacte entre les deux sections que l'on formera dans la grande famille des cou-

leuvres ovipares, et dont les caractères distinctifs seront tirés de la grosseur de la queue et de sa longueur comparée avec celle du corps. Nous ne pouvons maintenant que chercher à indiquer des signes caractéristiques de chaque espèce, très-marqués et très-faciles à saisir, afin de diminuer le plus possible l'inconvénient d'un trop grand nombre d'espèces renfermées dans le même genre. Nous avons donc laissé d'autant moins échapper les traits de leur conformation extérieure qui ont pu nous donner ces caractères sensibles, que, sans cette attention de rechercher tous les moyens de distinguer les espèces, les naturalistes et les voyageurs auroient été très-souvent embarrassés pour les reconnoître. Lorsqu'en effet les serpens sont encore jeunes, ils ne ressemblent pas toujours aux serpens adultes de leur espèce; ils en diffèrent souvent par la teinte de leurs couleurs; et s'ils n'en sont pas distingués par la disposition générale de leurs écailles, ils le sont quelquefois par le nombre de ces pièces. On peut reconnoître facilement

leur genre; mais il seroit souvent difficile de déterminer leur espèce, en n'adoptant pour caractère spécifique que celui qui a été admis jusqu'à présent par le plus grand nombre des naturalistes, et qui a été principalement employé par M. Linné. Ce caractère consiste dans le nombre des grandes et des petites plaques situées au-dessous du corps et de la queue. Nous pensons, d'après des observations et des comparaisons très-multipliées que nous avons faites sur plusieurs individus d'un grand nombre d'espèces conservées au Cabinet du roi, ou que nous avons vues dans différentes collections, que le nombre de ces plaques peut varier suivant l'âge, augmenter à mesure que les serpens grandissent, et dépendre d'ailleurs de beaucoup de circonstances particulières et accidentelles. Nous n'avons pas cru cependant devoir rejeter un caractère aussi simple, aussi sensible, et qui ne s'efface pas lors même que l'animal a été conservé pendant long-temps dans les cabinets : nous l'avons employé d'autant plus qu'il établit une grande unité dans la méthode,

et qu'il est quelquefois le seul indiqué par les auteurs pour les espèces que nous n'avons pas vues. D'ailleurs nous marquerons toujours séparément, ainsi que les naturalistes qui nous ont précédés, le nombre des plaques qui revêtent le dessous du corps, et celui des plaques situées au-dessous de la queue; et comme il peut être très-rare que ces deux nombres aient varié dans le même individu, l'un pourra servir à corriger l'autre. Mais nous avons cru que ce caractère tiré du nombre des écailles placées au-dessous du corps ou de la queue devoit être réuni avec d'autres caractères. Nous avons donc multiplié nos observations sur le grand nombre de serpens que nous avons été à portée d'examiner : nous avons comparé le plus d'individus de chaque espèce que nous avons pu, afin de parvenir à distinguer les formes constantes d'avec celles qui sont variables. Nous n'avons presque pas voulu nous servir des nuances des couleurs, si peu permanentes dans les individus vivans, et si souvent altérées dans les

animaux conservés dans les collections. Malgré cette contrainte que nous nous sommes imposée, nous croyons être parvenus à trouver ce que nous desirions. Nous avons pensé que neuf caractères différens pouvoient, par leurs diverses combinaisons avec le nombre des grandes ou des petites plaques placées sous le corps et sous la queue, suffire à distinguer les espèces des genres les plus nombreux, d'autant plus qu'on peut y ajouter, dans certaines circonstances, un dixième caractère souvent aussi permanent et plus apparent que les neuf autres.

Nous tirons principalement ces caractères de la forme des écailles. En effet, si les plaques du dessous du corps ont à peu près la même forme dans tous les serpens, si elles sont presque toujours très-alongées, si elles ont le plus souvent six côtés très-inégaux, et si elles ne varient guère que par leur longueur et leur largeur, la forme des écailles qui revêtent le dessus du corps n'est pas la même dans les diverses espèces : dans les unes, ces écailles sont hexagones; dans

les autres, ovales ou taillées en losange; plates et unies dans celles-ci; relevées dans celles-là par une arête très-saillante; se touchant quelquefois à peine, ou se recouvrant au contraire comme les ardoises des toits. Voilà donc sept formes différentes et bien distinctes que les écailles du dos peuvent présenter.

De plus, si quelques espèces de serpens ont le dessus de la tête recouvert d'écailles semblables à celles du dos, les autres ont, ainsi que nous venons de le dire, cette partie du corps défendue par des lames plus grandes, au nombre de neuf, et placées sur trois rangs; ce qui compose un huitième caractère spécifique. Nous tirons le neuvième de la forme et quelquefois du nombre des écailles placées sur les mâchoires; et tous ces caractères nous ont paru constans dans chaque espèce, et indépendans du sexe ainsi que de l'âge.

D'ailleurs, autant les nuances des couleurs sont variables dans les serpens, autant leurs distributions générales en taches, en bandes, en raies, etc. sont

le plus souvent permanentes ; de telle sorte que, dans une même espèce de serpens distingués par un grand nombre de taches, quelques individus peuvent, par exemple, être blanchâtres avec des taches vertes, et d'autres jaunes avec des taches bleues : mais dans la même espèce ce sont presque toujours des taches disposées de la même manière.

Cette distribution de couleurs est d'ailleurs peu altérée dans les serpens qui font partie des collections, et ce n'est que la nuance des diverses teintes qui change après la mort de l'animal, ou naturellement, ou par l'effet des moyens employés pour le conserver.

Cependant, comme l'âge et le sexe peuvent introduire d'assez grands changemens dans la distribution des couleurs, nous n'employons qu'avec réserve ce dixième caractère.

C'est d'après les principes que nous venons d'exposer, que nous avons fait la Table suivante. Les espèces n'y sont pas présentées dans le même ordre que celui dans lequel nous avons exposé quelques

traits de leur histoire. Nous avons dû, en effet, pour bien présenter ces traits, séparer, par exemple, les vipères d'avec les couleuvres ovipares, qui en diffèrent beaucoup par leurs habitudes; traiter d'abord de la vipère commune, comme du serpent le mieux connu, et dont on est en Europe très à portée d'étudier les mœurs; commencer l'histoire des couleuvres ovipares par celle de la couleuvre verte et jaune, ainsi que de la couleuvre à collier, que l'on rencontre en très-grand nombre en France, et dont les habitudes naturelles peuvent être très-aisément observées, etc. Dans la Table méthodique, au contraire, où nous n'avons dû chercher qu'à donner aux naturalistes, et principalement aux voyageurs, le moyen de reconnoître les diverses espèces, de voir si elles n'ont pas été décrites, ou de leur rapporter les observations des différens auteurs, nous avons cru diminuer beaucoup le nombre des comparaisons qu'ils auroient été obligés de faire, et leur épargner beaucoup de recherches, en plaçant les espèces d'après

l'un des caractères que nous avons employés, en les rangeant, par exemple, d'après le nombre des plaques qui revêtent le dessous du corps, et en commençant par les espèces qui en ont le plus *.

Cette Table est divisée en dix colonnes.

La première présente les noms des espèces; la seconde, le nombre des grandes plaques, des rangées de petites écailles, ou des anneaux écailleux qui revêtent le dessous du corps des serpens, ou le nombre des plis que l'on voit le long des côtés du corps, selon le genre auquel ils appartiennent. Les espèces sont placées, ainsi que nous venons de le dire, suivant le nombre de ces grandes plaques, rangées de petites écailles, anneaux écailleux ou plis latéraux, afin qu'on puisse trouver très-aisément une espèce de serpent que nous y aurons comprise, ou celles avec lesquelles il faudra comparer le reptile dont on voudra connoître l'espèce.

* Nous n'avons jamais compris dans le nombre des plaques du dessous du corps, les grandes écailles, ordinairement au nombre de deux ou de trois, qui les séparent de l'anus.

La troisième colonne renferme le nombre des paires de petites plaques, ou de grandes plaques, ou de rangées de petites écailles, ou d'anneaux écailleux, que l'on voit sous la queue des serpens, ou le nombre des plis latéraux placés le long de cette partie.

La quatrième offre la longueur totale des reptiles ; et la cinquième, la longueur de leur queue. Ces longueurs ne sont souvent ni les plus grandes ni les plus petites que présentent les espèces ; elles ne sont que les longueurs mesurées sur les individus que nous avons décrits ; et nous n'en avons fait mention dans notre Table méthodique que pour indiquer le rapport de la longueur totale des reptiles à celle de leur queue *.

La sixième colonne apprend si les ser-

* Nous venons de voir que ce rapport varioit dans plusieurs espèces de serpens, suivant l'âge ou le sexe : cependant, comme il paroît constant dans le plus grand nombre d'espèces de reptiles, ou du moins que ses variations y sont renfermées dans des limites très-rapprochées, nous avons cru qu'il pourroit servir assez souvent à reconnoître l'espèce des individus que l'on examineroit.

pens ont des crochets venimeux ou non, et laquelle de leurs deux mâchoires est armée de ces crochets.

La septième désigne le défaut de grandes écailles sur la partie supérieure de la tête, ou le nombre et l'arrangement de ces grandes pièces, lorsque le dessus de la tête des serpens en est garni. Cette expression abrégée, *neuf sur quatre rangs*, signifie qu'elles sont grandes, conformées et placées à peu près comme celles qui couvrent une partie de la tête de la couleuvre à collier, de la couleuvre verte et jaune, et du plus grand nombre de couleuvres sans venin. Il est bon d'observer que, dans certaines espèces, comme, par exemple, dans celle du molure, la grande pièce du milieu du troisième rang, à compter du museau, est quelquefois divisée par une suture; ce qui pourroit faire croire que la tête de ces espèces de reptiles est couverte de dix grandes pièces.

Sur la huitième colonne est marquée la forme des écailles du dos: leur figure, en losange, ou ovale, ou hexagone, peut être variable; mais nous n'avons jamais vu des individus de la même espèce avoir,

les uns des écailles unies, et les autres des écailles relevées par une arête.

La neuvième colonne montre quelques traits remarquables de la conformation des serpens; et enfin la dixième indique leurs couleurs. Nous nous sommes attachés beaucoup plus à désigner la disposition de ces couleurs que leurs nuances; et c'est aussi le plus souvent à cette disposition qu'il faut presque uniquement avoir égard. Quelques nuances sont cependant peu sujettes à varier sur l'animal vivant, et même à être altérées par les divers moyens employés pour la conservation des reptiles; nous les avons marquées de préférence dans la Table méthodique *. Au reste, il ne faut pas perdre

* On s'appercevra aisément, en lisant les divers articles de cet ouvrage, qu'il étoit impossible de donner dans des planches noires une idée de toutes les couleurs brillantes, et sur-tout des reflets variés d'un grand nombre de serpens. Nous aurions desiré substituer des planches enluminées à ces planches noires; mais on ne peut pas faire, dans un seul pays, des dessins enluminés et exacts d'animaux qui, habitant presque toutes les contrées des deux mondes, ne peuvent être transportés vivans qu'en très-petit nombre, et dont les couleurs s'altèrent

de vue que c'est uniquement d'après la réunion de plusieurs caractères que l'on devra presque toujours se décider sur l'espèce du serpent que l'on examinera.

Les places vides de la Table méthodique pourront être remplies avec le temps; elles présenteront alors des caractères dont nous n'avons pas pu parler à cause du mauvais état des serpens que nous avons vus, ou de la trop grande briéveté des descriptions des naturalistes.

d'abord après leur mort. Ce ne sera qu'après beaucoup de temps qu'on pourra réunir des dessins en couleur de tous les reptiles connus, dessinés en vie et dans leur pays natal, par différens voyageurs.

Au reste, nous devons prévenir que nos descriptions indiquent quelquefois une distribution de couleurs un peu différente de celle que la gravure présente, parce que quelques dessins ont été faits d'après des individus dont les couleurs étoient altérées, quoique leurs formes fussent bien conservées : nous avons été bien aises que le dessinateur ne représentât que ce qu'il avoit sous les yeux; mais nous avons fait notre description d'après tout ce que nous avons pu recueillir de plus certain relativement aux couleurs de l'animal en vie. Quelquefois aussi la gravure n'a pu indiquer la véritable forme des écailles, dont on trouve la description dans le texte.

TABLE MÉTHODIQUE.

Animaux sans pieds et sans nageoires.

SERPENS.

PRMIER GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps, et deux rangées de petites plaques sous la queue.

COULEUVRES. *Colubri.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Couleuvre jaune et bleue. *Coluber flavo-cæruleus.*	312 ——— 93	9 pieds. ———	o
C. double-tache. *C. bimaculatus.*	297 ——— 72	1 pi. 8 po. 2 lig. ——— 3 po. 10 lig.	o
C. galonnée. *C. lemniscatus.*	250 ——— 35		o

Nota. *La petitesse du format* in-18 *a obligé à réduire, dans cette édition, le nombre des colonnes que l'on voit dans la Table méthodique de l'édition* in-4°. *On a réuni la troisième à la seconde, la cinquième à la quatrième, et la neuvième à la dixième; mais on a eu le soin de distinguer par des barres ou des alinéa ce qui appartient à chaque colonne en particulier.*

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
grandes.		Des raies bleues bordées de jaune, qui se croisent et forment une sorte de treillis sur un fond bleuâtre.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Rousse; de petites taches blanches irrégulières, bordées de noir et assez éloignées l'une de l'autre; deux taches blanches derrière la tête. La tête très-alongée et large par-derrière.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	La tête blanche; le museau noir; une bande noire et transversale entre les yeux; le dessus du corps noir, avec des bandes transversales blanches; de trois en trois, une bande quatre fois aussi large que les deux autres. Le corps aussi gros que la tête.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Molure. *Molurus.*	248 / 59	6 pieds.	o
C. domestique. *C. domesticus.*	245 / 94		
Fer-à-cheval. *Hippocrepis.*	238 / 94		
C. de Minerve. *C. Minervæ.*	238 / 90		
Situle. *Situla.*	236 / 45		
Dhara. *Dhara.*	235 / 48	près de 2 pieds.	
Fer-de-lance. *C. lanceolatus.*	228 / 61	1 pi. 2 po. 2 li. / 2 po. 1 li.	à la mâchoire supérieure.
C. rude. *C. scaber.*	228 / 44		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Blanchâtre ; une rangée longitudinale de grandes taches rousses bordées de brun ; d'autres taches presque semblables le long des côtés du corps. La tête très-alongée, et large par-derrière.
		Une bande divisée en deux, présentant deux taches noires, et placées entre les yeux.
		Livide ; un grand nombre de taches rousses ; des taches en croissant sur la tête ; une bande transversale brune entre les yeux ; une tache en forme d'arc vers l'occiput.
		D'un verd de mer ; une bande brune le long du dos ; trois bandes brunes sur la tête.
		Grise ; une bande longitudinale bordée de noir.
neuf sur quatre rangs.		Le dessus du corps d'un gris un peu cuivré ; toutes les écailles bordées de blanc ; le dessous du corps blanc. Le corps très-menu.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Jaune ou grisâtre ; quelquefois marbrée de brun et de blanchâtre, avec une tache très-brune et alongée derrière chaque œil. Le dessus de la tête applati de manière à représenter une sorte de triangle.
	relevées par une arête.	Le dessus du corps ondé de noir et de brun ; une tache noire placée sur le sommet de la tête, et qui se divise en deux dans la partie opposée au museau.

ESPÈCES	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
C. mouchetée. *C. guttatus.*	227 60		
Queue-plate. *C. laticaudatus.*	226 42	2 pieds. 2 po. 9. lig.	
C. rousse. *C. rufus.*	224 68	1 pi. 5 po. 4 l. 3 po.	
C. tigrée. *C. tigrinus.*	223 67	1 pi. 1 po. 6 l. 2 po.	à la mâchoire supérieure.
Cenco. *Cenco.*	220 124	4 pi. 1 pi. 4 po.	
C. blanchâtre. *C. candidulus.*	220 50		
C. réticulaire. *C. reticulatus.*	218 83	3 pi. 11 po. 10 po.	

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		D'un gris livide ; trois rangées longitudinales de taches rouges dans la rangée du milieu, et jaunes dans celles des côtés ; le dessous du corps blanchâtre avec des taches quarrées, noires et placées alternativement à droite et à gauche.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdalés et unies.	Dessus du corps d'un cendré bleuâtre ; de larges bandes transversales très-brunes, et qui font le tour du corps. La queue très-applatie par les côtés, et terminée par deux grandes écailles.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Rousse ; le dessous du corps blanchâtre.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête longitudinale.	Le dessus du corps d'un roux blanchâtre, et présentant des taches foncées bordées de noir. La tête semblable à celle de la vipère commune.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Brune ; des taches blanchâtres, quelquefois des bandes transversales et blanches. La tête très-grosse et presque globuleuse ; le corps très-délié.
		Blanchâtre ; des bandes transversales brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et en losange.	Les écailles du dessus du corps d'une couleur pâle et bordées de blanc.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
Quatre-raies. *C. quatuor-lineatus.*	218 / 73	3 pi. 9 po. / 8 po. 6 li.	
Large-tête. *C. laticapitatus.*	218 / 52	4 pi. 9 po. / 7 po.	o
C. noire et fauve. *C. nigro-rufus.*	218 / 31	1 pi. 11 po. / 2 po.	
C. verte. *C. viridissimus.*	217 / 122	2 pi. 2 po. 9 l. / 7 po. 1 li.	o
C. minime. *C. pullatus.*	217 / 108	3 pi. 2 po. 6 l. / 1 pied.	o
C. bleuâtre. *C. subcyaneus.*	215 / 170		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête; celles des côtés unies.	Blanchâtre ; quatre raies longitudinales d'une couleur très-foncée ; les deux extérieures se réunissant au-dessus du museau. Deux paires de petites plaques entre les grandes et l'anus.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Blanchâtre ; de grandes taches irrégulières d'une couleur foncée, et réunies plusieurs ensemble ; des taches plus petites, et disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. Le museau terminé par une grande écaille presque verticale ; les écailles du dos un peu séparées l'une de l'autre vers la tête.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Des bandes transversales noires, ordinairement au nombre de vingt-deux, et autant de bandes fauves bordées de blanc et tachetées de brun, placées alternativement ; quelquefois le museau et la partie supérieure de la tête noirâtres.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Verte, plus claire sous le ventre que sur le dos.
neuf sur quatre rangs.		Minime ; quelquefois des bandes transversales noires ; chaque écaille du dos à demi bordée de blanc. La tête alongée ; d'assez grandes écailles sur les lèvres.
		Bleuâtre ; la tête couleur de plomb.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Chaîne. *Catena.*	215 / 44	2 pi. 6 po. / 6 po.	
Triangle. *Triangulum.*	213 / 48	2 pi. 7 po. 2 l. / 3 po.	o
C. pétalaire. *C. petalarius.*	212 / 102	1 pi. 9 po. / 4 po. 9 li.	o
Tyrie. *Tyria.*	210 / 83		
Pétole. *Petola.*	209 / 90		o
C. très-blanche. *C. candidissimus.*	209 / 62	6 pieds.	à la mâchoire supérieure.
C. haje. *C. haje.*	207 / 109		
C. verte et jaune. *C. viridi-flavus.*	206 / 107	4 pieds. / 1 pied.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		D'un bleu très-foncé; de petites taches jaunes disposées en bandes transversales et très-étroites ; le dessous du corps bleu, avec de petites taches jaunes presque quarrées.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Blanchâtre ; une tache triangulaire chargée d'une autre tache triangulaire plus petite sur le sommet de la tête ; des taches rousses, irrégulières et bordées de noir sur le dos ; une tache noire, alongée et placée obliquement derrière chaque œil.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Noirâtre; des bandes très-irrégulières transversales et blanches.
		Blanchâtre ; trois rangs longitudinaux de taches rhomboïdales et brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Livide ; des bandes transversales d'une couleur rougeâtre.
		Très-blanche.
		La moitié de chaque écaille, blanche ; des bandes blanches placées obliquement ; le reste du corps noir.
neuf sur quatre rangs.	unies.	D'un verd noirâtre ; plusieurs raies longitudinales, composées de petites taches jaunes et de diverses figures ; le ventre jaunâtre ; une tache et un point noir aux deux bouts de chaque grande plaque.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Dione. *Dione.*	206 66	3 pieds. 6 pouces.	o
C. double-raie. *C. bilineatus.*	205 99	2 pi. 1 po. 6 po. 6 lig.	o
C. ovivore. *C. ovivorus.*	203 73		
Lacté. *C. lacteus.*	203 32	1 pi. 6 po. 1 po. 7 li.	à la mâchoire supérieure.
14e de Gronovius. 14*a Gronovii.*	202 96		
C. muqueuse. *C. mucosus.*	200 140		
C. cendrée. *C. cinereus.*	200 137		
Padère. *Padera.*	198 56		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		Le dessus du corps gris ; trois raies longitudinales blanches, et d'autres raies longitudinales brunes ; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites raies brunes, et souvent de petits points rougeâtres.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Les écailles rousses et bordées de jaune ; deux bandes longitudinales jaunes.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et relevées par une arête.	D'un blanc de lait ; des taches noires arrangées deux à deux ; la tête noire, avec une petite bande blanche longitudinale.
		Des taches brunes.
		La tête bleuâtre ; des raies transversales comme nuageuses et placées obliquement sur le dos. Les yeux assez gros ; les angles de la tête très-marqués.
		Grise ; le ventre blanc ; les écailles de la queue bordées de couleur de fer.
		Le dessus du corps blanc ; plusieurs taches placées par paires le long du dos, et réunies par une petite raie ; autant de taches isolées sur les côtés.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Naja. *Naja.*	197 58	4 pi. 4 po. 6 l. 7 po. 10 lig.	à la mâchoire supérieure.
C. du Pérou. *C. Peruvii.*			
C. du Bresil. *C. Brasiliæ.*			
Grosse-tête. *C. capitatus.*	196 77	2 pi. 5 po. 6 po. 3 lig.	o
C. atroce. *C. atrox.*	196 69	1 pied. 2 po. 2 lig.	à la mâchoire supérieure.
Rouge-gorge. *C. collo-ruber.*	195 102		o
Triscale. *Triscalis.*	195 86	1 pi. 4 po. 6 l. 3 po. 10 lig.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Jaune ; une bande transversale large et foncée sur le cou ; une raie souvent bordée de noir, repliée en avant des deux côtés, terminée par deux crochets tournés en dehors, imitant des lunettes, et placée sur la partie élargie du cou du mâle. Une extension membraneuse de chaque côté du cou.
neuf sur quatre rangs.		A peu près comme dans le naja. Le cou ne présente point d'extension membraneuse.
		D'un roux clair, avec des bandes transversales brunes ; une grande tache blanche en forme de cœur, chargée de quatre taches noires, et placée sur l'extension membraneuse. Une extension membraneuse de chaque côté du cou.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	D'une couleur foncée ; des bandes transversales et irrégulières, d'une couleur très-claire. La queue terminée par une pointe très-déliée.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Cendrée ; des taches blanchâtres. La tête très-large.
		Toute noire ; la gorge couleur de sang.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies,	Le dessus du corps d'un verd de mer ; quatre raies longitudinales rousses, qui se réunissent en trois, en deux, et enfin en une, au-dessus de la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Corallin. *C. corallinus.*	193 / 82	3 pieds.	à la mâchoire supérieure.
15e de Gronovius. *15a Gronovii.*	191 / 75		
28e de Gronovius. *28a Gronovii.*	190 / 125		
C. blanche et brune *C. albo-fuscus.*	190 / 96	1 pi. 6 po. / 4 po. 6 lig.	o
C. cuirassée. *C. scutatus.*	190 / 50	4 pieds.	o
17e de Gronovius. *17a Gronovii.*	189 / 122		
Grison. *C. cineraceus.*	188 / 70		
Pélie. *Pelias.*	187 / 103		o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
	arrondies vers la tête, et pointues du côté de la queue.	D'un verd de mer ; trois raies longitudinales et rousses ; le dessous du corps blanchâtre et pointillé de blanc. Les écailles du dos sont disposées sur seize rangs longitudinaux, et un peu séparés les uns des autres.
		Brune ; des points blancs.
		Des raies transversales blanches et noires.
neuf sur quatre rangs.	lisses et ovales.	Blanchâtre ; des taches brunes, arrondies, et réunies en plusieurs endroits ; deux taches derrière les yeux ; le dessous du corps roussâtre.
		Noire ; le dessous du corps de la même couleur, avec des taches blanchâtres, presque quarrées, placées alternativement à droite et à gauche, et en très-petit nombre sous la queue. Les grandes plaques revêtent près des deux tiers de la circonférence du corps ; la queue est triangulaire.
		Pourprée ; des taches noires.
		Le dessus du corps blanc ; des bandes transversales roussâtres ; deux points d'un blanc de neige sur les côtés.
		Noire ; le derrière de la tête brun ; le dessous du corps verd et bordé de chaque côté d'une ligne jaune.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
C. asiatique. *C. asiaticus.*	187 / 76	1 pied. / 2 po. 3 lig.	o
Lien. *Ligamen.*	186 / 92	7 pieds.	o
Couresse. *Cursor.*	185 / 105	2 pi. 10 p. 7 l. / 9 po. 7 lig.	o
C. nébuleuse. *C. nebulosus.*	185 / 85		
Laphiati. *Laphiati.*	184 / 60		
C. agile. *C. agilis.*	184 / 50	1 pi. 8 po. / 4 po. 3 lig.	o
Schokari. *Schokari.*	183 / 144	2 pieds. / 6 pouces.	o
Sibon. *Sibon.*	180 / 85		
20e de Gronovius. 20a *Gronovii.*	180 / 80		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Des raies longitudinales sur le dos ; les écailles bordées de blanchâtre.
		D'un bleu très-foncé ; le dessous du corps d'une couleur bleuâtre ou bronzée ; quelquefois la gorge blanche.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Verdâtre ; deux rangées longitudinales de petites taches blanches et alongées.
		Le dessus du corps nué de brun et de cendré ; le dessous varié de brun et de blanc.
		Grise ou rousse ; des bandes transversales blanches ou jaunâtres, divisées en deux de chaque côté ; le sommet de la tête blanc.
neuf sur quatre rangs.	en losange et unies.	Des bandes transversales et irrégulières, alternativement blanches et brunes ; les bandes brunes, quelquefois pointillées de noir.
neuf sur quatre rangs.		D'un cendré brun ; quatre raies longitudinales blanches ; le dessous du corps jaunâtre et pointillé de brun vers la gorge. Le corps très-menu.
	rhomboïdales.	Le dessus du corps brun mêlé de blanc ; le dessous blanc tacheté de brun. La queue courte et menue.
		Variée de blanc et de brun. (Nota.) *Il est à présumer que cette couleuvre est de la même espèce que le sibon.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Hydre. *Hydrus.*	180 / 66	3 pieds.	o
C. brasilienne. *C. brasiliensis.*	180 / 46	3 pieds. / 5 po. 6. lig.	à la mâchoire supér.
Bande-noire. *C. nigro-fasciatus.*	180 / 43		o
C. aurore. *Aurora.*	179 / 37		o
C. lisse. *C. lævis.*	178 / 46	1 pi. 9 po. 9 l. / 3 po. 3 lig.	o
Ibiboca. *Ibiboca.*	176 / 121	5 pi. 5 po. 6 l. / 1 pi. 7 po. 1 l.	o
C. d'Esculape. *C. Æsculapii.*	175 / 64	3 pi. 10 po. / 9 po. 3 lig.	o
22e de Gronovius. 22*a Gronovii.*	174 / 60		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		Olivâtre, mêlée de cendré; quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce; le dessous du corps tacheté de jaunâtre et de noirâtre.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	De grandes taches ovales, rousses et bordées de noirâtre; d'autres petites taches brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Une bande noire entre les yeux; le dessus du corps livide; plusieurs bandes transversales et noires, dont quelques-unes font le tour du corps.
		Grise; une bande longitudinale jaune; la tête jaune, avec des points rouges.
neuf sur quatre rangs.	très-unies.	Bleuâtre; deux taches d'un jaune foncé derrière la tête; deux rangées longitudinales de taches plus petites, celles d'une rangée correspondant aux intervalles de l'autre; quelques taches sur les côtés; de plus grandes taches sur le ventre.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Les écailles du dos grisâtres et bordées de blanc. Les écailles du dos un peu séparées les unes des autres en quelques endroits.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête; celles des côtés unies.	Rousse; une bande noirâtre et longitudinale de chaque côté du dos; une rangée de petites taches triangulaires et blanchâtres de chaque côté du ventre.
		D'un cendré bleuâtre. (*Seba, Mus.* 2, *tab.* 33, *fig.* 1.)

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Nasique. *C. nasutus.*	173 / 157	4 pi. 9 po. / 1 pi. 11 po.	o
23e de Gronovius. 23*a Gronovii.*	172 / 142		
C. suisse. *C. helveticus.*	170 / 127	3 pieds.	o
Demi-collier. *Semimonile.*	170 / 85	1 pi. 7 po. / 4 po. 10 lig.	o
C. azurée. *C. cæruleus.*	170 / 64	2 pieds. / 5 po. 3 lig.	o
C. à collier. *C. torquatus.*	170 / 53	2 pieds. / 4 pouces.	o
C. hébraïque. *C. hebraïcus.*	170 / 42	•	à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Verdâtre ; quatre raies longitudinales sur le corps ; deux autres raies longitudinales sur le ventre. Un prolongement écailleux au bout du museau, qui est très-alongé.
		Bleue ; une ligne latérale noire.
	ovales et relevées par une arête.	Grise ; de petites raies noires sur les côtés ; une bande longitudinale composée de raies transversales plus étroites et plus pâles.
neuf sur quatre rangs.	en losange et relevées par une arête longitudinale.	Brune ; de petites bandes transversales blanchâtres ; trois taches brunes et alongées sur la tête ; trois taches rondes et blanches sur le cou.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Bleue, foncée sur le dos, très-claire sous le ventre.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Grise ; deux rangées longitudinales de petites taches d'une couleur très-foncée ; deux autres rangées extérieures de taches plus grandes, noires et irrégulières ; deux grandes taches blanchâtres sur le cou ; le ventre varié de noir, de blanc et de bleuâtre. Les écailles des côtés unies et plus grandes que celles du dos.
		Roussâtre ; des taches jaunes, bordées de rouge-brun, et représentant des caractères hébraïques.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
C. blanche. *C. albus.*	170 / 20		o
C. rayée. *C. lineatus.*	169 / 84		o
Daboie. *Daboie.*	169 / 46	3 pi. 5 po. / 5 po. 9 lig.	o
Trois-raies. *C. terlineatus.*	169 / 34	1 pi. 5 po. 6 l. / 2 po. 8 lig.	o
Boiga. *Boiga.*	166 / 128	3 pieds. / 1 pi. 5 po.	o
Chapelet. *Catenula.*	166 / 103	1 pi. 5 po. 6 l. / 5 po. 6 lig.	o
Fil. *C. filiformis.*	165 / 158	1 pi. 6 lig. / 4 po. 6 lig.	o
25e de Gronovius. *25a Gronovii.*	165 / 74		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		Blanche, ordinairement sans tache.
		Bleuâtre ; quatre raies brunes qui se prolongent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre ; trois rangs longitudinaux de grandes taches ovales, rousses et bordées de noir ou de brun.
neuf sur quatre rangs.	en losange et unies.	Rousse ; trois raies longitudinales qui s'étendent depuis le museau jusqu'au-dessus de la queue.
neuf sur quatre rangs.	unies.	D'un bleu changeant en verd ; trois petites raies longitudinales couleur d'or; une petite bande blanche et bordée de noir le long de la mâchoire supérieure. Le corps très-délié.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Bleue ; deux raies longitudinales blanches ; dans le milieu une raie longitudinale noire chargée de taches ovales blanches et de points blancs placés alternativement ; deux rangs longitudinaux de points noirs sur le ventre. La tête grosse et applatie par-dessus et par les côtés ; le corps très-délié.
neuf sur quatre rangs.	en losange et relevées par une arête.	Noire ou livide ; le dessous du corps blanchâtre. La tête grosse ; le corps très-délié.
		Blanche ; des bandes transversales d'une couleur foncée. (*Seba*, *Mus.* 2, *tab.* 21, *fig.* 3.)

ESPÈCES.	CARACTÈRES. Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
C. à zones. *C. cinctus.*	165 / 35	1 pied. / 1 po. 6 lig.	o
Bluet. *C. subcæruleus.*	165 / 24		
C. annelée. *C. doliatus.*	164 / 43	7 po. 4 lig. / 1 po. 5 lig.	o
Dard. *Jaculus.*	163 / 77		
C. miliaire. *C. miliaris.*	162 / 59		o
C. chatoyante. *C. versicolor.*	161 / 113	1 pi. 6 po.	
Malpole. *Malpolon.*	160 / 100	1 pi. 10 po. / 5 po. 6 lig.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Blanche ; souvent quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité ; des bandes transversales d'une couleur très-foncée, qui font tout le tour du corps.
	ovales.	Les écailles qui garnissent le dos presque mi-parties de blanc et de bleuâtre; le dessous du corps blanc; la queue d'un bleu foncé sans aucune tache. La queue très-déliée.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Blanche ; des bandes transversales noirâtres, qui se réunissent à d'autres bandes semblables placées sur le ventre, mais sans se correspondre exactement ; le cou blanc ; le dessus de la tête noirâtre.
		Gris cendré ; trois bandes longitudinales noirâtres et bordées d'un noir foncé ; celle du milieu plus large que les deux extérieures ; le dessous du corps blanchâtre.
		Le dessus et les côtés du corps bruns ; une tache blanche sur chaque écaille ; le dessous du corps blanc.
neuf sur quatre rangs.		Grise ; une bande longitudinale brune, composée de petites raies transversales et disposées en zigzag ; les plaques rougeâtres, tachetées de blanc et bordées en partie de bleuâtre.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue ; de très-petites taches noires disposées en raies longitudinales ; une tache blanche bordée de noir sur le sommet de la tête. La langue longue et très-déliée ; le corps très-menu.

ESPÈCES.	CARACTÈRES. Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
28e de Gronovius. *28a Gronovii.*	160 60		
29e de Gronovius. *29a Gronovii.*	159 42		
C. carenée. *C. carinatus.*	157 115		o
C. rhomboïdale. *C. rhombeatus.*	157 70	1 pi. 6 po. 9 l. 4 po. 4 lig.	o
Saurite. *Saurita.*	156 121		o
C. verdâtre. *C. subviridis.*	155 144	le tiers de la longueur du corps.	o
C. pâle. *C. pallidus.*	155 96	1 pi. 6 po.	o
Lébetin. *Lebetinus.*	155 46		à la mâchoire supérieure.
Aspic. *Aspis.*	155 37	3 pieds. 3 po. 8 lig.	à la mâchoire supérieure.
34e de Gronovius. *34a Gronovii.*	153 50		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		Des raies blanches et noires transversales.
		D'un roux plus ou moins foncé. (*Seba*, *Mus.* 1, *tab.* 33, *fig.* 6.)
		Toutes les écailles du dessus du corps couleur de plomb et bordées de blanc ; le dessous du corps blanchâtre. Le dos relevé en carène.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue ; des taches bleues en losange et bordées de noir.
		Brune ; trois raies longitudinales blanches ou vertes ; le ventre blanc. Le corps très-délié.
	unies.	Bleue ou verte ; le dessous du corps d'un verd plus ou moins mêlé de jaune.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	D'un gris pâle ; un grand nombre de points bruns et de taches grises répandues sans ordre ; une ligne noire de chaque côté du corps. Le corps et la queue très-déliés.
		Nuageuse ; le dessous du corps parsemé de points roux ou noirs.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Trois rangées longitudinales de taches rousses bordées de noir.
		Blanche ; des raies et des taches noires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
Cenchrus. *Cenchrus.*	153 / 47	2 pieds. / 3 po. 7 lig.	o
C. schythe. *C. schythus.*	153 / 31	1 pi. 6 po. / 1 po. 7 lig.	à la mâchoire supérieure.
Dipse. *Dipsas.*	152 / 135		à la mâchoire supérieure.
C. maure. *C. maurus.*	152 / 66		o
C. noire. *C. niger.*	152 / 32	2 pi. 9 lig. / 2 po. 4 lig.	à la mâchoire supérieure.
Sirtale. *Sirtalis.*	150 / 114	2 pieds. / 3 po. 9 lig.	o
Tête-triangulaire. *C. capite-triangulatus.*	150 / 64		à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Le dessus du corps marbré de blanchâtre et de brun ; des bandes transversales étroites, irrégulières et blanchâtres.
		Noire ; le dessous du corps très-blanc. La tête a un peu la forme d'un cœur.
	ovales.	Les écailles bleuâtres et bordées de blanchâtre ; les grandes plaques blanches ; une raie bleuâtre et longitudinale au-dessous de la queue. La queue longue et déliée.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Brune ; deux raies longitudinales ; des bandes transversales et noires depuis les raies jusqu'au-dessous du corps ; le ventre noir.
trois sur deux rangs.	ovales et relevées par une arête.	Noire ; quelquefois des taches d'un noir plus foncé, et disposées comme celles de la vipère commune.
	relevées par une arête.	Brune ; trois raies longitudinales d'un verd changeant en bleu.
semblables à celles du dos.	en losange et unies.	Verdâtre ; des taches de diverses figures sur la tête, et réunies sur le corps en bande irrégulière et longitudinale ; les grandes plaques d'une couleur foncée, et bordées de blanchâtre. La tête presque triangulaire ; le corps délié du côté de la tête.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
Cobel. *Cobella.*	150 54	1 pi. 4 po. 9 l. 3 po. 10 lig.	o
Triple-rang. *C. terordinatus.*	150 52	1 pi. 10 lig. 4 pouces.	o
Chersea. *Chersea.*	150 34		à la mâchoire supérieure.
C. sombre. *C. subfuscus.*	149 117		o
33e de Gronovius. 33*a Gronovii.*	149 63		
Mélanis. *Melanis.*	148 27		à la mâchoire supérieure.
C. décolorée. *C. exoletus.*	147 132		o
C. saturnine. *C. saturninus.*	147 120		o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.		D'un gris cendré ; un grand nombre de petites raies blanches placées obliquement ; quelquefois une tache oblique et livide derrière chaque œil, et des bandes transversales et blanchâtres sur le dos.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre ; trois rangs longitudinaux de taches d'une couleur foncée ; le dessous du corps varié de blanchâtre et de brun.
semblables à celles du dos.	relevées par une arête.	D'un gris d'acier ; une tache noire en forme de cœur sur la tête, et une bande composée de taches noires et rondes sur le dos.
		D'un cendré mêlé de brun ; une tache brune et alongée derrière chaque œil.
		Blanche ; des raies noires et transversales.
		Noire ; le dessous du corps couleur d'acier avec des taches plus obscures et d'autres taches bleuâtres et comme nuageuses vers la gorge et des deux côtés du corps.
		D'un bleu clair mêlé de cendré ; les lèvres blanches. Le corps très-délié.
		La tête couleur de plomb ; le dessus du corps d'une couleur nuageuse mêlée de livide et de cendré. Les yeux assez gros.

ESPÈCES.	CARACTÈRES. Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
Céraste. *Cerastes.*	147 / 63	2 pieds. / 4 po. 6 lig.	à la mâchoire supérieure.
Vipère. *Vipera.*	146 / 39	2 pieds. / 4 pouces.	à la mâchoire supérieure.
Sipède. *Sipedon.*	144 / 73		
Chayque. *Chaiqua.*	143 / 76		à la mâchoire supérieure.
C. violette. *C. violaceus.*	143 / 25	1 pi. 5 po. 3 l. / 2 po. 3 lig.	o
C. rubanée. *C. vittatus.*	142 / 78		o
36e de Gronovius. 36*a Gronovii.*	142 / 60		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Jaunâtre ; des bandes transversales irrégulières et d'une couleur plus ou moins foncée. Une petite corne de nature écailleuse au-dessus de chaque œil.
semblables à celles du dos.	relevées par une arête.	D'un gris cendré ; des taches noirâtres formant une bande dentelée, et disposée en zigzag.
		Brune.
		Deux bandes blanchâtres et longitudinales ; deux points noirs sur chaque grande plaque ; neuf taches rondes et noirâtres de chaque côté du cou du mâle.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Violette ; le dessous du corps blanchâtre avec des taches violettes, irrégulières, placées alternativement à droite et à gauche.
	ovales et petites.	Blanchâtre ; plusieurs raies longitudinales noires ou brunes ; la tête noire avec plusieurs petites lignes blanches et tortueuses ; les grandes plaques bordées de brun ; une bande blanche, longitudinale et dentelée sous la queue. La tête très-alongée et large par-derrière.
		Bleuâtre ; les grandes plaques blanchâtres, avec des taches noires et un léger sillon longitudinal. (*Seba*, *Mus.* 2, *tab.* 35, *fig.* 4.)

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Ammodyte. *Ammodytes.*	142 / 33		à la mâchoire supérieure.
C. symétrique. *C. symmetricus.*	142 / 26	1 pi. 5 po. 6 l. / 2 po. 3 lig.	o
Tête-noire. *C. capite niger.*	140 / 62	2 pi. 1 po. 7 l. / 4 po. 6 lig.	o
Typhie. *Typhius.*	140 / 53		
Calmar. *C. calemarius.*	140 / 22		o
Ibibe. *Ibibe.*	138 / 72	2 pieds. / 4 po. 10 lig.	o
Régine. *C. reginæ.*	137 / 70		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
semblables à celles du dos.	ovales et unies.	Des taches noires formant une bande longitudinale et dentelée. Une petite éminence mobile et deux tubercules sur le museau.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Foncée ; une rangée de petites taches noires de chaque côté du dos, auprès de la tête ; des bandes et des demi-bandes transversales, et placées symétriquement sur le ventre.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Le dessus du corps brun ; la tête noire ; le dessous du corps varié de blanchâtre et d'une couleur très-foncée, par taches transversales et rectangulaires.
		Bleuâtre.
		Livide ; des bandes transversales brunes ; des rangs de points bruns ; des taches presque quarrées et placées symétriquement sous le corps ; une raie longitudinale et couleur de feu sur la queue.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue ou verte, tachetée de noir ; une rangée de points noirs de chaque côté du corps ; quelquefois une raie longitudinale sur le dos. Quelquefois quatre grandes plaques entre l'anus et les premières paires de petites.
		Le dessus du corps brun ; le dessous varié de blanc et de noir.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	Longueur totale, et longueur de la queue.	Crochets à venin.
C. ponctuée. *C. punctatus.*	136 43		
38e de Gronovius. 38a *Gronovii.*	136 39		
39e de Gronovius. 39a *Gronovii.*	135 42		
C. mexicaine. *C. mexicanus.*	134 77		
Lutrix. *Lutrix.*	134 27		
Hæmachate. *Hæmachata.*	132 22	1 pi. 4 po. 5 l. 1 po. 10 lig.	à la mâchoire supérieure.
Bali. *Bali.*	131 46	6 pi. 6 po.	o
Atropos. *Atropos.*	131 22		à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		D'un gris cendré ; le dessous du corps jaune, avec neuf petites taches noires disposées sur trois rangs, chacun de trois taches.
		Variée de couleur de fer, de bleu et de blanc.
		Blanche ; des taches blanches et noires.
		Le dessus et le dessous du corps jaunes ; les côtés bleuâtres.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Rouge ; des taches blanches.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Une bande longitudinale rouge et tachetée de blanc, de chaque côté du corps, dont le dessus est jaunâtre mêlé de blanc ; quatre rangs longitudinaux de points jaunes sous le corps.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre ; quatre rangs longitudinaux de taches rousses, rondes et blanches dans leur centre ; des taches noires sur la tête. La tête a un peu la forme d'un cœur.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Vampum. *Vampum.*	128 / 67	1 pi. 10 po. / 6 pouces.	o
C. striée. *C. striatus.*	126 / 45		o
C. camuse. *C. simus.*	124 / 46		
Alidre. *Alidras.*	121 / 58		
C. verte et bleue. *C. viridi-cæruleus.*	119 / 110	2 pieds. 6 pouces.	o
C. tachetée. *C. maculatus.*	119 / 70	2 pieds. / 5 po. 4 lig.	o
C. des dames. *C. domicellarum.*	118 / 60		o
C. d'Égypte. *C. Ægyptiacus.*	118 / 22		à la mâchoire supérieure

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue; des bandes transversales blanches et partagées en deux sur les côtés; une petite bande transversale brune sur chaque grande plaque. La tête petite à proportion du corps.
		Brune; le dessous du corps d'une couleur pâle.
		Une petite bande noire et courbée entre les yeux; une croix blanche, avec un point noir au milieu sur le sommet de la tête; le dessus du corps varié de noir et de blanc; des bandes transversales blanches; le dessous du corps noir. La tête arrondie, relevée en bosse, et le museau très-court.
		D'un blanc éclatant.
grandes.		D'un bleu foncé; le dessous du corps d'un verd pâle.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et relevées par une arête.	Blanchâtre; de grandes taches en losange ou irrégulières, roussâtres et bordées de noir ou de brun; le ventre blanchâtre et quelquefois tacheté.
		Blanche; des bandes transversales, irrégulières et noires; une raie noirâtre, irrégulière et longitudinale sous le ventre.
	très-petites.	D'un blanc livide; des taches rousses. Le derrière de la tête relevé par deux bosses.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
C. anguleuse. *C. angulatus.*	117 / 70	1 pied.	o
Léberis. *Leberis.*	110 / 50		à la mâchoire supérieure.
C. joufflue. *C. buccatus.*	107 / 72		
Argus. *Argus.*			

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	ovales, un peu échancrées, et relevées par une arête.	Blanchâtre; des bandes brunes, noirâtres vers leurs bords, anguleuses et très-larges vers le milieu de la longueur du corps.
		Des raies transversales, étroites et noires; la tête blanche, avec deux taches rousses sur le sommet, et une tache triangulaire sur le museau.
		Rousse; des bandes transversales et blanches.
		Une tache blanche sur chaque écaille; plusieurs rangs de taches blanches, rondes, bordées de rouge, et rouges dans leur centre. Le derrière de la tête relevé par deux bosses.

SECOND GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps et sous la queue.

BOA.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et du dessous de la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Broderie.	290 / 128	3 po. 6 lig. / 7 pouces.	o
Ophrie. *Boa ophrias.*	281 / 64		
Enydre. *B. enydris.*	270 / 115		
Cenchris. *B. cenchria.*	265 / 57		
B. rativore. *B. murinæ.*	254 / 65	2 pi. 6 po. / 4 po. 2 lig.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Une chaîne de taches irrégulières en forme de broderie, le long du dos, et sur-tout sur la tête. La tête large par-derrière; le museau alongé.
		Brune.
		D'un gris varié d'un gris plus clair. Les dents de la mâchoire inférieure très-longues.
		D'un jaune clair; des taches blanchâtres et grises dans leur centre.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Blanchâtre ou d'un verd de mer; cinq rangées longitudinales de taches rousses, dont plusieurs sont chargées de taches blanchâtres. La tête large par-derrière; le museau alongé; de grandes écailles sur les lèvres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et du dessous de la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Schytale. *B. schytale.*	250 / 70		
Devin. *B. divinatrix.*	246 / 54	quelquefois plus de 30 pieds. / ordinairement le 9e de la longueur du corps.	o
B. muet. *B. muta.*	217 / 34		à la mâchoire supérieure.
Bojobi. *B. bojobi.*	203 / 77	2 pi. 11 po. / 7 pouces.	o
Hipnale. *B. hipnale.*	179 / 120	1 pi. 11 po. / 3 pouces.	o
Groin. *B. porcaria.*	150 / 40	2 pieds. / 8 pouces.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
		D'un gris mêlé de verd ; des taches noires et arrondies le long du dos ; d'autres taches noires vers leurs bords, blanches dans leur centre et disposées des deux côtés du corps ; des points noirs formant des taches alongées sur le ventre.
semblables à celles du dos.	hexagones et unies.	De grandes taches ovales souvent échancrées à chaque bout et en demi-cercle, bordées d'une couleur foncée, et entourées d'autres petites taches. Le museau alongé et terminé par une grande écaille presque verticale ; la tête élargie par-derrière ; le front élevé ; un sillon longitudinal sur la tête.
		Des taches noires, rhomboïdales et réunies les unes aux autres. L'extrémité de la queue garnie par-dessous de quatre rangs de petites écailles.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Verte ou orangée ; des taches irrégulières, éloignées l'une de l'autre, blanches ou jaunâtres, et bordées de rouge. La tête large par-derrière ; le museau alongé ; les lèvres garnies d'écailles grandes et sillonnées.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Jaunâtre ; des taches blanchâtres bordées d'un brun presque noir. Les lèvres garnies d'écailles très-grandes et sillonnées.
semblables à celles du dos.		Cendrée ; des taches noires disposées régulièrement ; des bandes transversales jaunes vers la queue. Le museau terminé par une grande écaille relevée.

TROISIÈME GENRE.

Serpens qui ont le ventre couvert de grandes plaques, et la queue terminée par une grande pièce écailleuse, ou par de grandes pièces articulées les unes dans les autres, mobiles et bruyantes.

SERPENS A SONNETTE. *Crotali.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plaques du dessous du corps, et du dessous de la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Boiquira. *Crotalus boiquira.*	182 / 27	4 pi. 10 lig. / 4 pouces.	à la mâchoire supérieure.
Durissus. *Crot. durissus.*	172 / 21	1 pi. 5 po. 6 l. / 1 po. 3 lig.	à la mâchoire supérieure.
Dryinas. *Crot. dryinas.*	165 / 30		à la mâchoire supérieure.
Millet. *Crot. miliarius.*	132 / 32	1 pi. 3 p. 10 l. / 1 po. 10 lig.	à la mâchoire supérieure.
Serpent à sonnette piscivore. *Crot. piscivorus.*		5 pieds.	à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
six sur trois rangs.	ovales et relevées par une arête.	D'un gris jaunâtre; une rangée longitudinale de taches noires bordées de blanc.
six sur trois rangs.	ovales et relevées par une arête.	Variée de blanc et de jaune; des taches rhomboïdales noires et blanches dans leur centre.
deux grandes.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre; des taches d'un jaune plus ou moins clair.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Grise; trois rangs longitudinaux de taches noires; celles de la rangée du milieu rouges dans leur centre, et séparées l'une de l'autre par une tache rouge.
		Brune; le ventre et les côtés du cou noirs, avec des bandes transversales jaunes et irrégulières. La queue terminée par une pointe longue et dure.

QUATRIÈME GENRE.

Serpens dont le dessous du corps et de la queue est garni d'écailles semblables à celles du dos.

ANGUIS. *Angues.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Rangs d'écailles sous le corps et sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Rouleau. *Anguis cylindrica.*	240 / 13	2 pi. 6 po. / 1 pouce.	o
Rouge. *An. rubra.*	240 / 12	1 pi. 6 po. / 6 lignes.	o
Lombric. *An. lumbricalis.*	230 / 7	8 po. 11 lig. / 1 $\frac{1}{2}$ ligne.	les mâchoires presque toujours sans dent
Long-nez. *An. nasuta.*	218 / 12	1 pied.	
Queue-lancéolée. *An. laticauda.*	200 / 50		
An. cornu. *An. cornuta.*	200 / 15		

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
3 grandes.	unies.	Les diverses écailles blanches bordées de roux ; des bandes transversales d'une couleur foncée, et dont plusieurs se réunissent.
3 grandes sur deux rangs.	hexagones et unies.	Les écailles rouges et bordées de blanc ; des bandes transversales noirâtres au-dessus et au-dessous du corps.
3 grandes.	très-unies et très-petites.	Le dessus et le dessous du corps d'un blanc livide. La bouche au-dessous du museau et très-petite, ainsi que l'anus.
		D'un noir verdâtre ; une tache jaune sur le museau ; deux bandes obliques de la même couleur sur la queue ; le ventre jaune. La bouche au-dessous du museau, qui est très-alongé ; la queue terminée par une pointe dure.
		Pâle ; des bandes transversales brunes. La queue très-comprimée par les côtés, et terminée en pointe.
		Deux dents qui percent la lèvre supérieure et ont l'apparence de deux petites cornes.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Rangs d'écailles sous le corps et sous la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Miguel. *Miguel.*	200 / 12	1 pied. / 3 lignes.	o
Trait. *Sagitta.*	186 / 23		
Colubrin. *An. colubrina.*	180 / 18		
Réseau. *An. reticulata.*	177 / 37		
Peintade. *Meleagris.*	165 / 32		
Orvet. *Orvet.*	135 / 135	3 pieds. / 1 pi. 6 po.	o
An. jaune et brun. *An. flavofusca.*	127 / 223	1 pi. 6 po. / 1 pi. 1 po. 6 l.	
Eryx. *Eryx.*	126 / 136	la longueur de la queue, un peu plus grande que celle du corps.	o
Plature. *Platura.*		1 pi. 6 po. / 2 pouces.	les mâchoires sans dents.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
neuf sur quatre rangs.	unies.	Jaune; une ou trois raies longitudinales brunes; des bandes transversales très-étroites et de la même couleur.
		Les écailles qui recouvrent le ventre, sont un peu plus larges que celles qui garnissent le dos.
grandes.		Variée de brun et d'une couleur pâle.
		Les écailles brunes et blanches dans leur centre.
		Verdâtre; plusieurs rangées longitudinales de points noirs ou bruns.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Les écailles du dessus du corps rousses et bordées de blanchâtre; quatre raies longitudinales brunes ou noires; le ventre d'un brun très-foncé; la gorge marbrée de blanc, de noir et de jaunâtre.
		D'un verd mêlé de brun; plusieurs rangées longitudinales de points jaunes; le ventre jaune.
	arrondies et unies.	D'un roux cendré; trois raies noires et longitudinales. La mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure.
	arrondies, très-petites, et placées à côté les unes des autres.	Noire; le dessous du corps blanc; la queue variée de blanc et de noir. La queue comprimée par les côtés, et un peu arrondie à son extrémité.

CINQUIÈME GENRE.

Serpens dont le corps et la queue sont entourés d'anneaux écailleux.

AMPHISBÈNES. *Amphisbænæ.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Anneaux du corps et anneaux de la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Blanchet. *Amphisbæna alba.*	223 / 16	1 pi. 5 po. 9 l. / 1 po. 6 lig.	
Amphisbène enfumé. *Amphisbæna fuliginosa.*	200 / 30	1 pi. 1 po. 6 l. / 6 lignes.	0

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
six sur trois rangs.		Blanche. Huit tubercules près de l'anus.
six sur trois rangs.		Noirâtre, variée de blanc. Huit tubercules près de l'anus.

SIXIÈME GENRE.

Serpens dont les côtés du corps présentent une rangée longitudinale de plis.

CŒCILES. *Cœciliæ.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Plis des côtés du corps, et plis des côtés de la queue.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Cœcile visqueux. *Cœcilia glutinosa.*	340 / 10		
Ibiare. *Ibiare.*	135	1 pied.	

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	Écailles du dos.	Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.
		Brune; une raie blanchâtre sur les côtés.
		La mâchoire supérieure garnie de deux petits barbillons; la queue très-courte.

SEPTIÈME GENRE.

Serpens dont le dessous du corps, présentant vers la tête de grandes plaques, montre vers l'anus des anneaux écailleux, et dont l'extrémité de la queue est garnie par-dessous de très-petites écailles.

LANGAHA. *Langaha.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	Grandes plaques et anneaux écailleux.	*Longueur totale, et longueur de la queue.*	*Crochets à venin.*
Langaha de Madagascar. *Langaha Madagascar.*	184 / 42	2 pi. 8 po.	à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
sept sur deux rangs.	rhomboïdales.	Les écailles rougeâtres, chargées à leur base d'un petit cercle gris et d'un point jaune.

HUITIÈME GENRE.

Serpens qui ont le corps et la queue garnis de petits tubercules.

ACROCHORDES. *Acrochordi.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
		Longueur totale, et longueur de la queue.	*Crochets à venin.*
Acrochorde de Java. *Acrochordus Javan.*		8 pi. 3 po. / 11 pouces.	o

SUITE DES CARACTÈRES.

Écailles du dessus de la tête.	*Écailles du dos.*	*Couleur et traits particuliers de la conformation extérieure.*
petites et en grand nombre.		Noire; le dessous du corps blanchâtre; les côtés blanchâtres, tachetés de noir. La queue très-menue à proportion du corps.

PREMIER GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps, et deux rangées de petites plaques sous la queue.

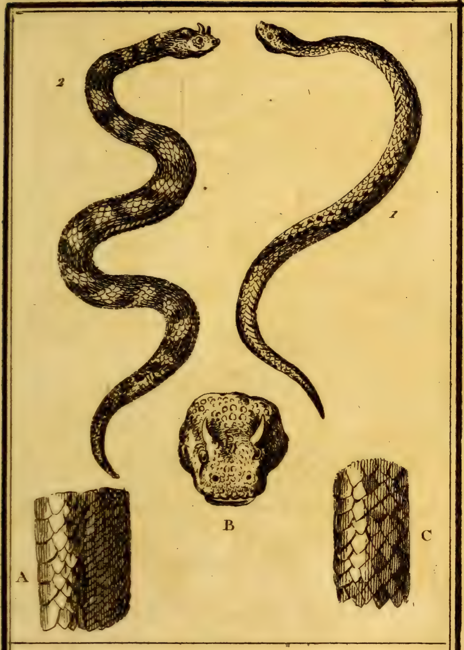
COULEUVRES.

COULEUVRES VIPÈRES.

LA VIPÈRE COMMUNE*.

L'ORDRE des serpens paroît être un de ceux qui renferment le plus de ces espèces funestes dont les sucs empoisonnés

* Nous croyons devoir prévenir ici, relativement à la nomenclature des diverses espèces de serpens dont nous allons traiter, que plusieurs noms dont les modernes se servent pour les désigner, ont été également employés par les anciens; tels sont les



1 LA VIPERE, *Commune.* A *Tronçon du Corps.*

2 LE CERASTE. B. *Tête.* C *Tronçon du Corps.*

J. Pauquet S.

donnent la mort lorsqu'ils se mêlent avec le sang. Il ne faut pas croire cependant que le plus grand nombre de ces reptiles soit venimeux; l'on doit présumer que tout au plus le tiers des diverses espèces de serpens renferme un poison très-actif. Ce sont ces espèces redoutables qu'il importe le plus de connoître, pour les éviter: aussi commencerons-nous, en traitant de chaque genre de serpens, par donner l'histoire de ceux qui, pour ainsi dire, recèlent la mort, et dont l'approche est

noms de *berus, prester, aspic, boa, padera, cæcilia, miliaris, triscalis, dipsas, dryinus, elops, elaps, molurus, schytale,* etc. Mais les anciens ont si peu caractérisé les différentes espèces auxquelles ils ont attribué ces noms, qu'il est presque impossible de les reconnoître; tout ce que j'ai cru découvrir, en général, par une comparaison attentive des expressions des anciens avec les descriptions des serpens qui ont été bien observés, c'est que les anciens n'ont pas toujours appliqué ces noms à des espèces distinctes, et qu'ils les ont souvent employés pour de simples variétés d'âge ou de sexe, appartenant à des espèces communes en Europe, et particulièrement en Grèce.

d'autant plus dangereuse, que leurs armes empoisonnées, presque toujours enveloppées dans une sorte de fourreau qui les dérobe aux regards, ne peuvent faire naître aucune méfiance ni inspirer aucune précaution.

Parmi ces espèces dont le venin est plus ou moins funeste, une des plus anciennement et des mieux connues, est la vipère commune. Elle est en effet très-multipliée en Europe; elle habite autour de nous; elle infeste nos bois, et souvent nos demeures : aussi a-t-elle inspiré depuis long-temps une grande crainte; et cependant avec quelle attention n'a-t-elle pas été observée? Objet d'importantes recherches et de travaux multipliés d'un grand nombre de savans, combien de fois n'a-t-elle pas été décrite, disséquée et soumise à diverses épreuves? Nous avons donc cru devoir commencer l'histoire de tous les serpens par celle de la vipère commune : sa conformation tant intérieure qu'extérieure, ses propriétés, ses habitudes naturelles, ayant été très-étudiées, et pouvant, par conséquent, être

présentées avec clarté, répandront une grande lumière sur tous les objets que nous leur comparerons, et dont on pourra connoître plusieurs parties, encore voilées pour nous, par cela seul qu'on verra un grand nombre de leurs rapports avec un premier objet bien connu et vivement éclairé.

La vipère commune est aussi petite, aussi foible, aussi innocente en apparence, que son venin est dangereux. Paroissant avoir reçu la plus petite part des propriétés brillantes que nous avons reconnues en général dans l'ordre des serpens, n'ayant ni couleurs agréables, ni proportions très-déliées, ni mouvemens agiles, elle seroit presque ignorée, sans le poison funeste qu'elle distille. Sa longueur totale est communément de deux pieds; celle de la queue, de trois ou quatre pouces, et ordinairement cette partie du corps est plus longue et plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Sa couleur est d'un gris cendré; et le long de son dos, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, s'étend une sorte de chaîne

composée de taches noirâtres de forme irrégulière, et qui, en se réunissant en plusieurs endroits les unes aux autres, représentent fort bien une bande dentelée et située en zigzag. On voit aussi de chaque côté du corps une rangée de petites taches noirâtres, dont chacune correspond à l'angle rentrant de la bande en zigzag.

Toutes les écailles du dessus du corps sont relevées au milieu par une petite arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles sont unies et un peu plus grandes que les autres. Le dessous du corps est garni de grandes plaques couleur d'acier, et d'une teinte plus ou moins foncée, ainsi que les deux rangs de petites plaques qui sont au-dessous de la queue *.

Quelquefois, dans la vipère commune, de même que dans un très-grand nombre d'autres espèces de serpens, les grandes

* Nous avons compté, sur le plus grand nombre d'individus que nous avons examinés, 146 grandes plaques et 39 rangées de petites.

pièces qui recouvrent le ventre et le dessous de la queue, sont, ainsi que les autres écailles, plus pâles ou plus blanches dans la partie qui est cachée par la plaque ou l'écaille voisine, que dans la partie découverte; et le défaut de lumière paroît nuire à la vivacité des couleurs sur les écailles des serpens, comme sur les pétales des fleurs : mais on ne remarque communément cette nuance plus foible de la partie cachée que sur les serpens en vie ou sur ceux qui ont été desséchés. Il arrive le plus souvent, au contraire, que, sur les serpens conservés dans l'esprit-de-vin, la partie des grandes plaques ou des autres écailles, qui est toujours découverte, est d'une nuance plus blanchâtre, comme plus exposée à l'action de l'esprit ardent qui altère toutes les couleurs.

Le dessus du museau et l'entre-deux des yeux sont noirâtres; et sur le sommet de la tête, deux taches alongées, placées obliquement, se réunissent par un bout et sous un angle aigu.

La tête va en diminuant de largeur du

côté du museau, où elle se termine en s'arrondissant; et les bords des mâchoires sont revêtus d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanchâtre et de noirâtre, et formant un rebord assez saillant.

Le nombre des dents varie suivant les individus; il est souvent de vingt-huit dans la mâchoire supérieure, et de vingt-quatre dans l'inférieure : mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une ou deux et quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues et très-aiguës; on les a appelées les *dents canines de la vipère*, à cause d'une ressemblance imparfaite qu'elles ont avec les dents canines de plusieurs quadrupèdes. Ces dents longues et crochues sont très-mobiles, ainsi que celles des autres serpens vipères; l'animal les peut incliner ou redresser à volonté : communément elles sont couchées en arrière le long de la mâchoire, et alors leur pointe ne paroît point; mais lorsque la vipère veut mordre, elle les relève et

les enfonce dans la plaie en même temps qu'elle y répand son venin.

Auprès de la base de ces grosses dents, et hors de leurs alvéoles, on voit, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, et qui paroissent destinées à remplacer ces dernières lorsque la vipère les perd par quelque accident. On en a trouvé depuis deux jusqu'à huit. L'on peut présumer que le nombre de ces dents de remplacement est limité, et que lorsque la vipère a réparé plusieurs fois la perte de ses crochets, elle ne peut plus les remplacer; elle demeure privée des dents canines pendant le reste de sa vie; et peut-être qu'alors on en seroit mordu sans éprouver l'action de son venin, qu'elle ne pourroit plus faire pénétrer dans la blessure. Ce défaut absolu de crochets, auquel la vipère seroit sujette, devroit être une raison de plus de chercher des caractères extérieurs autres que les dents canines, pour distinguer les vipères d'avec les serpens ovipares.

Ces dents canines de la vipère sont creuses ; elles renferment une double cavité et comme un double tube, dont l'un est contenu dans la partie convexe de la dent, et l'autre dans la partie concave. Le premier de ces deux conduits s'ouvre à l'extérieur par deux petits trous, dont l'un est situé à la base de la dent, et l'autre vers sa pointe; et le second n'est ouvert que vers la base, où il reçoit les vaisseaux et les nerfs qui attachent la dent à la mâchoire.

Ces mêmes dents canines sont renfermées jusqu'aux deux tiers de leur longueur, dans une espèce de gaine composée de fibres très-fortes et d'un tissu cellulaire. Cette gaine ou tunique est toujours ouverte vers la pointe de la dent ; elle s'y termine par une espèce d'ourlet souvent dentelé, et formé par un repli de deux membranes qui la composent.

Le poison de la vipère est contenu dans une vésicule placée de chaque côté de la tête, au-dessous du muscle de la mâchoire supérieure : le mouvement du muscle pressant cette vésicule, en fait sortir le

venin, qui arrive par un conduit à la base de la dent, traverse la gaine qui l'enveloppe, entre dans la cavité de cette dent par le trou situé près de la base, en sort par celui qui est auprès de la pointe, et pénètre dans la blessure. Ce poison est la seule humeur malfaisante que renferme la vipère; et c'est en vain qu'on a prétendu que l'espèce de bave qui couvre ses mâchoires lorsqu'elle est en fureur, est un venin plus ou moins dangereux: l'expérience a démontré le contraire.

Le suc empoisonné, renfermé dans les vésicules de chaque côté de la tête, est une liqueur jaune dont la nature n'est ni alcaline ni acide, comme on l'a écrit en divers temps; elle ne produit pas non plus les effets d'un caustique, ainsi qu'on l'a pensé; et il paroît qu'elle ne contient aucun sel proprement dit, puisque, lorsqu'elle se dessèche, elle ne présente pas un commencement de crystallisation, comme les sels, dont l'eau surabondante s'évapore, mais se gerce, se retire, se fend, se divise en très-petites portions, de manière à représenter, par toutes ses

fentes très-déliées et très-multipliées, une espèce de réseau que l'on a comparé à une toile d'araignée.

Quelque subtil que soit le poison de la vipère, il paroît qu'il n'a point d'effet sur les animaux qui n'ont pas de sang; il paroît aussi qu'il ne peut pas donner la mort aux vipères elles-mêmes ; et à l'égard des animaux à sang chaud, la morsure de la vipère leur est d'autant moins funeste que leur grosseur est plus considérable, de telle sorte qu'on peut présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. L'expérience a prouvé aussi qu'il est d'autant plus dangereux qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies par des morsures répétées. Le poison de la vipère est donc funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang et de la petitesse de l'animal qui est mordu. Ne doit-il pas aussi être plus ou moins mortel, suivant la chaleur de la saison, la température du climat, et l'état de la vipère, plus ou moins irritée, plus ou moins animée, plus ou moins pressée par

la faim, etc.? Et voilà pourquoi Pline avoit peut-être raison de dire que la vipère, ainsi que les autres serpens venimeux, ne renfermoit point de poison pendant le temps de son engourdissement. Au reste, M. l'abbé Fontana, l'un des meilleurs physiciens et naturalistes de l'Europe, pense que le venin de la vipère tue en détruisant l'irritabilité des nerfs, de même que plusieurs autres poisons tirés du règne animal ou du règne végétal; et il a aussi fait voir que cette liqueur jaune et vénéneuse étoit un poison très-dangereux lorsqu'elle étoit prise intérieurement, et que Redi, ainsi que d'autres observateurs, n'ont écrit le contraire que parce qu'on avoit avalé de ce poison en trop petite quantité pour qu'il pût être très-nuisible.

On a fait depuis long-temps beaucoup de recherches relativement aux moyens de prévenir les suites funestes de la morsure des vipères: mais M. l'abbé Fontana, que nous venons de citer, s'est occupé de cet important objet plus qu'aucun autre physicien; personne n'a eu plus que lui la patience et le courage néces-

saires pour une longue suite d'expériences; il en a fait plus de six mille; il a essayé l'effet des diverses substances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins assurés contre le venin de la vipère; il a trouvé, en comparant un très-grand nombre de faits, que, par exemple, l'alcali volatil, appliqué extérieurement ou pris intérieurement, étoit sans effet contre ce poison. Il en est de même, suivant ce savant, de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phosphorique, de l'acide spathique, des alcalis caustiques ou non caustiques, tant minéraux que végétaux, du sel marin et des autres sels neutres. Les huiles, et particulièrement celle de térébenthine, lui ont paru de quelque utilité contre les accidens produits par la morsure des vipères, et il a pensé que la meilleure manière d'employer ce remède étoit de tremper pendant long-temps la partie mordue dans cette huile de térébenthine extrêmement chaude. Le célèbre physicien de Florence pense aussi qu'il est avantageux de tenir

cette même partie mordue dans de l'eau, soit pure, soit mêlée avec de l'eau de chaux, soit chargée de sel commun ou d'autres substances salines; la douleur diminue, ainsi que l'inflammation, et la couleur de la partie blessée est moins altérée et moins livide. Les vomissemens produits par l'émétique peuvent aussi n'être pas inutiles. Mais le traitement que M. l'abbé Fontana avoit regardé comme le plus assuré contre les effets du venin de la vipère, consistoit à couper la partie mordue peu de secondes ou du moins peu de minutes après l'accident, suivant la grosseur des animaux blessés, les plus petits étant les plus susceptibles de l'action du poison. Bien plus, cet observateur ayant trouvé que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, que ce poison ne se répand que par le sang, et que les blessures envenimées, mais superficielles, de la peau, ne sont pas dangereuses, il avoit pensé qu'il suffisoit d'empêcher la circulation du sang dans la partie mordue, et qu'il n'étoit pas même nécessaire de la suspendre dans les plus petits vaisseaux,

pour arrêter les effets du poison. Un grand nombre d'expériences l'avoient conduit à croire qu'une ligature mise à la partie blessée prévenoit la maladie interne et générale qui donne la mort à l'animal ; que dès que le venin avoit agi sur le sang dans les parties mordues par la vipère, il cessoit d'être nuisible, comme s'il se décomposoit en produisant un mal local ; et qu'au bout d'un temps déterminé il ne pouvoit plus faire naître de maladie interne. A la vérité, le mal local étoit très-grand, et paroissoit quelquefois tendre à la gangrène ; et, comme il étoit d'autant plus violent que la ligature étoit plus serrée et plus long-temps appliquée, il étoit important de connoître avec quelque précision le degré de tension de la ligature et le temps de son application, nécessaires pour qu'elle pût produire tout son effet. Au reste, M. l'abbé Fontana, en remarquant avec raison qu'un mauvais traitement peut changer la piqûre en une plaie considérable qui dégénère en gangrène, assuroit en même temps que le venin de la vipère n'est pas aussi dan-

gereux qu'on l'a pensé. Lorsqu'on a été mordu par ce serpent, on ne doit pas désespérer de sa vie, quand bien même on ne feroit aucun remède; et la frayeur extrême qu'inspire l'accident, est souvent une grande cause de ses suites funestes [1].

Pour faire connoître avec plus d'exactitude le résultat que ce physicien croyoit devoir tirer lui-même de ses belles et très-nombreuses expériences, nous avons cru devoir rapporter ses propres paroles dans la note suivante [2], d'après laquelle on

[1] « Une simple morsure de vipère n'est pas mor« telle naturellement : quand même il y auroit eu « deux ou trois vipères, la maladie seroit plus « grave, mais elle ne seroit probablement pas mor« telle; quand une vipère auroit mordu un homme « six ou sept fois, quand elle auroit distillé dans « les morsures tout le venin de ses vésicules, on ne « doit pas désespérer. » (Fontana, *Traité des poisons*; Florence, 1781; tom. II, p. 45.)

[2] « Le dernier résultat de tant d'expériences sur « l'usage de la ligature contre la morsure de la « vipère, ne présente ni cette certitude ni cette « généralité auxquelles on se seroit attendu dans le

verra aussi que M. l'abbé Fontana reconnoît, ainsi que nous, l'influence des saisons et de diverses autres causes locales

« commencement. Ce n'est pas que la ligature soit « à rejeter comme absolument inutile, puisque nous « l'avons trouvée un remède assuré pour les pigeons « et pour les cochons d'Inde ; elle peut donc l'être « pour d'autres animaux, et peut-être seroit-elle « utile pour tous, si l'on connoissoit mieux les « circonstances dans lesquelles il faut la pratiquer. « Il paroît, en général, qu'on ne doit rien attendre « des scarifications plus ou moins grandes, plus ou « moins simples, puisqu'on a vu mourir, avec cette « opération, les animaux mêmes qui auroient été le « plus facilement guéris avec les seules ligatures.

« Je n'ose pas décider de quelle utilité elle pour« roit être dans l'homme, parce que je n'ai point « d'expériences directes ; mais comme je suis d'avis « que la morsure de la vipère n'est pas naturellement « meurtrière pour l'homme, la ligature, dans ce « cas, ne pourroit faire autre chose que diminuer « la maladie. Peut-être une ligature très-légère « pourroit-elle suffire ; peut-être pourroit-on l'ôter « peu de temps après : mais il faut des expériences « pour nous mettre en état de prononcer, et les « expériences sur les hommes sont très-rares.

« Je dois encore avertir qu'une partie de mes

ou accidentelles sur la force du venin des serpens, et qu'il croit que plusieurs circonstances particulières ont pu altérer les résultats de ces différentes expériences.

« expériences sur le venin de la vipère ont été faites « dans la plus rude saison, en hiver. Il est naturel « de concevoir que les vipères dont je me suis servi, « ne pouvoient être dans toute leur vigueur, qu'elles « devoient mordre les animaux avec moins de force, « et que n'étant pas nourries depuis plusieurs mois, « leur venin devoit être en moindre quantité. Je « n'ai aucune peine à croire que, dans une autre « saison plus favorable, comme dans l'été, dans « un climat plus chaud, les effets dussent être, en « quelque sorte, différens, et, en général, plus « grands.

« Je puis encore avoir été trompé par ceux qui « me fournissoient les vipères. J'étois en usage, « dans le commencement, de rendre les vipères « mêmes dont je m'étois servi pour faire mordre « les animaux, et que je n'avois pas besoin de tuer. « J'ai tout lieu de croire qu'on m'a vendu pour la « seconde fois les vipères que j'avois déja em- « ployées; mais dès que je me suis apperçu de « cela, je me suis déterminé à tuer toutes les vi- « pères, après m'en être servi dans mes expé- « riences. » (*Ouvrage déja cité*, t. II, p. 59.)

Mais enfin, dans un supplément imprimé à la fin de son second volume, M. l'abbé Fontana annonce, d'après de nouvelles épreuves, que la pierre à cautère détruit la vertu malfaisante du venin de la vipère, avec lequel on la mêle; que tout concourt à la faire regarder comme le véritable et seul spécifique contre ce poison, et qu'il suffit de l'appliquer sur la plaie, après l'avoir agrandie par des incisions convenables.

Quelquefois cependant le remède n'est pas apporté à temps, ou ne se mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans tous les endroits dans lesquels le poison est parvenu. Les trous que font les dents de la vipère sont très-petits, et souvent invisibles; ils s'étendent dans la peau en différentes directions et à diverses profondeurs, suivant plusieurs circonstances très-variables. L'inflammation et l'enflure qui surviennent, augmentent encore la difficulté de découvrir ces directions, en sorte que les incisions se font presque au hasard. D'ailleurs le venin

s'introduit quelquefois tout d'un coup et en grande quantité dans l'animal, par le moyen de quelques vaisseaux que la dent pénètre ; et la morsure de la vipère peut donner la mort la plus prompte, si les dents percent un gros vaisseau veineux, de manière que le poison soit porté vers le cœur très-rapidement et en abondance. L'animal mordu éprouve alors une sorte d'injection artificielle du venin, et le mal peut être incurable. On ne peut donc pas, suivant M. Fontana, regarder la pierre à cautère comme un remède toujours assuré contre les effets de la morsure des vipères : mais on ne doit pas douter de ses bons effets ; et même on peut dire qu'elle est le véritable spécifique contre le poison de ces serpens.

Tels sont les résultats des expériences les plus intéressantes qu'on ait encore faites sur les effets ainsi que sur la nature du venin que la vipère distille par le moyen de ses dents mobiles et crochues. Achevons maintenant de décrire cet animal funeste.

Elle a les yeux très-vifs, et garnis de

paupières, ainsi que ceux des quadrupèdes ovipares; et, comme si elle sentoit la puissance redoutable du venin qu'elle recèle, son regard paroît hardi; ses yeux brillent, sur-tout lorsqu'on l'irrite; et alors non seulement elle les anime, mais ouvrant sa gueule elle darde sa langue, qui est communément grise, fendue en deux, et composée de deux petits cylindres charnus adhérens l'un à l'autre jusque vers les deux tiers de leur longueur: l'animal l'agite avec tant de vîtesse, qu'elle étincelle, pour ainsi dire, et que la lumière qu'elle réfléchit la fait paroître comme une sorte de petit phosphore. On a regardé pendant long-temps cette langue comme une sorte de dard dont la vipère se servoit pour percer sa proie; on a cru que c'étoit à l'extrémité de cette langue que résidoit son venin, et on l'a comparée à une flèche empoisonnée. Cette erreur est fondée sur ce que toutes les fois que la vipère veut mordre, elle tire sa langue et la darde avec rapidité. Cet organe est enveloppé, d'un bout à l'autre, dans une espèce de fourreau

qui ne contient aucun poison [1]. Ce n'est qu'avec ses crochets que la vipère donne la mort; et sa langue ne lui sert qu'à retenir les insectes dont elle se nourrit quelquefois.

Non seulement la vipère a ses deux mâchoires articulées de telle sorte qu'elle peut beaucoup les écarter l'une de l'autre, ainsi que nous l'avons dit [2], mais encore les deux côtés de chaque mâchoire sont attachés ensemble de manière qu'elle peut les mouvoir indépendamment l'un de l'autre, beaucoup plus librement peut-être que la plupart des autres reptiles ; et cette faculté lui sert à avaler ses alimens avec plus de facilité. Tandis que les dents d'un côté sont immobiles et enfoncées dans la proie qu'elle a saisie, les dents de l'autre côté s'avancent, accrochent cette même proie, la tirent vers le gosier, l'assujettissent, s'arrêtent à leur tour, et celles du côté opposé se portent alors en avant

[1] Voyez, sur la forme de la langue des serpens, le Discours sur la nature de ces reptiles.

[2] Discours sur la nature des serpens.

pour attirer aussi la proie, et rester ensuite immobiles. C'est par ce jeu plusieurs fois répété, et par ce mouvement alternatif des deux côtés de ses mâchoires, que la vipère parvient à avaler des animaux quelquefois assez considérables, qui, à la vérité, sont pendant long-temps presque tout entiers dans son œsophage ou dans son estomac, mais qui, dissous insensiblement par les sucs digestifs, se résolvent en une pâte liquide, tandis que leurs parties trop grossières sont rejetées par l'animal. Non seulement, en effet, la vipère se nourrit de petits insectes qu'elle retient par le moyen de sa langue, ainsi qu'un grand nombre d'autres serpens et plusieurs quadrupèdes ovipares; non seulement elle dévore des insectes plus gros, des buprestes, des cantharides, et même ceux qui souvent sont très-dangereux, tels que les scorpions; mais elle fait sa proie de petits lézards, de jeunes grenouilles, et quelquefois de petits rats, de petites taupes, et d'assez gros crapauds, dont l'odeur ne la rebute pas, et dont l'espèce de venin ne paroît pas lui nuire.

Elle peut passer un très-long temps sans manger ; et l'on a même écrit qu'elle pouvoit vivre un an et plus sans rien prendre. Ce fait est peut-être exagéré ; mais du moins il est sûr qu'elle vit plusieurs mois privée de toute nourriture. M. Pennant en a gardé plusieurs renfermées dans une boîte, pendant plus de six mois, sans qu'on leur donnât aucun aliment, et cependant sans qu'elles parussent rien perdre de leur vivacité. Il semble même que, pendant cette longue diète, non seulement leurs fonctions vitales ne sont ni arrêtées ni suspendues, mais même qu'elles n'éprouvent pas une faim très-pressante, puisqu'on a vu des vipères renfermées pendant plusieurs jours avec des souris ou des lézards, tuer ces animaux, sans chercher à s'en nourrir.

Les vipères communes ne fuient pas les animaux de leur espèce ; il paroît même que, dans certaines saisons de l'année, elles se recherchent mutuellement. Lorsque les grands froids sont arrivés, on les trouve ordinairement sous des tas de

pierres ou dans des trous de vieux murs, réunies plusieurs ensemble et entortillées les unes autour des autres. Elles ne se craignent pas, parce que leur venin n'est point dangereux pour elles-mêmes, ainsi que nous l'avons vu; et l'on peut présumer qu'elles se rapprochent ainsi les unes des autres pour ajouter à leur chaleur naturelle, contre-balancer les effets du froid, et reculer le temps qu'elles passent dans l'engourdissement et dans une diète absolue.

Pour peu que leur peau extérieure s'altère, les sucs destinés à l'entretenir cessent de s'y porter, et commencent à en former une nouvelle au-dessous; et voilà pourquoi, dans quelque temps qu'on prenne des vipères, on les trouve presque toujours revêtues d'une double peau, de l'ancienne, qui est plus ou moins altérée, et d'une nouvelle, placée au-dessous et plus ou moins formée. Elles quittent leur vieille peau dans les beaux jours du printemps, et ne conservent plus que la nouvelle, dont les couleurs sont alors bien plus vives que celles de l'ancienne. Sou-

vent cette peau nouvelle, altérée par les divers accidens que les vipères éprouvent pendant les chaleurs, se dessèche, se sépare du corps de l'animal dès la fin de l'automne, est remplacée par la peau qui s'est formée pendant l'été; et dans la même année la vipère se dépouille deux fois.

Les vipères communes ne parviennent à leur entier accroissement qu'au bout de six ou sept ans : mais après deux ou trois ans elles sont déja en état de se reproduire. C'est au retour du beau temps, et communément au mois de mai, que le mâle et la femelle se recherchent. La femelle porte ses petits trois ou quatre mois; et si, lorsqu'elle a mis bas, le temps des grandes chaleurs n'est pas encore passé, elle s'accouple de nouveau, et produit deux fois dans la même année.

Les anciens, trop amis du merveilleux, ont écrit que, lors de l'accouplement, le mâle faisoit entrer sa tête dans la gueule de la femelle; que c'étoit ainsi qu'il la fécondoit; que la femelle, bien loin de lui rendre caresse pour caresse, lui cou-

poit la tête dans le moment même où elle devenoit mère ; que les jeunes serpens, éclos dans le ventre de la vipère, déchiroient ses flancs pour en sortir ; que par-là ils vengeoient, pour ainsi dire, la mort de leur père, etc. Nous n'avons pas besoin de réfuter ces opinions extraordinaires ; les vipères communes viennent au jour et s'accouplent comme les autres vipères : mais les anciens, ainsi que les modernes, ont quelquefois pris des faits particuliers, des accidens bizarres, ou des observations exagérées, pour des lois générales ; et d'ailleurs il semble qu'ils avoient quelque plaisir à croire que la naissance d'une génération d'animaux aussi redoutés que la vipère ne pouvoit avoir lieu que par l'extinction de la génération précédente.

Les œufs de la vipère commune sont distribués en deux paquets : celui qui est à droite est communément le plus considérable, et chacun de ces paquets est renfermé dans une membrane qui sert comme d'ovaire. Le nombre de ces œufs varie beaucoup, suivant les individus, depuis douze ou treize jusqu'à vingt ou

vingt-cinq, et l'on a comparé leur grosseur à celle des œufs de merle.

Le vipereau est replié dans l'œuf ; il y prend de la nourriture par une espèce d'arrière-faix attaché à son nombril, et dont il n'est pas encore délivré lorsqu'il a percé sa coque, ainsi que la tunique qui renferme les œufs, et qu'il est venu à la lumière. Il entraîne avec lui cet arrière-faix, et ce n'est que par les soins de la vipère mère qu'il en est débarrassé.

On a prétendu que les vipereaux n'étoient abandonnés par leur mère que lorsqu'ils étoient parvenus à une grandeur un peu considérable, et qu'ils avoient acquis assez de force pour se défendre. L'on ne s'est pas contenté d'un fait aussi extraordinaire dans l'histoire des serpens : on a ajouté que, lorsqu'ils étoient effrayés, ils alloient chercher un asyle dans l'endroit même où leur mère recéloit son arme empoisonnée ; que, sans craindre ses crochets venimeux, ils entroient dans sa bouche, se réfugioient jusque dans son ventre, qui s'étendoit et se gonfloit pour les recevoir, et que lorsque le danger

étoit passé, ils ressortoient par la gueule de leur mère. Nous n'avons pas besoin de réfuter ce conte ridicule; et s'il a jamais pu paroître fondé sur quelque observation, si l'on a jamais vu des vipereaux effrayés se précipiter dans la gueule d'une vipère, ils y auront été engloutis comme une proie, et non pas reçus comme dans un endroit de sûreté : l'on aura eu seulement une preuve de plus de la voracité des vipères, qui en effet se nourrissent souvent de petits lézards, de petites couleuvres, et quelquefois même des vipereaux auxquels elles viennent de donner le jour. Mais quelles habitudes peuvent être plus éloignées de l'espèce de tendresse et des soins maternels qu'on a voulu leur attribuer ?

La vipère commune se trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent : on la rencontre aux grandes Indes, où elle ne présente que de légères variétés; et non seulement elle habite dans toutes les contrées chaudes de l'ancien monde, mais elle y supporte assez facilement les températures les plus froides,

puisqu'elle est assez commune en Suède, où sa morsure est presque aussi dangereuse que dans les autres pays de l'Europe. Elle habite aussi la Russie et plusieurs contrées de la Sibérie; elle s'y est même d'autant plus multipliée, que, pendant long-temps, la superstition a empêché qu'on ne cherchât à l'y détruire. Et comme les qualités vénéneuses s'accroissent ou s'affoiblissent à mesure que la chaleur augmente ou diminue, on peut croire que les humeurs de la vipère sont bien propres à acquérir cette espèce d'exaltation qui produit ses propriétés funestes, puisque sa morsure est dangereuse même dans les contrées très-septentrionales. C'est peut-être à cette cause qu'il faut rapporter l'activité de ses sucs, que la médecine a souvent employés avec succès; peu d'animaux fournissent même des remèdes aussi vantés contre autant d'espèces de maladies. Les modernes en font autant d'usage que les anciens; ils se servent de toutes les parties de son corps, excepté de celles de la tête, qui peuvent être imprégnées de poison : ils

emploient son cœur, son foie, sa graisse. On a cru cette graisse utile dans les maladies de la peau pour effacer les rides, pour embellir le teint ; et de tous les avantages que l'on retire des préparations de la vipère, ce ne seroit peut-être pas celui que la classe la plus aimable de nos lecteurs estimeroit le moins. Au reste, comme des effets opposés dépendent souvent de la même cause, lorsqu'elle agit dans des circonstances différentes, il ne seroit pas surprenant que les mêmes sucs actifs qui produisent dans les vésicules de la tête de la vipère le venin qui la fait redouter, donnassent au sang et aux humeurs de ceux qui s'en nourrissent, assez de force pour expulser les poisons dont ils ont été infectés, ainsi que l'on prétend qu'on l'a éprouvé plusieurs fois.

On ignore quel degré de température les vipères communes peuvent supporter sans s'engourdir ; mais, tout égal d'ailleurs, elles doivent tomber dans une torpeur plus grande que plusieurs espèces de serpens, ces derniers se renfermant pendant l'hiver dans des trous souter-

rains, et cherchant dans ces asyles cachés une température plus douce, tandis que les vipères ne se mettent communément à l'abri que sous des tas de pierres et dans des trous de muraille, où le froid peut pénétrer plus aisément.

Quelque chaleur qu'elles éprouvent, elles rampent toujours lentement; elles ne se jettent communément que sur les petits animaux dont elles font leur nourriture : elles n'attaquent point l'homme ni les gros animaux; mais cependant lorsqu'on les blesse, ou seulement lorsqu'on les agace et qu'on les irrite, elles deviennent furieuses et font alors des morsures assez profondes. Leurs vertèbres sont articulées de manière qu'elles ne peuvent pas se relever et s'entortiller dans tous les sens aussi aisément que la plupart des serpens, quoiqu'elles renversent et retournent facilement leur tête. Cette conformation les rend plus aisées à prendre : les uns les saisissent au cou, à l'aide d'une branche fourchue, et les enlèvent ensuite par la queue pour les faire tomber dans un sac, dans lequel ils les emportent;

d'autres appuient l'extrémité d'un bâton sur la tête de la vipère, et la serrent fortement au cou avec la main : l'animal fait des efforts inutiles pour se défendre; et tandis qu'il tient sa gueule béante, on lui coupe facilement avec des ciseaux ses dents venimeuses, ou bien, comme ses dents sont recourbées et tournées vers le gosier, on les fait tomber avec une lame de canif que l'on passe entre ces crochets et les mâchoires, en allant vers le museau; l'animal est alors hors d'état de nuire, et on peut le manier impunément. Il y a même des chasseurs de vipères assez hardis pour les saisir brusquement au cou, ou pour les prendre rapidement par la queue : de quelque force que jouisse l'animal, il ne peut pas se redresser et se replier assez pour blesser la main avec laquelle on le tient suspendu.

L'on ignore quelle est la durée de la vie des vipères; mais comme ces animaux n'ont acquis leur entier accroissement qu'après six ou sept ans, on doit conjecturer qu'ils vivent, en général, d'autant plus de temps, que leur vie est,

pour ainsi dire, très-tenace, et qu'ils résistent aux blessures et aux coups beaucoup plus peut-être qu'un grand nombre d'autres serpens. Plusieurs parties de leur corps, tant intérieures qu'extérieures, se meuvent, en effet, et, pour ainsi dire, exercent encore leurs fonctions lorsqu'elles sont séparées de l'animal. Le cœur des vipères palpite long-temps après avoir été arraché, et les muscles de leurs mâchoires ont encore la faculté d'ouvrir la gueule et de la refermer lorsque cependant la tête ne tient plus au corps depuis quelque temps. On prétend même que ces muscles peuvent exercer cette faculté avec assez de force pour exprimer le venin de la vipère, serrer fortement la main de ceux qui manient la tête, faire pénétrer jusqu'à leur sang le poison de l'animal; et comme lorsqu'on coupe la tête à des vipères pour les employer en médecine, on la jette ordinairement dans le feu, on assure que plusieurs personnes ont été mordues par cette tête perdue dans les cendres, même quelques heures après

sa séparation du tronc, et qu'elles ont éprouvé des accidens très-graves *.

Il est d'ailleurs assez difficile d'étouffer la vipère commune : quoiqu'elle n'aille pas naturellement dans l'eau, elle peut y vivre quelques heures sans périr; lors même qu'on la plonge dans de l'esprit-de-vin, elle y vit trois ou quatre heures et peut-être davantage, et non seulement son mouvement vital n'est pas alors tout-à-fait suspendu, mais elle doit jouir encore de la plus grande partie de ses facultés, puisqu'on a vu des vipères que l'on avoit renfermées dans un vase plein d'esprit-de-vin, s'y attaquer les unes les autres et s'y mordre, trois ou quatre heures après y avoir été plongées. Mais,

* Plusieurs personnes maniant imprudemment des vipères, tant communes que d'autres espèces, desséchées ou conservées dans l'esprit-de-vin, se sont blessées à leurs crochets, encore remplis de venin, très-long-temps et même plusieurs années après la mort de l'animal; le venin, dissous par le sang sorti de la blessure, s'est échappé par le trou de la dent, a pénétré dans la plaie et a donné la mort.

malgré cette force avec laquelle elles résistent, pendant plus ou moins de temps, aux effets des fluides dans lesquels on les enfonce, ainsi qu'aux blessures et aux amputations, il paroît que le tabac et l'huile essentielle de cette plante leur donnent la mort, ainsi qu'à plusieurs autres serpens. L'huile du laurier-cerise leur est aussi très-funeste, lors même qu'on ne fait que l'appliquer sur leurs muscles, mis à découvert par des blessures.

LA VIPÈRE CHERSEA.

Ce serpent a d'assez grands rapports avec la vipère commune, que nous venons de décrire ; il habite également l'Europe, mais il paroît qu'on le trouve principalement dans les contrées septentrionales ; il y est répandu jusqu'en Suède, où il est même très-venimeux. M. Wulf l'a observé en Prusse. Cette vipère a communément au-dessous du corps cent cinquante plaques très-longues, et trente-quatre paires de petites plaques au-dessous de la queue. Les écailles dont son dos est garni, sont relevées par une petite arête longitudinale ; sa couleur est d'un gris d'acier : on voit une tache noire en forme de cœur sur le sommet de sa tête, qui est blanchâtre, et sur son dos règne une bande formée par une suite de taches noires et rondes qui se

touchent en plusieurs endroits du corps. Elle se tient ordinairement dans les lieux garnis de broussailles ou d'arbres touffus; on la redoute beaucoup aux environs d'Upsal. M. Linné ayant rencontré, dans un de ses voyages, en diverses parties de la Suède, une femme qui venoit d'être mordue par une chersea, lui fit prendre de l'huile d'olive à la dose prescrite contre la morsure de la vipère noire : mais ce remède fut inutile, et la femme mourut. On trouvera dans la note suivante * les

* « La vipère *æsping* est très-venimeuse, et « l'huile ne suffit pas pour en arrêter l'effet : les « racines du mongos, du mogori, du polygala se- « neka, guériroient sans doute en ce cas; mais elles « sont extrêmement rares en Europe, et il faut des « remèdes faciles et peu chers dans les campagnes, « où ces accidens arrivent toujours.

« Un paysan fut mordu par un æsping au petit « doigt du pied gauche; six heures après, le pied, « la jambe et la cuisse étoient rouges et enflés, le « pouls petit et intermittent; le malade se plaignoit « de mal de tête, de tranchées, de mal-aise dans le « bas-ventre, de lassitude, d'oppression; il pleuroit « souvent et n'avoit point d'appétit : ces symptômes

divers autres remèdes auxquels on a eu

« prouvoient que le poison étoit déja répandu dans
« toute la masse du sang.

« On avoit éprouvé plusieurs fois que le suc des
« feuilles du frêne étoit un spécifique certain contre
« la morsure de la couleuvre bérus, mais on igno-
« roit s'il réussiroit contre celle de l'æsping : comme
« on n'avoit aucun remède plus assuré que l'on pût
« employer à temps, on mit dans un mortier une
« poignée de feuilles de frêne, tendres et coupées
« menu ; on y versa un verre de vin de France, on
« en exprima le suc à travers un linge, et le ma-
« lade en but un verre de demi-heure en demi-
« heure ; on appliqua de plus sur le pied mordu
« un cataplasme de feuilles écrasées de la même
« plante ; vers dix heures du soir on lui fit boire une
« tasse d'huile chaude.

« Il dormit assez bien pendant la nuit, et se
« trouva beaucoup mieux le lendemain ; la cuisse
« n'étoit plus enflée, mais la jambe et le pied
« l'étoient encore un peu. Le malade dit qu'il ne
« sentoit plus qu'une légère oppression et de la
« foiblesse ; le pouls étoit plus fort et plus égal.
« On lui conseilla de continuer le suc de frêne et
« l'huile ; comme il se trouvoit mieux, il le négli-
« gea, et les symptômes qui revinrent tous, furent

recours en Suède contre le venin de la chersea, que l'on y nomme *æsping*.

« dissipés de nouveau par le même remède. Dans « cette espèce de rechûte, il parut sur les membres « enflés des raies bleuâtres; le pouls étoit foible et « presque tremblant : on fit prendre de plus le soir, « au malade, une petite cuillerée de thériaque; il « sua beaucoup dans la nuit; les raies bleues, la « rougeur et la plus grande partie de l'enflure se « dissipèrent; le pouls devint égal et plus fort, l'ap- « pétit revint. Les mêmes remèdes furent conti- « nués, et ne laissèrent au pied qu'un peu de roi- « deur avec un peu de sensibilité au petit doigt « blessé; l'une et l'autre ne durèrent que deux « jours, et on cessa les remèdes.

« Le malade étoit jeune, mais il avoit beaucoup « d'âcreté dans le sang : il est vraisemblable que le « suc de feuilles de frêne seul l'auroit guéri; mais « comme on n'étoit pas certain de son efficacité, on « y ajouta la thériaque et l'huile, qui du moins ne « pouvoient pas nuire. » (Lars Montin, médecin, *Mémoires abrégés de l'académie de Stockholm. Collection académique, partie étrangère*, tome XI, pages 300 et 301.)

L'ASPIC.

C'est en France, et particulièrement dans nos provinces septentrionales, qu'on trouve ce serpent. Plusieurs grands naturalistes ont écrit qu'il n'étoit point venimeux; mais les crochets mobiles, creux et percés, dont nous avons vu sa mâchoire supérieure garnie, nous ont fait préférer l'opinion de M. Linné, qui le regarde comme contenant un poison très-dangereux. Nous le plaçons donc à la suite de la chersea, avec laquelle il a de si grands rapports de conformation, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné aussi M. Linné; mais il paroît qu'il est constamment plus grand que cette vipère: l'individu qui est conservé au Cabinet du roi, a trois pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est de trois



1. L'ASPIC.

2. LA LISSE.

J Pauquet S

pouces huit lignes. Nous avons compté cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente-sept paires de petites plaques sous la queue. Ce nombre n'est pas le même dans tous les individus, et l'aspic dont on trouve la description dans le *Systéme de la Nature* de M. Linné, avoit cent quarante-six grandes plaques, et quarante-six paires de petites.

La mâchoire supérieure de l'aspic est armée de crochets, ainsi que nous venons de le dire ; les écailles qui revêtent le dessus de la tête, sont semblables à celles du dos, ovales et relevées dans le milieu par une arête. On voit s'étendre sur le dessus du corps trois rangées longitudinales de taches rousses, bordées de noir ; ce qui fait paroître la peau de l'aspic tigrée, et a fait donner à ce reptile, dans plusieurs cabinets, le nom de *serpent tigré*. Les trois rangées de taches se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zigzag ; et par-là les couleurs de l'aspic ont quelque rapport avec celles de la vipère commune, à laquelle il ressemble aussi par les teintes

du dessous de son corps, marbré de foncé et de jaunâtre.

Il paroît que les anciens n'ont point connu l'aspic de nos contrées; car il ne faut pas le confondre avec une espèce de vipère dont nous parlerons sous le nom de *vipère d'Égypte*, que les anciens nommoient aussi *aspic*, et que la mort d'une grande reine a rendue fameuse. Afin même d'empêcher qu'on ne prît le serpent dont il est ici question, pour celui d'Égypte, nous n'aurions pas donné à ce reptile des provinces septentrionales le nom d'*aspic*, attribué par les anciens à une vipère venimeuse des environs d'Alexandrie, si tous les observateurs ne s'étoient accordés à le nommer ainsi.

LA VIPÈRE NOIRE.

Voici encore une espèce de serpent venimeux, assez nombreuse dans plusieurs contrées de l'Europe, et qui a beaucoup de rapports avec notre vipère commune; il est aisé cependant de l'en distinguer, même au premier coup d'œil, à cause de sa couleur, qui est presque toujours noire, ou du moins très-foncée, avec des points blancs sur les écailles qui bordent les mâchoires. Quelquefois on apperçoit sur ce fond noir, des taches plus obscures encore, à peu près de la même forme et disposées dans le même ordre que celles de la vipère commune; et voilà pourquoi les naturalistes ont pensé que la vipère noire n'en est peut-être qu'une variété plus ou moins constante. Quoi qu'il en soit, c'est de toutes les vipères une de celles qu'on doit voir avec le plus de peine, puisqu'elle

réunit une couleur lugubre aux traits sinistres de leur conformation, et qu'elle porte, pour ainsi dire, les livrées de la mort, dont elle est le ministre.

Le dessus de sa tête n'est pas entièrement couvert d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que le dessus de la tête de la vipère commune : mais on remarque entre les deux yeux trois écailles un peu plus grandes, placées sur deux rangs, dont le plus proche du museau ne contient qu'une pièce ; et, par ce trait, la vipère noire se rapproche des couleuvres ovipares plus que les autres vipères dont nous venons de parler.

Les écailles du dos sont ovales et relevées par une arête. Un des individus que nous avons observés, et qui est conservé au Cabinet du roi, a deux pieds neuf lignes de longueur totale, et deux pouces quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Nous avons compté cent quarante-sept grandes plaques au-dessous du corps, et vingt-huit paires de petites plaques au-dessous de la queue. Un autre individu que nous avons vu,

et que l'on disoit apporté de la Louisiane, avoit cent quarante-cinq grandes plaques, et trente-deux paires de petites. Celui que M. Linné a décrit avoit cent cinquante-deux de ces grandes lames, et trente-deux paires de petites plaques; et ces lames sont quelquefois si luisantes, que leur éclat ressemble assez à celui de l'acier.

On se sert de la vipère noire dans les pharmacies d'Angleterre, au lieu de la vipère commune. Elle est en assez grand nombre dans les bois qui bordent *l'Oka*, rivière de l'empire de Russie qui se jette dans le Wolga; elle y est très-venimeuse et y présente quelques taches jaunes sur le cou et sur la queue. On la trouve aussi en Allemagne, et particulièrement dans les montagnes de Schneeberg: M. Laurent, qui l'y a observée, ne la croit pas très-dangereuse; mais comme il n'a fait des expériences sur les effets de sa morsure que dans les premiers jours de novembre, et par conséquent au commencement de l'hiver, qui diminue presque toujours l'action du venin des animaux, il se pourroit que, pendant les grandes chaleurs,

le poison de la vipère noire fût aussi redoutable en Allemagne que dans presque toutes les autres contrées qu'elle habite. Quelquefois elle menace, pour ainsi dire, son ennemi par des sifflemens plusieurs fois répétés; mais d'autres fois elle se jette tout-à-coup et avec furie sur ceux qui l'attaquent, ou sur les animaux dont elle veut faire sa proie.

LA MÉLANIS.

C'EST sur les bords du Wolga et de la Samara qui se jette dans ce grand fleuve, que l'on rencontre la mélanis, dont M. Pallas a parlé le premier. Elle s'y plaît dans les endroits humides et marécageux, au milieu des végétaux pourris. Elle ressemble beaucoup à la vipère commune par sa conformation extérieure, sa grandeur et celle de ses crochets; mais elle en diffère par ses couleurs. Son dos est d'un noir très-foncé; les écailles du dessous du ventre présentent une sorte d'éclat semblable à celui de l'acier : sur ce fond très-brun on remarque des taches plus obscures, et des deux côtés du corps, ainsi que vers la gorge, on voit des teintes comme nuageuses, qui tirent sur le bleu. Ses yeux sont d'un blanc éclatant qui donne plus de feu à l'iris, dont la couleur est rousse. Lorsque la prunelle est

resserrée, elle est alongée verticalement. La queue est courte et diminue de grosseur vers son extrémité. Cette espèce a communément cent quarante-huit plaques sous le ventre, et vingt-sept paires de petites plaques revêtent le dessous de sa queue.

LA SCHYTHE.

Cette couleuvre est une de celles qui ne craignent pas des froids très-rigoureux ; on la trouve en effet dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie, même des plus septentrionales : aussi M. Pallas, qui l'a fait connoître le premier, dit-il que son venin n'est pas très-dangereux. Elle a beaucoup de rapports avec la vipère commune par sa conformation, et avec la mélanis par sa couleur. Son dos est d'un noir très-foncé, comme le dessus du corps de cette dernière ; mais le dessous du ventre et de la queue est d'un blanc-de-lait très-éclatant. Sa tête a un peu la forme d'un cœur ; l'iris est jaunâtre. Elle a ordinairement cent cinquante-trois grandes plaques sous le corps, et trente-une paires de petites plaques sous la queue. La longueur de cette dernière partie est un dixième de la longueur totale, qui communément est de plus d'un pied et demi.

LA VIPÈRE D'ÉGYPTE.

Tous ceux qui ont donné des larmes au récit de la mort funeste d'une reine célèbre par sa beauté, ses richesses, son amour et son infortune, liront peut-être avec quelque plaisir ce que nous allons écrire du serpent dont elle choisit le poison pour terminer ses malheurs. Le nom de Cléopatre est devenu trop fameux pour que l'intérêt qu'il inspire ne se répande pas sur tous les objets qui peuvent rappeler le souvenir de cette grande souveraine de l'Égypte, que ses charmes et sa puissance ne purent garantir des plus cruels revers; et le simple reptile qui lui donna la mort, pourra paroître digne de quelque attention à ceux même qui ne recherchent qu'avec peu d'empressement les détails de l'histoire naturelle. C'est M. Hasselquist qui a fait connoître cette vipère, qu'il a décrite dans son *Voyage en Égypte*. Elle a

la tête relevée en bosse des deux côtés derrière les yeux. Sa longueur est peu considérable ; les écailles qui recouvrent le dessus de son corps sont très-petites ; son dos est d'un blanc livide, et présente des taches rousses ; les grandes plaques qui revêtent le dessous de son corps sont au nombre de cent dix-huit, et le dessous de la queue est garni de vingt-deux paires de petites plaques.

Les anciens ont écrit que son poison, quoique mortel, ne causoit aucune douleur ; que les forces de ceux qu'elle avoit mordus, s'affoiblissoient insensiblement; qu'ils tomboient dans une douce langueur et dans une sorte d'agréable repos, auquel succédoit un sommeil tranquille qui se terminoit par la mort; et voilà pourquoi on a cru que la reine d'Egypte, ne pouvant plus supporter la vie après la mort d'Antoine et la victoire d'Auguste, avoit préféré de mourir par l'effet du venin de cette vipère. Quoi qu'il en soit des suites plus ou moins douloureuses de sa morsure, il paroît que son poison est des plus actifs. C'est ce serpent dont on

emploie diverses préparations en Égypte; comme nous employons en Europe celles de la vipère commune; c'est celui qu'on y vend dans les boutiques, et dont on se sert pour les remèdes connus sous les noms de *sel de vipère*, de *chair de vipère desséchée*, etc. Suivant M. Hasselquist, on envoie tous les ans à Venise une grande quantité de vipères égyptiennes, pour la composition de la thériaque; et dès le temps de Lucain, on en faisoit venir à Rome pour la préparation du même remède. C'est cet usage, continué jusqu'à nos jours, qui nous a fait regarder la vipère d'Égypte comme celle dont Cléopatre s'étoit servie. Toutes ses descriptions sont d'ailleurs très-conformes à celle que nous trouvons de l'aspic de Cléopatre dans les anciens auteurs, et particulièrement dans Lucain; et voilà pourquoi nous avons préféré, à ce sujet, l'opinion de M. Laurent et d'autres naturalistes à celle de M. Linné, qui a cru que le serpent dont le poison a donné la mort à la reine d'Égypte, étoit celui qu'il a nommé *l'ammodyte*, et dont nous allons nous occuper.

Il paroît que c'est aussi à cette vipère qu'il faut rapporter ce que Pline a dit de l'aspic, et la belle peinture qu'a faite ce grand écrivain de l'attachement de ce reptile pour sa femelle, du courage avec lequel il la défend lorsqu'elle est attaquée, et de la fureur avec laquelle il poursuit ceux qui l'ont mise à mort.

L'AMMODYTE *.

Les anciens, et sur-tout les auteurs du moyen âge, ont beaucoup parlé de ce serpent très-venimeux, qui habite plusieurs contrées orientales, et que l'on trouve dans plusieurs endroits de l'Italie, ainsi que de l'Illyrie, autrement Esclavonie. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de se cacher dans le sable, dont la couleur est à peu près celle de son dos, varié d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, disposées souvent de manière à représenter une bande longitudinale et dentelée ; ce qui donne aux couleurs de l'ammodyte une très-grande ressemblance avec celles de la vipère commune, dont il se rapproche aussi beaucoup par sa conformation : mais sa tête est ordinairement plus large, à proportion

* *Cenchrias, cerchrias, cynchrias, miliaris, vipère cornue d'Illyrie, aspide del corno.*

du corps, que celle de notre vipère; et d'ailleurs il est fort aisé de le distinguer de toutes les autres couleuvres connues, parce qu'il a sur le bout du museau une petite éminence, une sorte de corne, haute communément de deux lignes, mobile en arrière, d'une substance charnue, couverte de très-petites écailles, et de chaque côté de laquelle on voit deux tubercules un peu saillans, placés aux orifices des narines: aussi a-t-il été nommé, dans plusieurs contrées, *aspic cornu*. Sa morsure est en effet aussi dangereuse que celle du serpent venimeux nommé *aspic* par les anciens: et l'on a vu des gens mordus par ce serpent mourir trois heures après; d'autres ont vécu cependant jusqu'au troisième jour, et d'autres même jusqu'au septième. Les remèdes qu'on a indiqués contre le venin de l'ammodyte, sont à peu près les mêmes que ceux auxquels on a eu recours contre la morsure des autres serpens venimeux *.

* Voyez, dans l'article de *la vipère commune*, un extrait des expériences de M. l'abbé Fontana au sujet du poison de ce serpent.

On a employé l'application des ventouses, les incisions aux environs de la plaie, la compression des parties supérieures à l'endroit mordu, l'agrandissement de la blessure, les boissons qu'on fait avaler contre les poisons pris intérieurement, les emplâtres dont on se sert pour prévenir ou arrêter la putréfaction des chairs, etc. Ce reptile est couvert, sous le ventre, de cent quarante-deux grandes plaques, et sous la queue, de trente-deux paires de petites; le dessus de sa tête est garni de petites écailles ovales, unies et presque semblables à celles du dos. La queue est très-courte, à proportion du corps, qui n'a ordinairement qu'un demi-pied de long.

L'ammodyte se nourrit souvent de lézards et d'autres animaux aussi gros que lui, mais qu'il peut avaler avec facilité, à cause de l'extension dont son corps est susceptible.

Il paroît que c'est à cette espèce, au développement de laquelle un climat très-chaud peut être très-nécessaire, qu'il faut rapporter les serpens cornus de la côte

d'Or, dont a parlé Bosman, quoique ces derniers soient beaucoup plus grands que l'ammodyte d'Esclavonie. Ce voyageur vit, au fort hollandois d'Axim, la dépouille d'un individu de cette espèce de serpens cornus; ce reptile étoit de la grosseur du bras, long de cinq pieds, et rayé ou tacheté de noir, de brun, de blanc et de jaune, d'une manière très-agréable à l'œil. Suivant Bosman, ces serpens ont pour arme offensive une fort petite corne, ou plutôt une dent qui sort de la mâchoire supérieure, auprès du nez; elle est blanche, dure et très-pointue. Il arrive souvent aux nègres, qui vont nud-pieds dans les champs, de marcher impunément sur ces animaux; car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, et tombent ensuite dans un sommeil si profond, qu'il faut un bruit assez fort, et même un mouvement assez grand, pour les réveiller.

LE CÉRASTE *.

On a donné ce nom à un serpent venimeux d'Arabie, d'Afrique, et particulièrement d'Égypte, qui a été envoyé au Cabinet du roi sous le nom de *vipère cornue :* il est très-remarquable et très-aisé à distinguer par deux espèces de petites cornes qui s'élèvent au-dessus des yeux. C'est apparemment cette conformation qui, jointe à sa qualité vénéneuse, et peut-être à ses habitudes naturelles, l'aura fait observer avec attention par les premiers Égyptiens, et les aura déterminés à faire placer de préférence son image parmi leurs diverses figures hiéroglyphiques. On le trouve gravé sur les monumens de la plus haute antiquité que le temps laisse encore subsister sur cette fameuse terre d'Égypte : on le voit

* *Alp* et *aëg*, en Égypte; *cerastes*, *ceristalis*.

représenté sur les obélisques, sur les colonnes des temples, aux pieds des statues, sur les murs des palais, et jusque sur les momies. Un double intérêt anime donc la curiosité relativement au céraste. Une connoissance exacte de ses propriétés et de ses mœurs, non seulement doit être recherchée par le naturaliste, mais serviroit peut-être à découvrir en partie le sens de cette langue religieuse et politique, qui nous transmettroit les antiques événemens et les antiques opinions des célèbres et belles contrées de l'Orient. Si l'on ne peut pas encore exposer toutes les habitudes naturelles du céraste, faisons donc connoître exactement sa forme, et décrivons-le avec soin d'après les individus que nous avons examinés.

Les opinions des naturalistes anciens et modernes ont fort varié sur la nature ainsi que sur le nombre des cornes qui distinguent le céraste : les uns ont dit qu'il en avoit deux, d'autres quatre, et d'autres huit, qu'ils ont comparées aux espèces de petites cornes, ou, pour mieux dire, aux tentacules des limaçons et

d'autres animaux de la classe des vers. Quelques auteurs les ont regardées comme des dents attachées à la mâchoire supérieure : quelques autres ont écrit que le céraste n'avoit point de cornes ; que celles qu'on avoit vues sur la tête de quelques individus n'étoient point naturelles, mais l'ouvrage des Arabes, qui plaçoient avec art des ergots sur le crâne du reptile, pour le rendre extraordinaire, et le faire vendre plus cher. Il se peut que l'on ait quelquefois attaché à de vrais cérastes, de petites cornes artificielles. Il se peut aussi que ces serpens ayant été fort recherchés, on ait vendu pour des cérastes, des reptiles d'une autre espèce qui leur auront à peu près ressemblé par la couleur, et auxquels on aura appliqué de fausses cornes. Mais le vrai serpent-céraste a réellement au-dessus de chaque œil un petit corps pointu et alongé, auquel le nom de *corne* me paroît mieux convenir qu'aucun autre. M. Linné a donné le nom de *dents molles* à ces petits corps placés au-dessus des yeux du serpent que nous décrivons : mais ce

nom de *dent* ne nous paroît pouvoir appartenir qu'à ce qui tient aux mâchoires inférieures ou supérieures des animaux; et après avoir examiné les cornes du céraste, en avoir coupé une en plusieurs parties, et en avoir suivi la prolongation jusqu'à la tête, nous nous sommes assurés que bien loin de tenir à la mâchoire supérieure, ces cornes ne sont attachées à aucun os : aussi sont-elles mobiles à la volonté de l'animal.

Chacune de ces cornes est placée précisément au-dessus de l'œil, et comme implantée parmi les petites écailles qui forment la partie supérieure de l'orbite; sa racine est entourée d'écailles plus petites que celles du dos, et elle représente une petite pyramide quarrée dont chaque face seroit sillonnée par une rainure longitudinale et très-sensible. Elle est composée de couches placées au-dessus les unes des autres, et qui se recouvrent entièrement. Nous avons enlevé facilement la couche extérieure, qui s'en est séparée en forme d'épiderme, en présentant toujours quatre côtés et quatre rai-

nures, ainsi que la couche inférieure, que nous avons mise par-là à couvert. Cette manière de s'exfolier est semblable à celle des écailles, dont l'épiderme ou la couche supérieure se sépare également avec facilité après quelque altération. Aussi regardons-nous la matière de ces cornes comme de même nature que celle des écailles; et ce qui le confirme, c'est que nous avons vu ces petites éminences tenir à la peau de la même manière que les écailles y sont attachées. Au reste, ces cornes mobiles sont un peu courbées, et avoient à peu près deux lignes de longueur dans les individus que nous avons décrits.

La tête des cérastes est applatie, le museau gros et court, l'iris des yeux d'un verd jaunâtre, et la prunelle, lorsqu'elle est contractée, forme une fente perpendiculaire à la longueur du corps; le derrière de la tête est rétréci et moins large que la partie du corps à laquelle elle tient; le dessus en est garni d'écailles égales en grandeur à celles du dos, ou même quelquefois plus petites que ces

dernières, qui sont ovales et relevées par une arête saillante.

Nous avons compté sur deux individus de cette espèce cent quarante-sept grandes plaques sous le ventre, et soixante-trois petites plaques sous la queue. Suivant M. Linné, un serpent de la même espèce avoit cent cinquante grandes plaques, et vingt-cinq paires de petites. Hasselquist a compté sur un autre individu cinquante paires de petites plaques, et cent cinquante grandes. Voilà donc une nouvelle preuve de ce que nous avons dit touchant la variation du grand nombre des grandes et des petites plaques dans la même espèce de serpent; mais comme il ne faut négliger aucun caractère dans un ordre d'animaux dont les espèces sont en général très-difficiles à distinguer les unes des autres, nous croyons toujours nécessaire de joindre le nombre des grandes et des petites plaques aux autres signes de la différence des diverses espèces de reptiles.

La couleur générale du dos est jaunâtre, et relevée par des taches irrégulières plus ou moins foncées, qui repré-

sentent de petites bandes transversales ; celle du dessous du corps est plus claire.

Les individus que nous avons mesurés avoient plus de deux pieds de long ; ils présentoient la grandeur ordinaire de cette espèce de serpent. La queue n'avoit pas cinq pouces ; elle est ordinairement très-courte en proportion du corps dans le céraste, ainsi que dans la vipère commune.

Le céraste supporte la faim et la soif pendant plus de temps que la plupart des autres serpens : mais il est si goulu, qu'il se jette avec avidité sur les petits oiseaux et les autres animaux dont il fait sa proie ; et comme, suivant Belon, sa peau peut se prêter à une très-grande distension, et son volume augmenter par-là du double, il n'est pas surprenant qu'il avale une quantité d'alimens si considérable, que sa digestion devenant très - difficile, il tombe dans une sorte de torpeur et dans un sommeil profond, pendant lequel il est fort aisé de le tuer.

La plupart des auteurs anciens ou du moyen âge ont pensé qu'il étoit un des serpens qui peuvent le plus aisément se

retourner en divers sens, et ils ont écrit qu'au lieu de s'avancer en droite ligne, il n'alloit jamais que par des circuits plus ou moins tortueux, et toujours, ont-ils ajouté, en faisant entendre une sorte de petit bruit et de sifflement par le choc de ses dures écailles. Mais de quelque manière et avec quelque vîtesse qu'il rampe, il lui est difficile d'échapper aux aigles et aux grands oiseaux de proie qui fondent sur lui avec rapidité, et que les Égyptiens adoroient, suivant Diodore de Sicile, parce qu'ils les délivroient de plusieurs bêtes venimeuses, et particulièrement des cérastes. Ces serpens cependant ont toujours été regardés comme très-rusés, tant pour échapper à leurs ennemis que pour se saisir de leur proie; on les a même nommés *insidieux*, et l'on a prétendu qu'ils se cachoient dans les trous voisins des grands chemins, et particulièrement dans les ornières, pour se jeter à l'improviste sur les voyageurs.

C'est principalement avec cette espèce de serpens que les Libyens connus sous le nom de *Psylles* prétendoient avoir le

droit de jouer impunément, et dont ils assuroient qu'ils maîtrisoient à leur volonté et la force et le poison.

Les cérastes, ainsi que tous les reptiles, peuvent vivre très-long-temps sans manger ; plusieurs auteurs l'ont écrit, et on a même beaucoup exagéré ce fait, puisqu'on a cru qu'ils pouvoient vivre cinq ans sans prendre aucune nourriture.

Belon assure que les petits cérastes éclosent dans le ventre de leur mère, ainsi que ceux de notre vipère commune ; mais nous croyons devoir citer un fait qui paroît contredire cette assertion, et que Gesner rapporte dans son livre *de la nature des serpens*, d'après un de ses correspondans, qui en avoit été témoin à Venise. Un noble Vénitien conserva pendant quelque temps, et auprès du feu, trois serpens qu'on lui avoit apportés du pays où l'on trouve les cérastes. L'un femelle, et trois fois plus grand que les autres, avoit trois pieds de long, presque de la grosseur du bras, la tête comprimée et large de deux doigts, l'iris noir, les écailles du dos cendrées et noirâtres dans

leur partie supérieure, la queue un peu rousse et terminée en pointe, et une corne de substance écailleuse au-dessus de chaque œil. Gesner le regarda comme de l'espèce des cérastes, dont il nous paroît en effet avoir eu les principaux caractères. Il pondit dans le sable quatre ou cinq œufs à peu près de la grosseur de ceux de pigeon. Les rapports de conformation, de qualité vénéneuse et d'habitudes qui lient le céraste avec la vipère commune, ainsi qu'avec un grand nombre d'autres vipères dont la manière de venir au jour est bien connue, nous feroient adopter de préférence l'opinion fondée sur l'autorité de Belon, qui a beaucoup voyagé dans le pays habité par les cérastes; mais comme il pourroit se faire que les deux manières de venir à la lumière fussent réunies dans quelques espèces de serpens, ainsi qu'elles le sont dans quelques espèces de quadrupèdes ovipares, et qu'il seroit bon de bien déterminer si tous les animaux armés de crochets venimeux éclosent dans le ventre de leur mère, et même sont les seuls qui

ne pondent pas, nous invitons les voyageurs qui pourront observer sans danger les cérastes, à s'assurer de la manière dont naissent leurs petits.

Hérodote a parlé des serpens consacrés par les habitans de Thèbes à Jupiter, ou, pour mieux dire, à la divinité égyptienne qui répondoit au Jupiter des Grecs; on les enterroit après leur mort dans le temple de ce dieu; et, suivant le père de l'histoire, ils avoient deux cornes, mais ne faisoient aucun mal à personne. Si Hérodote n'a point été trompé, on devroit les regarder comme d'une espèce différente de celle du céraste; mais il est assez vraisemblable qu'on l'avoit mieux informé de la conformation que des qualités de ces serpens, qu'ils étoient venimeux comme le céraste, qu'ils appartenoient à la même espèce, et que la force de leur poison, qui avoit dû paroître aux anciens donner la mort presque aussi promptement que la foudre du maître des dieux, avoit peut-être été un motif de plus pour les consacrer à la divinité que l'on croyoit lancer le tonnerre.



1 LE NAJA ou SERPENT À LUNETTES.

2 L'HÆMACHATE.

J. Pauquet S.

LE SERPENT A LUNETTES

DES INDES ORIENTALES,

OU

LE NAJA *.

La beauté des couleurs a été accordée à ce serpent, l'un des plus venimeux des contrées orientales. Bien loin que sa vue inspire de l'effroi à ceux qui ne connoissent pas l'activité de son poison, on le contemple avec une sorte de plaisir, on l'admire ; et, pendant que le brillant de ses écailles, ainsi que la vivacité des couleurs dont elles sont parées, attachent les regards, la forme singulière du reptile attire l'attention : on a même cru voir sur sa tête une ressemblance grossière avec les

* *Cobra de cabelo* ou *de capello*, par les Portugais.

traits de l'homme ; et voilà donc l'image la plus noble qui a pu paroître légèrement empreinte sur la face d'un reptile venimeux. Ce contraste a dû plaire à l'imagination des Orientaux, toujours amis de l'extraordinaire ; il a peut-être séduit les premiers voyageurs qui ont vu le serpent à lunettes, et ils ont peut-être éprouvé une sorte de satisfaction à retrouver quelques traits de la figure humaine sur un être aussi malfaisant, de même que les anciens poètes se sont presque tous accordés à donner ces mêmes traits augustes aux monstres terribles et fabuleux, enfans de leur génie, et non de la Nature.

Mais sur quoi peut être fondée cette légère apparence ? sur une raie d'une couleur différente de celle du corps de l'animal, et qui est placée sur le cou du serpent à lunettes, s'y replie en avant des deux côtés, et se termine par deux espèces de crochets tournés en dehors. Ces crochets colorés sont quelquefois prolongés de manière à former un cercle; faisant ressortir la couleur du fond qu'ils renferment, ils ressemblent imparfaitement

à deux yeux, au-dessus desquels la ligne recourbée, semblable aux traits grossiers, aux premières ébauches des jeunes dessinateurs, représente vaguement un nez; et ce qui a ajouté à ces légères ressemblances, c'est qu'elles se montrent sur la partie antérieure du tronc ou sur le cou du serpent, et que cette partie antérieure est tellement élargie et applatie, proportionnellement au reste du corps, qu'elle paroît être la tête de l'animal. L'on croit de loin voir les yeux des serpens au milieu de ces crochets de couleurs vives dont nous venons de parler, quoique cependant la véritable tête où sont réellement les yeux et les narines, soit placée au-devant de cette extension singulière du cou.

La ligne recourbée et terminée par deux crochets ressemble assez à des lunettes, et c'est ce qui a fait donner depuis au serpent naja le nom de *serpent à lunettes*, que nous lui conservons ici. Mais pour mieux distinguer le reptile dont nous traitons dans cet article, et qui habite les grandes Indes, d'avec les serpens à lunettes d'Amérique,

dont il sera question dans l'article suivant; nous avons cru devoir réunir au nom très-connu de *serpent à lunettes* celui de *naja*, dont se servent les naturels du pays où on le rencontre, et qui a été adopté par plusieurs auteurs, et particulièrement par M. Linné.

On a écrit qu'il y avoit un assez grand nombre d'espèces de serpens à lunettes; des naturalistes en ont compté jusqu'à six: mais en examinant de près les différences sur lesquelles ils se sont fondés, il nous a paru qu'on ne devoit en compter que deux ou trois; le serpent à lunettes ou le naja, dont il est ici question; le serpent à lunettes du Pérou; et celui du Bresil, qui peut-être même ne diffère que très-légèrement de celui du Pérou. Toutes les variétés que nous rapportons au naja, ne sont que des suites de la diversité d'âge, de sexe ou de climat; et, par exemple, on a représenté dans Seba deux petits serpens à lunettes des Indes orientales, qui ne me paroissent que de jeunes naja de l'espèce ordinaire: ils ne différoient des naja adultes que par l'extension du

cou, qui étoit peu sensible, ce qui n'annonçoit qu'un âge peu avancé, et par la teinte ou la distribution de leurs couleurs; l'un étoit d'un cendré jaunâtre, cerclé de bandes transversales pourpres, et arrangées de manière que, de quatre en quatre, il y en avoit une plus large que les autres; le second avoit des couleurs moins distinctes, et peut-être avoit été pris dans un temps voisin de celui de sa mue.

Les naja adultes paroissent d'un jaune plus ou moins roux, ou plus ou moins cendré, suivant l'âge, la saison, et la force de l'individu. Ils n'ont pas plusieurs bandes transversales pourpres; mais au-dessus de la partie renflée de leur cou, on voit un collier assez large et d'un brun sombre qui disparoît quelquefois presque en entier sur les naja conservés dans l'esprit-de-vin. Cette belle couleur jaune qui brille sur le dos du serpent à lunettes, s'éclaircit sous le ventre, où elle devient blanchâtre, mêlée quelquefois d'une teinte de rouge; les raies qui forment sur son cou un croissant dont les deux pointes se replient en dehors et en

crochets, de manière à imiter des lunettes, sont blanchâtres, bordées des deux côtés d'une couleur foncée. Quelquefois ces nuances s'altèrent après la mort de l'animal; ce qui a donné lieu à bien des fausses descriptions. Le sommet de la tête est couvert par neuf plaques ou grandes écailles, disposées sur quatre rangs, deux au premier du côté du museau, deux au second, trois au troisième, et deux au quatrième *. Les yeux sont vifs et pleins de feu. Les écailles sont ovales, plates et très-alongées; elles ne tiennent à la peau que par une portion de leur contour, et il paroît que le serpent peut les redresser d'une manière très-sensible : elles ne se touchent pas au-dessus de la partie élargie du cou; elles y forment des rangs longitudinaux un peu séparés les uns des autres, et

* Voilà un nouvel exemple de ce que nous avons dit à l'article de la *Nomenclature des serpens :* tous ceux qui ont des dents crochues, grandes et mobiles, et qui sont venimeux, n'ont pas le dessus de la tête garni d'écailles semblables à celles du dos.

laissent voir la peau nue, qui est d'un jaune blanchâtre. Comme cette peau est moins brillante que les écailles, qui, étant grandes et plates, réfléchissent vivement la lumière, ces écailles paroissent souvent comme autant de facettes resplendissantes disposées avec ordre, et qui présentent une couleur d'or très-éclatante, sur-tout lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil.

L'extension dont nous venons de parler est formée par les côtes, qui, à l'endroit de cet élargissement, sont plus longues que dans les autres parties du corps du serpent, et ne se courbent d'une manière sensible qu'à une plus grande distance de l'épine du dos; mais d'ailleurs le naja peut gonfler et étendre à volonté une membrane assez lâche qui couvre ces côtes, et que Kæmpfer a comparée à des espèces d'ailes. C'est sur-tout lorsqu'il est irrité, qu'il l'enfle et en augmente le volume; et lorsqu'alors il se redresse en tenant toujours horizontalement sa tête, qui est placée au-devant de cette extension membraneuse, on diroit qu'il est coiffé

d'une sorte de chaperon que l'on a même comparé à une couronne, et voilà pourquoi on a donné à ce dangereux mais cependant très-bel animal, le nom de *serpent à chaperon*, ainsi que celui de *serpent couronné*.

La femelle est distinguée aisément du mâle, parce qu'elle n'a pas sur le cou la raie contournée et disposée en croissant, dont les pointes se terminent en crochets tournés en dehors, et d'après laquelle on a donné à l'espèce le nom de *serpent à lunettes* : mais elle a de chaque côté du cou, comme le mâle, une extension membraneuse soutenue par de longues côtes ; elle peut également en étendre le volume ; elle brille des mêmes couleurs dorées, et elle a porté également le nom de *serpent à couronne*.

Les naja ont ordinairement trois ou quatre pieds de longueur totale. Celle de l'individu que nous avons décrit, et qui est au Cabinet du roi, est de quatre pieds quatre pouces six lignes ; l'extension membraneuse de son cou a plus de trois pouces de largeur. Il a cent quatre-vingt-

sept grandes plaques sous le corps, et cinquante-huit paires de petites plaques sous la queue, qui n'est longue que de sept pouces dix lignes. Celui que M. Linné a décrit avoit cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et soixante paires de petites.

Le naja est féroce; et pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de son venin, sa morsure est mortelle; l'on expire dans des convulsions, ou la partie mordue contracte une gangrène qu'il est presque impossible de guérir : aussi de tous les serpens est-ce celui que les Indiens, qui vont nud-pieds, redoutent le plus. Lorsque ce terrible reptile veut se jeter sur quelqu'un, il se redresse avec fierté, fait briller des yeux étincelans, étend ses membranes en signe de colère, ouvre la gueule, et s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ses crochets venimeux. Mais, malgré ses armes funestes, les jongleurs indiens sont parvenus à le domter de manière à le faire servir de spectacle à un peuple crédule, de même que d'autres charlatans de l'E-

gypte moderne, à l'exemple de charlatans plus anciens de l'antique Égypte, des Psylles de Cyrène, et des Ophiogènes de Chypre, manient sans crainte, tourmentent impunément de grands serpens, peut-être même venimeux, les serrent fortement auprès du cou, évitent par-là leur morsure, déchirent avec leurs dents et dévorent tout vivans ces énormes reptiles, qui, sifflant de rage et se repliant autour de leur corps, font de vains efforts pour leur échapper.

Ces Indiens, qui ont pu réduire les naja et se garantir de leur morsure, courent de ville en ville pour montrer leurs serpens à lunettes, qu'ils forcent, disent-ils, à danser. Le jongleur prend dans sa main une racine dont il prétend que la vertu le préserve de la morsure venimeuse du serpent, et, tirant l'animal du vase dans lequel il le tient ordinairement renfermé, il l'irrite en lui présentant un bâton, ou seulement le poing; le naja, se dressant aussitôt contre la main qui l'attaque, s'appuyant sur sa queue, élevant son corps, enflant son cou, ouvrant

sa gueule, alongeant sa langue fourchue, s'agitant avec vivacité, faisant briller ses yeux et entendre son sifflement, commence une sorte de combat contre son maître, qui, entonnant alors une chanson, lui oppose son poing tantôt à droite et tantôt à gauche; l'animal, les yeux toujours fixés sur la main qui le menace, en suit tous les mouvemens, balance sa tête et son corps sur sa queue qui demeure immobile, et offre ainsi l'image d'une sorte de danse. Le naja peut soutenir cet exercice pendant un demi-quart d'heure; mais au moment que l'Indien s'apperçoit que, fatigué par ses mouvemens et par sa situation verticale, le serpent est près de prendre la fuite, il interrompt son chant, le naja cesse sa danse, s'étend à terre, et son maître le remet dans son vase. Kæmpfer dit que lorsqu'un Indien veut domter un naja et l'accoutumer à ce manége, il renverse le vase dans lequel il l'a tenu renfermé, va à la couleuvre avec un bâton, l'arrête dans sa fuite, et la provoque à un combat qu'elle commence souvent la pre-

mière. Dans l'instant où elle veut s'élancer sur lui pour le mordre, il lui présente le vase et le lui oppose comme un bouclier contre lequel elle blesse ses narines, et qui la force à rejaillir en arrière. Il continue cette lutte pendant un quart d'heure ou demi-heure, suivant que l'éducation de l'animal est plus ou moins avancée. La couleuvre, trompée dans ses attaques, et blessée contre le vase, cesse de s'élancer; mais, présentant toujours ses dents et enflant toujours son cou, elle ne détourne pas ses yeux ardens du bouclier qui lui nuit. Le maître, qui a grand soin de ne pas trop la fatiguer par cet exercice, de peur que, devenant trop timide, elle ne se refuse ensuite au combat, l'accoutume insensiblement à se dresser contre le vase, et même contre le poing tout nud, à en suivre tous les mouvemens avec sa tête superbement gonflée, mais sans jamais oser se jeter sur sa main, de peur de se blesser; accompagnant d'une chanson le mouvement de son bras, et par conséquent celui du reptile qui l'imite, il donne à ce combat l'apparence d'une danse: et

il en est donc de ce serpent funeste comme de presque tous les êtres dangereux qui répandent la terreur ; la crainte seule peut les domter.

Mais il ne faut pas croire que les Indiens soient assez rassurés par les effets de cette crainte, pour ne pas chercher à désarmer, pour ainsi dire, le reptile contre lequel ils doivent lutter. Kæmpfer rapporte qu'ils ont grand soin, chaque jour ou tous les deux jours, d'épuiser le venin du naja, qui se forme dans des vésicules placées auprès de la mâchoire supérieure, et se répand ensuite par les dents canines ; pour cela, ils irritent la couleuvre et la forcent à mordre plusieurs fois un morceau d'étoffe ou quelque autre corps mou, et à l'imbiber de son poison. Pour l'exciter davantage à exprimer son venin, ils ont quelquefois assez d'adresse et de courage pour lui presser la tête sans en être mordus, et la mettre par-là dans une sorte de rage qui lui fait serrer avec plus de force et pénétrer d'une plus grande quantité de poison le morceau d'étoffe ou le corps mou qu'on lui présente ensuite.

Après avoir privé la couleuvre de son venin, ils veillent avec beaucoup d'attention à ce qu'elle ne prenne aucune nourriture, et ils empêchent sur-tout qu'elle ne mange de l'herbe fraîche, de nouveaux alimens lui rendant bientôt de nouveaux sucs vénéneux et mortels.

Kæmpfer prétend que l'on a un remède assuré contre la morsure venimeuse de ce serpent, dans la plante que l'on nomme *mungo*, ainsi qu'*ophiorriza*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde, et que l'on a employée non seulement contre la morsure de plusieurs reptiles, ainsi que des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés. L'on disoit, suivant le même Kæmpfer, que l'on avoit découvert ses vertus antivénéneuses en en voyant manger à des mangoustes ou ichneumons mordus par des naja, et que c'étoit ce qui avoit fait appliquer à ce végétal le nom de *mungo*, donné aussi par les Portugais aux mangoustes. Ces quadrupèdes sont en effet ennemis mortels du serpent à lunettes, qu'ils attaquent toujours avec acharne-

ment, et auquel ils donnent aisément la mort sans la recevoir, leur manière de saisir le naja les garantissant apparemment de ses dents envenimées.

Non seulement les naja servent à amuser les loisirs des Indiens; ils ont encore été un objet de vénération pour plusieurs habitans des belles contrées orientales, et particulièrement de la côte de Malabar. La crainte d'expirer sous leur dent empoisonnée, et le desir de les écarter des habitations, avoient fait imaginer de leur apporter jusqu'auprès de leurs repaires les alimens qui paroissoient leur convenir le mieux; les temples sacrés étoient ornés de leurs images; et si ces reptiles pénétroient dans les demeures des habitans, ou si on les rencontroit sous ses pas, bien loin de se défendre contre eux et de chercher à leur donner la mort, on leur adressoit des prières, on leur offroit des présens; on supplioit les Bramines de leur faire de pieuses exhortations; on se prosternoit, on tâchoit de les fléchir par des respects: tant la terreur et l'ignorance peuvent obscurcir le flambeau de la raison!

On a prétendu que l'on trouvoit dans le corps des naja et auprès de leur tête, une pierre que l'on a nommée *pierre de serpent*, *pierre de serpent à chaperon*, *pierre de cobra*, *etc.*, et qu'on a regardée comme un remède assuré, non seulement contre le poison de ces mêmes serpens à lunettes, mais même contre les effets de la morsure de tous les animaux venimeux. On pourra voir dans la note suivante*, combien peu

* Nous allons rapporter, à ce sujet, une partie des observations du célèbre Redi. « Parmi les pro« ductions des Indes, dit ce physicien, auxquelles « l'opinion publique attribue des propriétés mer« veilleuses, sur la foi des voyageurs, il y a cer« taines pierres qui se trouvent, dit-on, dans la « tête d'un serpent des Indes extrêmement veni« meux : on prétend que ces pierres sont très-bonnes « contre tous les venins. Cette opinion s'est fortifiée « par l'autorité de plusieurs savans qui l'ont adoptée, « et l'on annonce deux épreuves de ces pierres, faites « à Rome avec beaucoup de succès : l'une, par M. « Carlo Magnini, sur un homme ; et l'autre, par « le P. Kircher, sur un chien. Je connois ces pierres « depuis plusieurs années ; j'en ai quelques unes « chez moi, et je me suis convaincu, par des expé-

on doit compter sur la bonté de ce remède,

« riences réitérées, et dont je vais rendre compte,
« qu'elles n'ont point la vertu qu'on leur attribue
« contre les venins.

« Sur la fin de l'hiver de l'an 1662, trois reli-
« gieux de l'ordre de Saint-François, nouvellement
« arrivés des Indes orientales, vinrent à la cour de
« Toscane, qui étoit alors à Pise, et firent voir au
« grand duc Ferdinand II plusieurs curiosités
« qu'ils avoient apportées de ce pays; ils vantèrent
« sur-tout certaines pierres qui, comme celles dont
« on parle aujourd'hui, se trouvoient, disoient-ils,
« dans la tête d'un serpent décrit par Garcias da
« Orto, et nommé par les Portugais, *cobra de ca-*
« *belos* (serpent à chaperon); ils assuroient que,
« dans tout l'Indostan, dans les deux vastes pénin-
« sules de l'Inde, et particulièrement dans le royau-
« me de Quam-sy, on appliquoit ces pierres comme
« un antidote éprouvé sur les morsures des vipères,
« des aspics, des cérastes, et de tous les animaux
« venimeux, et même sur les blessures faites par
« des flèches ou autres armes empoisonnées : ils
« ajoutoient que la sympathie de ces pierres avec
« le venin étoit telle, qu'elles s'attachoient forte-
« ment à la blessure, comme de petites ventouses,
« et ne s'en séparoient qu'après avoir attiré tout le
« venin; qu'alors elles tomboient d'elles-mêmes,

« laissant l'animal tout-à-fait guéri; que, pour les « nettoyer, il falloit les plonger dans du lait frais, et « les y laisser jusqu'à ce qu'elles eussent rejeté tout « le venin dont elles s'étoient imbibées, ce qui don- « noit au lait une teinture d'un jaune verdâtre. Ces « religieux offrirent de confirmer leur récit par « l'expérience ; et tandis qu'on cherchoit pour cela « des vipères, M. Vincenzio Sandrini, un des plus « habiles artistes de la pharmacie du grand duc, « ayant examiné ces pierres, se souvint qu'il en « conservoit depuis long-temps de semblables : il « les fit voir à ces religieux, qui convinrent qu'elles « étoient de même nature que les leurs, et qu'elles « devoient avoir les mêmes vertus.

« La couleur de ces pierres est un noir semblable « à celui de la pierre de touche; elles sont lisses et « lustrées comme si elles étoient vernies; quelques « unes ont une tache grise sur un côté seulement, « d'autres l'ont sur les deux côtés; il y en a qui « sont toutes noires et sans aucune tache, et d'autres « enfin qui ont au milieu un peu de blanc sale, et « tout autour une teinte bleuâtre. La plupart sont « d'une forme lenticulaire : il y en a cependant qui « sont oblongues. Parmi les premières, les plus « grandes que j'ai vues sont larges comme une de « ces pièces de monnoie appelées *grossi*, et les

d'un naja, et n'est qu'une production

« plus petites n'ont pas tout-à-fait la grandeur d'un « *quattrino*. Mais quelle que soit la différence de « leur volume, elles varient peu entre elles pour le « poids; car ordinairement les plus grandes ne « pèsent guère au-delà d'un denier et dix-huit « grains, et les plus petites sont du poids d'un « denier et six grains. J'en ai cependant vu et essayé « une qui pesoit un quart d'once et six grains. »

Redi entre ensuite dans les détails des expériences qu'il a faites pour prouver le peu d'effet des *pierres de serpent* contre l'action des divers poisons, et il ajoute plus bas: « Pour moi, je crois, comme je « viens de le dire, que ces pierres sont artificielles, « et mon opinion est appuyée du témoignage de « plusieurs savans qui ont demeuré long-temps « dans les Indes, au-deçà et au-delà du Gange, et « qui affirment que c'est une composition faite par « certains solitaires indiens qu'on nomme *Jogues*, « qui vont les vendre à Diu, à Goa, à Salsette, et « qui en font commerce dans toute la côte de Ma- « labar, dans celle du golfe de Bengale, de Siam, « de la Cochinchine, et dans les principales îles de « l'Océan oriental. Un Jésuite, dans certaines rela- « tions, parle de quelques autres pierres de serpens « qui sont vertes.

« Je n'en ai jamais vu ni éprouvé de vertes: mais

artificielle apportée de l'Inde, ou imitée en Europe.

« si leurs propriétés sont, comme il le dit, les « mêmes que celles des pierres artificielles, je crois « être bien fondé à douter de la vertu des unes et « des autres, et à mettre ces Jogues au rang des « charlatans ; car ils vont dans les villes commer- « çantes des Indes, portant autour de leurs bras, « des serpens à chaperon auxquels ils ont soin d'ar- « racher auparavant toutes les dents (comme l'as- « sure Garcias da Orto) et d'ôter tout le venin. Je « n'ai pas de peine à croire qu'avec ces précautions, « ils s'en fassent mordre impunément, et encore « moins qu'ils persuadent au peuple que c'est à ces « pierres appliquées sur leurs blessures, qu'ils « doivent leur guérison.

« On objectera peut-être comme une preuve de « la sympathie de cette pierre avec le venin, la « vertu qu'elle a de s'attacher fortement aux bles- « sures empoisonnées ; mais elle s'attache aussi « fortement aux plaies où il n'y a point de venin, et « à toutes les parties du corps qui sont humectées de « sang ou de quelque autre liqueur, par la même « raison que s'y attachent la terre sigillée et toute « autre sorte de bol. »

Au reste, le sentiment de Redi a été confirmé par M. l'abbé Fontana.

LE SERPENT A LUNETTES DU PEROU.

Nous ne connoissons ce serpent que pour en avoir vu la figure et la description dans Seba. Quelque rapport qu'il ait avec le naja des Indes orientales, nous avons cru devoir l'en séparer, parce qu'il n'a pas autour du cou ces membranes susceptibles d'être gonflées, cette extension considérable qui distingue le serpent à lunettes de l'ancien continent; et l'on ne peut pas dire que l'individu représenté dans Seba eût été pris dans un âge trop peu avancé pour avoir autour du cou cette extension membraneuse, puisqu'il étoit aussi grand que plusieurs naja garnis de ces membranes, que l'on a comparées à une couronne ou à un chaperon. Ce serpent à lunettes du Pérou ressemble d'ailleurs beaucoup au naja des grandes

Indes ; il a la tête garnie de grandes écailles, une bande transversale d'un gris obscur qui lui forme un collier, le dessus du corps roux, varié de blanc et de gris, et le dessous d'une couleur plus claire. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce un petit serpent à lunettes de la nouvelle Espagne, qui est également figuré et décrit dans Seba, et qui n'a pas autour du cou d'extension membraneuse. Ce reptile a de grandes écailles sur la tête, un collier noirâtre, et le corps jaunâtre, entouré de petites bandes brunes.

LE SERPENT A LUNETTES DU BRESIL.

Nous séparons ce serpent du précédent, à cause d'une petite extension membraneuse que l'on voit des deux côtés de son cou ; et il diffère d'ailleurs du naja par la figure singulière dessinée sur cette même partie susceptible de gonflement. Cette marque, d'un blanc assez éclatant, ne représente pas une paire de lunettes aussi exactement que dans le naja et le serpent précédent ; mais elle ressemble plutôt à un cœur assez profondément découpé : sa pointe est tournée vers la queue, et elle est chargée, de chaque côté, de deux taches noires, dont la plus grande est la plus près de la tête. La couleur du dos est d'un roux clair, avec quelques bandes transversales brunes : celle du ventre est plus blanchâtre. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de ce serpent.

LE LÉBETIN.

Ce serpent est venimeux, et a, par conséquent, sa mâchoire supérieure armée de crochets mobiles. C'est M. Linné qui en a parlé le premier : ce grand naturaliste l'a décrit dans l'ouvrage où il a fait connoître les richesses renfermées dans le muséum du prince Adolphe.

Cette couleuvre habite les contrées orientales. La couleur de son dos est comme nuageuse, et le dessous de son corps est parsemé de points roux, suivant M. Linné, et noirs, suivant M. Forskael. Elle a cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue.

L'HÉBRAÏQUE.

Ce serpent venimeux, et dont, par conséquent, la mâchoire supérieure est garnie de crochets creux et mobiles, se trouve en Asie, et particulièrement au Japon, suivant Seba. La couleur du dessus du corps est ordinairement d'un roussâtre plus ou moins mêlé de cendré : c'est sur ce fond que l'on voit, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, des taches d'un jaune clair, bordées de rouge brun, disposées de manière à représenter des caractères hébraïques; et c'est de là que vient à ce serpent le nom que nous lui donnons ici, d'après M. Daubenton. Quelquefois on remarque une petite bande cendrée entre les yeux et près des narines. Les grandes plaques qui revêtent le dessous du ventre, sont d'un jaune très-clair, avec des taches noi-

râtres le long des côtés du corps, et ordinairement au nombre de cent soixante-dix. Il y a sous la queue quarante-deux paires de petites plaques.

LE CHAYQUE.

C'EST dans l'Asie que l'on trouve ce serpent venimeux, auquel nous conservons le nom de *chayque*, que lui a donné M. Daubenton, et qui est une abréviation de *chayquarona*, nom imposé à ce reptile par les Portugais. Deux bandes jaunes ou blanchâtres s'étendent au-dessus de son corps depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; et, de chaque côté du cou, l'on voit neuf taches rondes et noirâtres, disposées comme les évents des lamproies. Le dessous du corps est recouvert de plaques bleuâtres dont chaque extrémité présente quelquefois un point noir. La femelle est distinguée du mâle, en ce qu'elle n'a pas, comme ce dernier, neuf taches noirâtres de chaque côté du cou. Le chayque a ordinairement cent quarante-trois grandes plaques, et soixante-seize paires de petites,

LE LACTÉ.

Ce serpent ne présente que deux couleurs, le blanc et le noir : mais elles sont placées avec tant de symétrie, et cependant distribuées, pour ainsi dire, avec tant de goût, et contrastées avec tant d'agrément, qu'elles pourroient servir de modèle pour la parure la plus élégante, et qu'une jeune beauté en demi-deuil verroit avec plaisir sur ses ajustemens une image de leurs nuances et de leur disposition. La couleur de cette couleuvre est d'un blanc de lait relevé par des taches d'un noir très-foncé, arrangées deux à deux ; et au contraire la tête est d'un noir très-obscur, qui rend plus éclatante une petite bande blanche étendue sur ce fond très-foncé, depuis le museau jusque vers le cou. Mais sous ces couleurs séduisantes est caché un venin très-actif ; et le

lacté est armé de crochets qui distillent un poison mortel.

Ce serpent, qui se trouve dans les Indes, a deux cent trois plaques au-dessous du corps, et trente-deux paires de petites plaques au-dessous de la queue. Pendant qu'on imprimoit cet article, nous avons reçu un individu de cette espèce : il avoit un pied et demi de longueur totale; les écailles qui recouvroient son dos, étoient hexagones et relevées par une arête; le sommet de la tête étoit garni de neuf grandes lames, disposées sur quatre rangs, comme dans le naja; et voilà donc encore un exemple de cet arrangement et de ce nombre de grandes écailles sur la tête d'un serpent venimeux.

LE CORALLIN.

Il ne faut pas confondre cette couleuvre avec le serpent *corail*, qui appartient à un genre différent, et qui présente la couleur éclatante du corail rouge dont on fait usage dans les arts. Le coral in n'offre aucune couleur qui approche du rouge: tout le dessus de son corps est d'un verd de mer, relevé par trois raies étroites et rousses qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; le dessous est blanchâtre et pointillé de blanc. Ce serpent n'a été nommé *corallin* par M. Linné, qu'à cause de la disposition des écailles qui garnissent son dos, et qui sont placées l'une au-dessus de l'autre, de manière à représenter un peu les petites pièces articulées des branches du corail blanc que l'on a appelé *articulé*. La forme de ces écailles ajoute d'ailleurs à ce rapport; elles sont arrondies vers la

tête, et pointues du côté de la queue; et comme elles sont disposées sur seize rangs longitudinaux et un peu séparés les uns des autres, elles n'en ressemblent que davantage à un corail articulé dont on verroit seize tiges déliées s'étendre le long du dos du reptile.

Les écailles qui revêtent les deux côtés du corps, sont rhomboïdales, se touchent, et sont arrangées comme celles des couleuvres que nous avons déja décrites. On compte ordinairement cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

Le corallin est venimeux, et se trouve dans les grandes Indes; il a quelquefois plus de trois pieds de longueur.

L'ATROCE.

Nous conservons ce nom à un serpent venimeux des grandes Indes, et particulièrement de l'île de Ceylan. Sa tête est applatie par-dessus, ainsi que par les côtés, et très-large en proportion de la grosseur du corps; elle est blanchâtre et couverte de petites écailles semblables à celles du dos, comme la tête de la vipère commune; et on voit au-dessus de chaque œil, comme dans cette même vipère d'Europe, une écaille un peu grande et bombée. Les crochets mobiles et attachés à la mâchoire supérieure sont très-grands. Des écailles petites, ovales et relevées par une arête, garnissent le dos, dont la couleur est cendrée et variée par des taches blanchâtres. La queue est très-menue, et sa longueur n'est ordinairement que le cinquième de celle du corps. L'individu décrit par M. Linné

avoit un pied de longueur totale, cent quatre-vingt-seize grandes plaques sous le ventre, et soixante-neuf paires de petites plaques sous la queue.

L'HÆMACHATE.

On trouve dans Seba deux figures de ce serpent venimeux, que nous allons décrire d'après un individu conservé au Cabinet du roi, et que l'on a nommé *hæmachate*, à cause du rouge qui domine dans ses couleurs. Le dessous de la tête est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, comme dans le naja *. Le

* L'impression de ce volume étoit déja avancée, lorsqu'on nous a envoyé un hæmachate, assez bien conservé pour que nous puissions bien reconnoître tous ses caractères. Ce n'est que d'après cet individu que nous nous sommes assurés que ce serpent n'avoit pas le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos, comme la plupart des reptiles venimeux, mais garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; et voilà pourquoi nous avons dit, dans l'article qui traite de la nomenclature des serpens, que le naja étoit le seul serpent venimeux sur la tête duquel nous eussions

premier et le second rang sont composés de deux pièces ; le troisième l'est de trois, le quatrième de deux ; et voilà une nouvelle exception dans la forme, la grandeur et l'arrangement des écailles qui revêtent le dessus de la tête des reptiles venimeux, et qui ordinairement présentent, à très-peu près, la même disposition, la même forme et la même grandeur que celles du dos. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets creux, mobiles, et renfermés dans une sorte de gaine. Les écailles du dessus du corps sont unies et en losange. La couleur générale du dos est, dans l'hæmachate vivant, d'un rouge plus ou moins éclatant, relevé

vu neuf grandes écailles ainsi disposées. Nous avons donc une raison de plus d'inviter les naturalistes à rechercher des caractères extérieurs très-sensibles et constans, d'après lesquels on puisse, dans la suite, séparer les serpens venimeux de ceux qui ne le sont pas ; et l'on doit maintenant voir évidemment combien il étoit nécessaire d'employer plusieurs caractères pour composer notre table méthodique des serpens, de manière qu'on pût aisément reconnoître les diverses espèces de ces reptiles.

par des taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, et qui le font paroître comme jaspé. Ce rouge devient une couleur sombre, plus ou moins foncée, sur les individus conservés dans l'esprit-de-vin, qui altère de même la teinte du dessous du corps, dont la couleur est jaunâtre dans l'animal vivant. Nous avons compté cent trente-deux grandes plaques sous le ventre de l'hæmachate qui fait partie de la collection du roi, et vingt-deux paires de petites plaques sous sa queue. La longueur totale de cet individu est d'un pied quatre pouces cinq lignes, et celle de la queue, d'un pouce dix lignes. Seba avoit reçu du Japon un serpent de cette espèce, et un autre hæmachate lui avoit été envoyé de Perse.

LA TRÈS-BLANCHE.

Le blanc le plus éclatant est la couleur de ce serpent, que l'on trouve en Afrique, et particulièrement dans la Libye. Suivant Seba, l'extrémité de sa queue est noire, et on apperçoit sur son corps quelques taches très-petites et de la même couleur; mais M. Linné dit qu'il est absolument sans taches, et il se pourroit que celles dont parle Seba, fussent une suite de l'altération produite par l'esprit-de-vin, dans lequel on avoit conservé l'individu que Seba avoit dans sa collection. Il parvient quelquefois à la longueur de cinq ou six pieds. Il se nourrit d'oiseaux et d'autres petits animaux, auxquels il donne la mort d'autant plus facilement, qu'il est très-venimeux. Il a ordinairement deux cent neuf grandes plaques sous le corps, et soixante-deux paires de petites plaques sous la queue.

LA BRASILIENNE.

C'est une vipère du Bresil, envoyée et conservée sous ce nom au Cabinet du roi. Sa tête est couverte par-dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le museau, qui est très-saillant, se termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut et échancrée par le bas pour laisser passer la langue. Le dessus du corps présente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noirâtre, et, dans les intervalles qu'elles laissent, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. L'individu que nous avons décrit, a cent quatre-vingts grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue. Sa longueur totale est de trois pieds, et



1. LA BRASILIENNE

2. LA NASIQUE

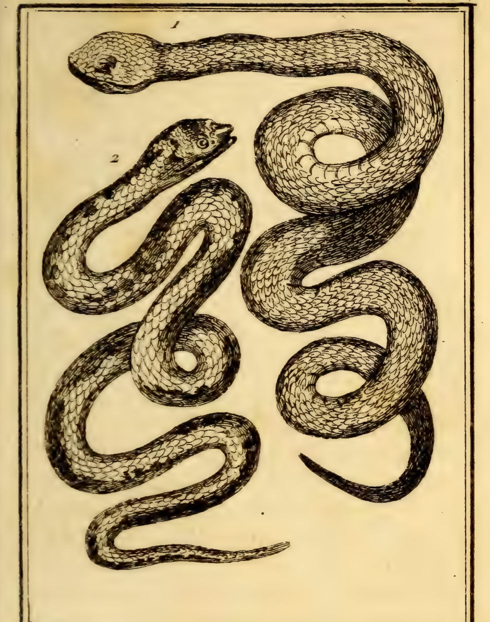
J. Pauquet. S.

celle de sa queue, de cinq pouces six lignes. Ses crochets mobiles ont près de huit lignes de longueur ; ils sont cependant moins longs de moitié que les crochets de deux mâchoires de serpent venimeux envoyées du Bresil au Cabinet du roi, et semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la brasilienne. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Je n'ai trouvé dans aucun auteur la figure ni la description de la brasilienne.

LA VIPÈRE FER-DE-LANCE *.

Le fer-de-lance parvient ordinairement à la longueur de cinq ou six pieds ; c'est un des plus grands serpens venimeux, et un de ceux dont le poison est le plus actif. Il n'est encore que très-peu connu des naturalistes ; M. Linné même n'en a point parlé. On ne l'a observé jusqu'à présent qu'à la Martinique, et peut-être à la Dominique et à Cayenne, et c'est de la première de ces îles qu'est arrivé l'individu conservé au Cabinet du roi, et que nous allons décrire : aussi les voyageurs l'ont-ils appelé jusqu'à présent, *vipère jaune de la Martinique*. Nous n'avons pas cru devoir employer cette dénomination, parce que la couleur de cette espèce n'est pas constante, et que la moitié à peu près des individus qui la composent,

* *Vipère jaune de la Martinique.*



1. LA VIPERE FER DE LANCE.

2. LA TÊTE TRIANGULAIRE.

L. J. Pouquet sc.

présente une couleur différente de la jaune. Nous avons préféré de tirer son nom de la conformation particulière et très-constante de sa tête.

La vipère fer-de-lance a cette partie plus grosse que le corps, et remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau et les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base, et un peu arrondi à son sommet.

Les trous des narines sont très-près du bout du museau; les yeux sont gros, ovales, et placés obliquement. Lorsque le fer-de-lance a acquis une certaine grosseur, on remarque de chaque côté de sa tête, entre ses narines et ses yeux, une ouverture qui est très-sensible dans les individus conservés au Cabinet du roi, et que l'on a regardée comme les trous auditifs de ce serpent. Chacun de ces trous est, en effet, l'extrémité d'un petit canal qui passe au-dessous de l'œil, et qui nous a paru aboutir à l'organe de l'ouïe. Comme nous n'avons examiné que des fers-de-

lance conservés depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, nous n'avons pu nous assurer de ce fait, qu'il seroit d'autant plus intéressant de vérifier, que l'on n'a encore observé dans aucune autre espèce de serpent, des ouvertures extérieures pour les oreilles. S'il étoit bien constaté, on ne pourroit plus douter que le serpent fer-de-lance n'eût des ouvertures extérieures pour l'organe de l'ouïe, de même que les lézards, avec cette différence cependant que, dans ces derniers animaux, ces ouvertures sont situées derrière les yeux, ainsi que dans les oiseaux et les quadrupèdes vivipares, au lieu que le fer-de-lance les auroit entre les yeux et le museau.

De chaque côté de la mâchoire supérieure, on apperçoit un et quelquefois deux ou même trois crochets, dont l'animal se sert pour faire les blessures dans lesquelles il répand son venin. Ces crochets, d'une substance très-dure, de la forme d'un hameçon, et communément de la grosseur d'une forte alène, sont mobiles, creux depuis leur racine jusqu'à

leur bord convexe, qui présente une petite fente, et revêtus d'une membrane qui se retire et les laisse paroître lorsque l'animal ouvre la gueule et les redresse pour s'en servir. Leur racine est couverte par un petit sac d'une membrane très-forte qui renferme le venin de l'animal, et qui, suivant l'auteur d'un Mémoire sur la vipère jaune de la Martinique, publié dans les *Nouvelles de la république des lettres et des arts*, peut contenir une *demi-cuillerée à café* de liqueur. Au reste, ce sac ne nous a pas paru le vrai réservoir du poison, que nous avons cru voir dans des vésicules placées de chaque côté à l'extrémité des mâchoires, comme dans la vipère commune d'Europe, et qui, par un conduit particulier, parviendroit à la cavité de la dent, pour sortir par la fente située dans la partie convexe de ce crochet *.

* Comme nous n'avons été à même de disséquer que des vipères fer-de-lance conservées depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, et dont les parties molles, ainsi que les humeurs, étoient très-altérées, nous ne pouvons rien assurer à ce sujet.

Le venin de la vipère fer-de-lance est presque aussi liquide que de l'eau, et jaunâtre comme de l'huile d'olive qui commence à s'altérer. La douleur qu'excite ce venin dans les personnes blessées par la vipère, est semblable à celle qui provient d'une chaleur brûlante ; elle est d'ailleurs accompagnée d'un grand accablement. Mais ce poison, qui n'a ni goût ni odeur, ne paroît agir que lorsqu'il est un peu abondant ou qu'il se mêle avec le sang, puisqu'on a quelquefois sucé impunément les plaies produites le plus récemment par la morsure du fer-de-lance ; et il est aisé de voir, en comparant ces faits avec ceux que nous avons rapportés à l'article de la vipère commune d'Europe, que les organes relatifs au venin, la nature de ce suc funeste, et la forme des dents, sont à peu près les mêmes dans la vipère européenne et dans celle de la Martinique.

La langue est très-étroite, très-alongée, et se meut avec beaucoup de vîtesse ; les écailles du dos sont ovales et relevées par une arête ; la couleur générale du corps

est jaune dans certains individus, grisâtre dans d'autres; et ce qui prouve qu'on ne peut pas regarder les individus jaunes et les individus gris comme formant deux espèces distinctes, ni même deux variétés constantes, c'est qu'on trouve souvent dans la même portée autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Nous avons vu dans la collection de M. Badier, très-bon observateur, une variété du fer-de-lance, qui, au lieu de présenter la couleur jaune, avoit le dos marbré de plusieurs couleurs plus ou moins livides ou plus ou moins brunes, et étoit d'ailleurs distinguée par une tache très-brune placée en long derrière les yeux et de chaque côté de la tête.

Le fer-de-lance a communément deux cent vingt-huit grandes plaques sous le corps, et soixante-une paires de petites plaques sous la queue. Nous avons trouvé ces deux nombres sur un individu dont la longueur totale étoit d'un pied deux pouces deux lignes, et la longueur de la queue de deux pouces une ligne. Nous n'avons compté que deux cent vingt-cinq

grandes plaques, et cinquante-neuf paires de petites, sur un autre individu, qui cependant étoit plus grand et avoit deux pieds six lignes de longueur totale.

Lorsque le fer-de-lance se jette sur l'animal qu'il veut mordre, il se replie en spirale, et, se servant de sa queue comme d'un point d'appui, il s'élance avec la vîtesse d'une flèche; mais l'espace qu'il parcourt est ordinairement peu étendu. Ne jouissant pas de l'agilité des autres serpens, presque toujours assoupi, sur-tout lorsque la température devient un peu fraîche, il se tient caché sous des tas de feuilles, dans des troncs d'arbres pourris, et même dans des trous creusés en terre. Il est très-rare qu'il pénètre dans les maisons de la campagne, et on ne le trouve jamais dans celles des villes; mais il se retire souvent dans les plantations de cannes à sucre, où il est attiré par des rats, dont il se nourrit. Il ne blesse ordinairement que lorsqu'on le touche et qu'on l'irrite, mais il ne mord jamais qu'avec une sorte de rage. On peut être averti de son approche par l'odeur fétide

qu'il répand, et par le cri de certains oiseaux, tels que la gorge-blanche, qui, troublés apparemment par sa ressemblance avec les serpens qui les poursuivent sur les arbres et les y dévorent, se rassemblent et voltigent sans cesse autour de lui. Lorsqu'on est surpris par ce serpent, on peut lui présenter une branche d'arbre, un paquet de feuilles, ou tout autre objet qui captive son attention et donne le temps de s'armer; un coup suffit quelquefois pour lui donner la mort. Quand on lui a coupé la tête, le corps conserve pendant quelque temps un mouvement vermiculaire.

C'est dans le mois de mars ou d'avril que ce dangereux reptile s'accouple avec sa femelle; ils s'unissent si intimement, et se serrent dans un si grand nombre de contours, qu'ils représentent, suivant M. Bonodet de Foix, deux grosses cordes tressées ensemble. Ils demeurent ainsi réunis pendant plusieurs jours, et on doit éviter avec un très-grand soin de les troubler dans ce temps d'amour et de jouissance, où de nouvelles forces ren-

dent leurs mouvemens plus prompts et leur venin plus actif. La mère porte ses petits pendant plus de six mois, suivant l'auteur du Mémoire déja cité; et ce temps, beaucoup plus long que celui de la gestation de la vipère commune, qui n'est que de deux ou trois mois, seroit cependant proportionné à la différence de la longueur du corps de ces deux serpens, le fer-de-lance parvenant à une longueur double de celle de la vipère commune d'Europe.

Suivant certains voyageurs, ses petits sortent tout formés du ventre de leur mère, qui ne cesse de ramper pendant qu'ils viennent à la lumière; mais, suivant M. Bonodet de Foix, ils se débarrassent de leur enveloppe au moment même où la femelle les dépose à terre. Chaque portée comprend depuis vingt jusqu'à soixante petits, et il paroît que le nombre en est toujours pair. Ils ont, en naissant, la grosseur d'un ver de terre, et sept ou huit pouces de long; lorsqu'ils sont adultes, ils parviennent jusqu'à la longueur de six pieds, ainsi que nous l'avons

dit, et ont alors, dans le milieu du corps, trois pouces de diamètre. On en voit de plus gros et de plus longs; mais ces individus sont rares.

Le fer-de-lance se nourrit de lézards améiva, et même de rats, de volaille, de gibier et de chats. Sa gueule peut s'ouvrir d'une manière démesurée, et se dilater si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait; mais un serpent de cette espèce ayant un jour dévoré un gros sarigue, enfla beaucoup et mourut. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces en se traînant avec peine; cependant, comme il a les yeux et l'odorat excellens, il parvient d'autant plus aisément à l'atteindre, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; et lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu et dans un état d'engourdissement qui le rend immobile jusqu'à ce que sa digestion soit avancée.

Il ne digère que lentement; et lors-

qu'on a tué un fer-de-lance quelque temps après qu'il a pris de la nourriture, il s'exhale de son corps une odeur fétide et insupportable. Quelque dégoût que doivent inspirer ce serpent, des nègres, et même des blancs, ont osé en manger, et ont trouvé que sa chair étoit un mets agréable. Cependant la mauvaise odeur dont elle est imprégnée lorsque l'animal est vivant, doit se conserver après la mort de la vipère, de manière à rendre cette chair un aliment aussi rebutant que le venin du serpent est dangereux.

On a écrit que ce poison étoit si funeste, qu'on ne connoissoit personne qui eût été guéri de la morsure du fer-de-lance; que ceux qui avoient été blessés par ses crochets envenimés, mouroient quelquefois dans l'espace de six heures, et toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes serpens de cette espèce donnoit aussi la mort, mais que la partie mordue par ces jeunes reptiles n'enfloit point; que le blessé n'éprouvoit que des douleurs légères, ou même ne souffroit pas, et qu'il se déclaroit souvent une pa-

ralysie sur des parties différentes de celle qui avoit été mordue. Nous avons lu en frémissant qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour sauver les jours des infortunés blessés par le fer-de-lance, et que l'on étoit seulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeste de ce poison terrible. M. Bonodet de Foix croit devoir affirmer, au contraire, qu'excepté certaines circonstances particulières, où le remède est même toujours efficace, la guérison est aussi prompte qu'assurée; que les moyens de l'obtenir sont aussi simples que multipliés; que la manière de les employer est connue des nègres et des mulâtres; que plusieurs traitemens ont été suivis du plus heureux succès, quoiqu'ils n'eussent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; que la situation du malade n'est point douloureuse, et qu'il périssoit sans sortir de l'assoupissement profond dans lequel il étoit toujours plongé dès le moment de sa blessure. L'activité du venin du fer-de-lance doit

varier avec l'âge de l'animal, la saison et la température. Mais, quoi qu'il en soit, pourquoi un être aussi funeste existe-t-il encore dans des îles où il seroit possible d'éteindre son odieuse race ? pourquoi laisser vivre une espèce que l'on ne doit voir qu'avec horreur ? et pourquoi chercher uniquement des remèdes trop souvent impuissans contre les maux qu'elle produit, lorsque, par une recherche obstinée et une guerre à toute outrance, l'on peut parvenir à purger de ce venimeux reptile les diverses contrées où il a été observé ?

LA TÊTE TRIANGULAIRE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée au Cabinet du roi sous le nom de *vipère de l'île Saint-Eustache.* Elle a beaucoup de rapport, par la disposition de ses couleurs, avec la vipère commune: elle est verdâtre, avec des taches de diverses figures sur la tête et sur le corps, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière et longitudinale. Les grandes plaques qui revêtent son ventre, et qui sont au nombre de cent cinquante, sont d'une couleur foncée et bordée de blanchâtre. Elle a soixante-une paires de petites plaques sous la queue.

Nous avons tiré son nom de la forme de sa tête, qui paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités des mâchoires supérieures forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. Cette vipère est armée de crochets creux et mobiles.

Les écailles, semblables à celles du dos, garnissent le sommet de la tête; elles sont en losange et unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la vipère commune. Le corps est très-délié du côté de la tête. L'individu que nous avons décrit, avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue trois pouces neuf lignes.

LE DIPSE.

On rencontre en Amérique, et particulièrement à Surinam, suivant Seba, ce serpent venimeux, dont le dessus du corps est couvert d'écailles ovales, bleuâtres dans le centre, et blanchâtres sur les bords. Les grandes plaques qui revêtent le ventre de cette couleuvre, sont blanches, et au nombre de cent cinquante-deux. La queue est longue, très-déliée, et garnie en dessous de cent trente-cinq paires de petites plaques, le long desquelles on voit s'étendre une raie bleuâtre. La mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles, comme dans les autres espèces de serpens venimeux.

L'ATROPOS.

Ce serpent venimeux, qui se trouve en Amérique, mérite bien le nom que M. Linné lui a donné, par la force du poison qu'il recèle; et c'est en effet à une parque qu'il convenoit de consacrer un reptile aussi funeste. Sa tête a un peu la forme d'un cœur; elle présente plusieurs taches noires, ordinairement au nombre de quatre, et elle est garnie par-dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

La couleur générale du dessus du corps est blanchâtre, et au-dessus de ce fond s'étendent quatre rangs de taches rousses, rondes, assez grandes, et chargées dans leur centre d'une petite tache blanche. L'atropos a cent trente-une grandes plaques sous le ventre, et vingt-deux paires de petites plaques sous la queue.

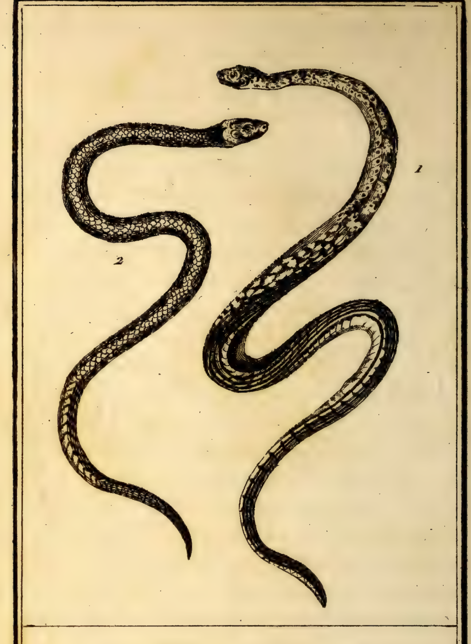
LE LÉBERIS.

CETTE couleuvre est venimeuse ; le dessus de son corps est couvert de raies transversales, étroites et noires ; elle a cent dix grandes plaques sous le corps, et cinquante paires de petites plaques sous la queue. On la trouve dans le Canada, et c'est M. Kalm qui l'a fait connoître.

LA TIGRÉE.

Nous ignorons de quel pays a été envoyé au Cabinet du roi ce serpent, dont la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Sa tête ressemble beaucoup à celle de la vipère commune ; le sommet en est garni de petites écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

Le dessus du corps est d'un roux blanchâtre : il présente des taches foncées, bordées de noir, semblables à celles que l'on voit sur les peaux de panthère, ou d'autres animaux du même genre, répandues dans le commerce sous le nom de *peaux de tigre ;* et voilà pourquoi nous avons désigné cette couleuvre par l'épithète de *tigrée.* L'individu que nous avons décrit, avoit deux cent vingt-trois grandes plaques, et soixante-sept paires de petites; sa longueur totale étoit d'un pied un pouce six lignes, et celle de sa queue de deux pouces.



1 LA VERTE et JAUNE ou
LA COULEUVRE COMMUNE.
2 LA COULEUVRE À COLLIER.

J. Pauquet .S.

COULEUVRES OVIPARES.

LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE, OU LA COULEUVRE COMMUNE.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de reptiles funestes, de poisons mortels, d'armes dangereuses et cachées; nous ne nous sommes occupés que de récits effrayans, d'images sinistres. Non seulement les contrées brûlantes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, nous ont présenté un grand nombre de serpens venimeux; mais nous avons vu ces espèces terribles braver les rigueurs des climats septentrionaux, se répandre dans

notre Europe, infester nos contrées, pénétrer jusqu'auprès de nos demeures. Environnés, pour ainsi dire, de ces ministres de la mort, nous n'avons, en quelque sorte, considéré qu'avec effroi la surface de la terre. Enveloppée dans un voile de deuil, la Nature nous a paru multiplier sur notre globe les causes de destruction, au lieu d'y répandre les germes de la fécondité. Cette seule pensée a changé pour nous la face de tous les objets; notre imagination trompée a empoisonné d'avance nos jouissances les plus pures : la plus belle des saisons, celle où tout semble se ranimer pour s'aimer et se reproduire, n'auroit plus été pour nous que le moment du réveil d'un ennemi terrible armé contre nos jours; la verdure la plus fraîche, les fleurs les plus richement colorées, étalées avec magnificence par une main bienfaisante et conservatrice, dans la campagne la plus riante, n'auroient été à nos yeux qu'un tapis perfide étendu par le génie de la destruction sur les affreux repaires de serpens venimeux; et les rayons vivifians du soleil le plus

pur ne nous auroient paru inonder l'atmosphère que pour donner plus de force aux traits empoisonnés de funestes reptiles. Hâtons-nous de prévenir ces effets; faisons succéder à ces tableaux lugubres des images gracieuses ; que la Nature reprenne, pour ainsi dire, à nos yeux son éclat et sa pureté. Les couleuvres que nous avons à décrire, ne nous présenteront ni venin mortel, ni armes funestes ; elles ne nous montreront que des mouvemens agréables, des proportions légères, des couleurs douces ou brillantes : à mesure que nous nous familiariserons avec elles, nous aimerons à les rencontrer dans nos bois, dans nos champs, dans nos jardins ; non seulement elles ne troubleront pas la paix de nos demeures champêtres, ni la pureté de nos jours les plus sereins, mais elles augmenteront nos plaisirs en réjouissant nos yeux par la beauté de leurs nuances et la vivacité de leurs évolutions; nous les verrons avec intérêt allier leurs mouvemens à ceux de divers animaux qui peuplent nos campagnes, se retrouver sur les arbres jus-

qu'au milieu des jeux des oiseaux, et servir et animer, dans toutes ses parties, le vaste et magnifique théâtre de la Nature printanière.

Commençons donc par celles que l'on rencontre en grand nombre dans les contrées que nous habitons. Parmi ces serpens, le plus souvent très-doux, et même quelquefois familiers, nous devons compter la verte et jaune, ou la couleuvre commune.

Ce serpent, dont M. Daubenton a parlé le premier, est très-commun dans plusieurs provinces de France, et sur-tout dans les méridionales; il en peuple les bois, les divers endroits retirés et humides. Il paroît confiné dans les pays tempérés de l'ancien continent; on ne l'a point encore trouvé dans les contrées très-chaudes de l'ancien monde, non plus qu'en Amérique; et il ne doit point habiter dans le Nord, puisque le célèbre naturaliste suédois n'en a point fait mention. Il est aussi innocent que la vipère est dangereuse : paré de couleurs plus vives que ce reptile funeste, doué d'une

grandeur plus considérable, plus svelte dans ses proportions, plus agile dans ses mouvemens, plus doux dans ses habitudes, n'ayant aucun venin à répandre, il devroit être vu avec autant de plaisir que la vipère avec effroi. Il n'a pas, comme les vipères, des dents crochues et mobiles; il ne vient pas au jour tout formé; et ce n'est que quelque temps après la ponte que les petits éclosent. Malgré toutes ces dissemblances qui le distinguent des vipères, le grand nombre de rapports extérieurs qui l'en rapprochent, ont fait croire, pendant long-temps, qu'il étoit venimeux. Cette fausse idée a fait tourmenter cette innocente couleuvre; on l'a poursuivie comme un animal dangereux; et il n'est encore que peu de gens qui puissent la toucher sans crainte, et même la regarder sans répugnance.

Cependant cet animal, aussi doux qu'agréable à la vue, peut être aisément distingué de tous les autres serpens, et particulièrement des dangereuses vipères, par les belles couleurs dont il est revêtu. La distribution de ces diverses couleurs

est assez constante; et, pour commencer par celles de la tête, dont le dessus est un peu applati, les yeux sont bordés d'écailles jaunes et presque couleur d'or, qui ajoutent à leur vivacité. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont garnies de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle, au nombre de dix-sept sur la mâchoire supérieure, et de vingt sur l'inférieure *. Le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est noir, ou d'une couleur verdâtre très-foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunâtres de diverses figures, les unes alongées, les autres en losange, etc. et un peu plus grandes vers les côtés que vers le milieu du dos. Le

* Il y a communément treize dents de chaque côté au rang extérieur de la mâchoire supérieure et de la mâchoire inférieure; il y en a ordinairement dix de chaque côté au rang intérieur des deux mâchoires : ainsi la verte et jaune a le plus souvent quatre-vingt-douze dents crochues, mais immobiles, blanches et transparentes.

ventre est d'une couleur jaunâtre : chacune des grandes plaques qui le couvrent, présente un point noir à ses deux bouts, et y est bordée d'une très-petite ligne noire ; ce qui produit, de chaque côté du dessous du corps, une rangée très-symétrique de points et de petites lignes noirâtres, placés alternativement.

Cette jolie couleuvre parvient ordinairement à la longueur de trois ou quatre pieds, et alors elle a deux ou trois pouces de circonférence dans l'endroit le plus gros du corps. On compte communément deux cent six grandes plaques sous son ventre, et cent sept paires de petites plaques sous sa queue, dont la longueur est égale le plus souvent au quart de la longueur totale de l'animal.

Elle devient même beaucoup plus grande lorsqu'elle parvient à un âge avancé, et elle peut d'autant plus aisément échapper aux divers accidens auxquels elle est exposée, et par conséquent atteindre à son entier développement, que non seulement elle peut recevoir des blessures considérables sans en périr,

mais même vivre un très-long temps, ainsi que les autres reptiles, sans prendre aucune nourriture *.

D'ailleurs la couleuvre verte et jaune se tient presque toujours cachée, comme si les mauvais traitemens qu'elle a si souvent reçus, l'avoient rendue timide; elle cherche à fuir lorsqu'on la découvre; et non seulement on peut la saisir sans redouter un poison dont elle n'est jamais infectée, mais même sans éprouver d'autre résistance que quelques efforts qu'elle fait pour s'échapper. Bien plus, elle devient docile lorsqu'elle est prise;

* On en a vu passer plusieurs mois sans manger. Un de mes amis m'a écrit qu'il avoit vu une jeune couleuvre (vraisemblablement de l'espèce dont il s'agit dans cet article), trouvée dans une vigne par des paysans, et attachée au bout d'un très-long échalas, y être encore en vie au bout de huit jours, quoiqu'elle n'eût pris aucun aliment. (*Lettre de M. l'abbé Carrière, curé de Roquefort, près d'Agen.*)

C'est avec bien du plaisir que je paye ici un tribut de tendresse et de reconnoissance à ce pasteur aussi éclairé que vertueux, et qui, dans le temps, voulut bien se charger d'élever ma jeunesse.

elle subit une sorte de domesticité ; elle obéit aux divers mouvemens qu'on veut lui faire suivre. On voit souvent des enfans prendre deux serpens de cette espèce, les attacher par la queue, et les contraindre aisément à ramper, ainsi attelés, du côté où ils veulent les conduire. Elle se laisse entortiller autour des bras ou du cou, rouler en divers contours de spirale, tourner et retourner en différens sens, suspendre en différentes positions, sans donner aucun signe de mécontentement : elle paroît même avoir du plaisir à jouer ainsi avec ses maîtres ; et comme sa douceur et son défaut de venin ne sont pas aussi bien reconnus qu'ils devroient l'être pour la tranquillité de ceux qui habitent la campagne, des charlatans se servent encore de ce serpent pour amuser et pour tromper le peuple, qui leur croit le pouvoir particulier de se faire obéir, au moindre geste, par un animal qu'il ne peut quelquefois regarder qu'en tremblant.

Il y a cependant certains momens, et même certaines saisons de l'année, où

la couleuvre verte et jaune, sans être dangereuse, montre ce desir de se défendre ou de sauver ce qui lui est cher, si naturel à tous les animaux. On a vu quelquefois ce serpent, surpris par l'aspect subit de quelqu'un, au moment où il s'avançoit pour traverser une route, ou que, pressé par la faim, il se jetoit sur une proie, se redresser avec fierté, et faire entendre son sifflement de colère. Mais dans ce moment même, qu'auroit-on eu à craindre d'un animal sans venin, dont tout le pouvoir n'auroit pu venir que de l'imagination frappée de celui qu'il auroit attaqué, et dont la force et les dents même ne sont dangereuses que pour de petits lézards et d'autres foibles animaux qui lui servent de nourriture ?

Dans tous les endroits où le froid est rigoureux, la couleuvre commune s'enfonce, dès la fin de l'automne, dans des trous souterrains ou dans d'autres creux, où elle s'engourdit plus ou moins complétement pendant l'hiver. Lorsque les beaux jours du printemps paroissent, ce reptile sort de sa torpeur, et se dépouille

comme les autres serpens. Revêtu ensuite d'une peau nouvelle, pénétré d'une chaleur plus vive, et ayant réparé toutes les pertes qu'il avoit éprouvées par le froid et la diète, il va chercher sa compagne et faire entendre, au milieu de l'herbe fraîche, son sifflement amoureux. Leur ardeur paroît très-vive; on les a vus souvent s'élancer contre ceux qui étoient venus troubler leurs amours dans la retraite qu'ils avoient choisie. Cette affection du mâle et de la femelle ne doit pas étonner dans un animal capable d'éprouver, pour les personnes qui prennent soin de lui lorsqu'il est réduit à une sorte de domesticité, un attachement très-fort, et qu'on a voulu même comparer à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct; et c'est peut-être à l'espèce de la couleuvre verte et jaune qu'il faut rapporter le fait suivant, attesté par un naturaliste très-digne de foi. Cet observateur a vu une couleuvre, qu'il a appelée *le serpent ordinaire de France*, tellement affectionnée à la maîtresse qui la nourrissoit, que ce serpent se glissoit sou-

vent le long de ses bras, comme pour la caresser, se cachoit sous ses vêtemens, ou alloit se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit; il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire; il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même naturaliste a vu un jour la maîtresse de ce doux et familier serpent, le jeter dans l'eau pendant qu'elle suivoit, dans un bateau, le courant d'une grande rivière: le fidèle animal, toujours attentif à la voix de sa maîtresse chérie, nageoit en suivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, et les vagues contrariant les efforts du serpent, déja lassé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de sa maîtresse, le malheureux animal fut bientôt submergé.

Peut-être faut-il rapporter aussi à la couleuvre verte et jaune un serpent de Sardaigne que M. Cetti a fait connoître, et que l'on nomme *colubro uccellatore*,

parce qu'il grimpe sur les arbres pour y chercher les œufs et même les petits oiseaux, dont il se nourrit. Ce reptile est très-commun en Sardaigne. Sa longueur est ordinairement de quarante pouces, et sa plus grande grosseur de deux. La couleur de son dos est noire, variée de jaune; et le jaune est aussi la couleur du dessous de son corps. Il a deux cent dix-neuf grandes plaques, et cent deux paires de petites. Il n'est point venimeux.

LA COULEUVRE A COLLIER [1].

C'EST encore dans nos contrées que se trouve en très-grand nombre ce serpent, aussi doux, aussi innocent, aussi familier que la couleuvre verte et jaune. Ses habitudes ne diffèrent pas, à beaucoup d'égards, de celles de cette couleuvre. Il paroît cependant qu'il se plaît davantage dans les lieux humides, ainsi qu'au milieu des eaux; et c'est ce qui lui a fait donner par plusieurs naturalistes le nom de *serpent d'eau*, de *serpent nageur*, d'*anguille de haie* [2], etc. Il parvient quelquefois à la longueur de trois ou quatre pieds. Sa tête est un peu applatie, comme celle

[1] En Sardaigne, *colubro nero; serpe nero, carbon, carbonazzo; anguille de haie.*

[2] Ce nom d'*anguille de haie* a été aussi donné, dans plusieurs provinces, à la couleuvre verte et jaune.

de la couleuvre commune : le sommet est recouvert par neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, dont le premier et le second, à compter du museau, sont composés de deux pièces ; le troisième l'est de trois, et le quatrième de deux. Cette disposition la distingue de la vipère commune, aussi-bien que la forme de son museau, qui est arrondi, au lieu d'être terminé par une écaille presque verticale, comme dans cette même vipère. Sa gueule est très-ouverte ; les deux mâchoires présentent, au lieu de crochets mobiles, un double rang de dents, mais immobiles, assez petites, et tournées vers le gosier : dix-sept écailles revêtent à l'extérieur chacune de ces mâchoires ; et celles qui recouvrent la mâchoire supérieure, sont blanchâtres et marquées de cinq ou six petites raies d'une couleur très-foncée. On voit sur le cou deux taches d'un jaune pâle ou blanchâtre, qui forment comme un demi-collier, d'où est venu le nom que nous conservons à ce serpent ; et ces deux taches, très-semblables, sont d'autant plus sen-

sibles, qu'elles sont placées au-devant de deux autres triangulaires et très-foncées.

Le dos est recouvert d'écailles ovales relevées par une arête, et plus grandes que celles qui garnissent les côtés, et qui sont unies. Tout le dessus du corps est d'un gris plus ou moins foncé, marqueté de chaque côté de taches noires irrégulières et plus ou moins grandes, qui aboutissent aux plaques du ventre; et au milieu des deux rangées formées par ces taches, s'étendent, depuis la tête jusqu'à la queue, deux autres rangées longitudinales de taches plus petites et moins sensibles. Le dessous du ventre est varié de noir, de blanc et de bleuâtre, mais de manière que les taches noires augmentent en nombre et en grandeur, à mesure qu'elles sont plus près de la queue, où les plaques sont presque entièrement noires. Il y a communément cent soixante-dix grandes plaques sous le ventre, et cinquante-trois paires de petites plaques sous la queue *.

* Nous avons compté soixante paires de petites plaques dans quelques individus.

La couleuvre à collier ne renfermant aucun venin, on la manie sans danger; elle ne fait aucun effort pour mordre; elle se défend seulement en agitant rapidement sa queue, et elle ne refuse pas plus que la couleuvre commune, de jouer avec les enfans. On la nourrit dans les maisons, où elle s'accoutume si bien à ceux qui la soignent, qu'au moindre signe elle s'entortille autour de leurs doigts, de leurs bras, de leur cou, et les presse mollement comme pour leur témoigner une sorte de tendresse et de reconnoissance. Elle s'approche avec douceur de la bouche de ceux qui la caressent; elle suce leur salive, et aime à se cacher sous leurs vêtemens, comme pour s'approcher davantage de ceux qui la chérissent. En Sardaigne, les jeunes femmes élèvent les couleuvres à collier avec beaucoup d'empressement, leur donnent à manger elles-mêmes, prennent le soin de leur mettre dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée; et les habitans de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure,

les laissent entrer librement dans leurs maisons, et croiroient avoir chassé la fortune elle-même, s'ils avoient fait fuir ces innocentes petites bêtes.

Il arrive cependant quelquefois que lorsque la couleuvre à collier est devenue très-forte, et qu'au lieu d'avoir été élevée en domesticité, elle a vécu dans les champs et dans l'état sauvage, elle perd un peu de sa douceur, et que si on l'irrite en l'arrachant, par exemple, à ses jouissances, elle anime ses yeux, agite sa langue, se redresse avec vivacité, fait claquer ses mâchoires, et serre fortement avec ses dents la main qui cherche à la saisir.

La couleuvre à collier dépose ses œufs dans les trous exposés au midi, sur le bord des eaux croupissantes, ou plus communément sur des couches de fumier. Ces œufs, qui sont gros à peu près comme des œufs de pie, sont collés ensemble par une matière gluante en forme de grappe; elle a par-là un nouveau rapport avec les poissons et certains quadrupèdes ovipares, tels que les crapauds,

les grenouilles, etc. dont les œufs sont de même collés ensemble et réunis de diverses manières.

Les œufs de la couleuvre à collier, déposés dans des fumiers, ont donné lieu à une fable à laquelle on a cru pendant long-temps; on a prétendu qu'ils avoient été pondus par des coqs; et comme on en a vu sortir de petits serpenteaux, on a ajouté que les œufs de coq renfermoient toujours un serpent, que le coq ne les couvoit point, mais que lorsqu'ils étoient placés dans un endroit chaud, comme parmi des végétaux en putréfaction, ils produisoient toujours des serpens.

On assure qu'il est aisé de distinguer les œufs qui ont été fécondés, d'avec ceux qui ne le sont pas, et qu'on appelle des *œufs clairs*, en les mettant sur l'eau: les œufs clairs sont les seuls qui surnagent.

La coque est composée d'une membrane mince, mais compacte et d'un tissu serré. Le petit serpent y est roulé sur lui-même au milieu d'une matière

qui ressemble à du blanc d'œuf de poule ; on y remarque un placenta ; et le cordon ombilical est attaché au ventre un peu au-dessus de l'anus. La chaleur seule de l'atmosphère, et celle des matières végétales pourries, font éclore ces œufs. Peut-être dans des contrées plus voisines de la zone torride que celles où ils ont été observés, l'ardeur du soleil suffiroit pour faire sortir les petits serpens de leur coque. Nous avons vu, en effet, dans l'Histoire des quadrupèdes ovipares, les crocodiles déposer leurs œufs sur le sable dans les contrées brûlantes de l'Afrique ; mais sur les plages plus humides et moins chaudes de l'Amérique méridionale, ils les placent au milieu d'un tas de matières végétales, dont la fermentation favorise l'accroissement du fœtus et la sortie de l'œuf.

Ces œufs de couleuvre à collier sont ordinairement au nombre de dix-huit ou vingt * : aussi l'espèce du serpent à

* Quelquefois ce nombre n'est que de quatorze ou quinze. Gesner a écrit qu'on lui apporta, vers la fin du mois de juin, une femelle de l'espèce dont

collier seroit-elle beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est, s'il ne devenoit pas la proie de plusieurs ennemis même très-foibles, dans le temps qu'il est encore jeune et sans force pour se défendre ; les pies, les mésanges, les moineaux le dévorent, et les grenouilles mêmes s'en nourrissent lorsqu'elles peuvent le saisir sur le bord des marais qu'elles habitent.

Il rampe sur la terre avec une très-grande vîtesse ; il nage aussi, mais avec plus de difficulté qu'on ne l'a cru. Pendant que l'été règne, il vit souvent dans les endroits humides, ainsi que nous l'avons dit ; mais on le trouve quelquefois dans les buissons : d'autres fois il se place sur les branches sèches et élevées des chênes, des saules, des érables, sur les saillies des vieux bâtimens, sur tous les endroits exposés au midi, et où le soleil donne avec le plus de force ; il s'y replie en divers contours, ou s'y alonge avec une sorte de volupté, toujours cher-

il est question dans cet article, et que, deux jours après, elle pondit quatorze œufs.

chant les rayons de l'astre de la lumière ; toujours paroissant se pénétrer avec délices de sa chaleur bienfaisante. Mais, lorsque la fin de l'automne arrive, il se rapproche des lieux les moins froids, il vient auprès des maisons, et se retire enfin dans des trous souterrains à quinze ou vingt pouces de profondeur, souvent au pied des haies, et presque toujours dans un endroit élevé au-dessus des plus fortes inondations ; quelquefois il s'empare d'un trou de belette ou de mulot, d'un conduit creusé par une taupe, d'un terrier abandonné par un lapin, et il passe dans l'engourdissement la saison du grand froid. Lorsqu'il est adulte, l'ouverture de sa gueule, son gosier et son estomac peuvent être très-dilatés, ainsi que ceux des autres serpens, et il se nourrit alors non seulement d'herbes, de fourmis et d'autres insectes, mais même de lézards, de grenouilles et de petites souris ; il dévore aussi quelquefois les jeunes oiseaux, qu'il surprend dans leurs nids au milieu des buissons, des haies, des branches de jeunes arbres,

sur lesquels il grimpe avec facilité. Non seulement il se suspend aux rameaux par le moyen des divers replis de son corps, mais il s'accroche avec sa tête ; et comme elle est plus grosse que son cou, il la place souvent entre les deux branches d'une tige fourchue, pour qu'arrêtée par sa saillie, elle lui serve comme d'une espèce de crochet et de point d'appui.

Son odeur est quelquefois assez sensible, sur-tout pour les chiens et les autres animaux, dont l'odorat est très-fin. Il aime beaucoup le lait ; les gens de la campagne prétendent qu'il entre dans les laiteries, et qu'il va boire celui qu'on y conserve. On assure même qu'on l'a trouvé quelquefois replié autour des jambes des vaches, suçant leurs mamelles avec avidité, et les épuisant de lait au point d'en faire couler du sang. Pline a rapporté ce fait, qu'à la vérité il attribuoit à une autre espèce de serpent que celle dont il est ici question. On a prétendu aussi que le serpent à collier entroit quelquefois par la bouche dans le

corps de ceux qui dormoient étendus sur l'herbe fraîche, et qu'on l'en faisoit sortir en profitant de ce même goût pour le lait, et en l'attirant par la vapeur du lait bouilli que l'on approchoit de la bouche ou de l'anus de celui dans le corps duquel il s'étoit glissé *.

La couleuvre à collier se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe; et il paroît qu'elle peut supporter les climats très-froids, puisqu'elle vit en Ecosse et en Suède.

On a employé sa chair en médecine.

M. Cetti a fait mention d'un serpent de Sardaigne qu'on y nomme *le nageur* ou *vipère d'eau* : la couleur de ce reptile est cendrée et variée par des taches blanches et noires; il n'a point de venin,

* L'on peut voir particulièrement à ce sujet, dans les *Mémoires des curieux de la Nature*, une observation très-détaillée du docteur Fromman, médecin de Franconie, et d'après laquelle on pourroit penser que, dans certaines circonstances, il seroit difficile de faire sortir le serpent par la bouche, sans risquer de faire étouffer celui qui l'auroit avalé.

et sa longueur ordinaire est de deux pieds. Peut-être appartient-il à l'espèce de la couleuvre à collier, qui auroit subi, d'une manière plus ou moins marquée, l'influence du climat de la Sardaigne, plus chaud que celui de nos contrées.

Fin du tome troisième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

COULEUVRES OVIPARES.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

